

COMMUNE DE GOUDARGUES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du SCoT et du PLU

« Domaine de Brès »

BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE SCOT ET PLU

VERSION DU 20 NOVEMBRE 2023





SOMMAIRE

Bilan de la concertation préalable à la DP/MEC du SCoT et du PLU relative au projet d'hôtellerie/hébergement/événementiel du Domaine de Brès à Goudargues

1. Contexte de la concertation *p.7*
 2. Les objectifs et le périmètre de la concertation préalable *p.8*
 3. Les modalités de la concertation *p.9*
 4. Synthèse des remarques et avis du public portés au registre de concertation et réponses apportées *p.10*
 5. Les enseignements et les décisions issus de la démarche itérative du projet et notamment de la concertation *p.16*
 6. La suite de la concertation *p.17*
- Calendrier de la concertation *p.18*

Annexe du bilan de concertation

Annexe 1 - Annonces légales de la concertation *p.20*

Annexe 2 - Contributions reçues via le registre d'observation papier *p.26*

Annexe 3 - Contributions reçues via le registre dématérialisé *p.57*

Annexe 4 - Documents mentionnant la concertation préalable à la DP/MEC *p.99*

Annexe 5 - Documents versés à la concertation *p.102*

Annexe 6 - Document avertissant de la fin de la concertation préalable à la DP/MEC *p.116*





PROJET DU DOMAINE DE BRÈS

BILAN DE LA CONCERTATION
PRÉALABLE A LA DP/MEC DU SCoT
ET DU PLU RELATIVE A LA
CRÉATION D'UN PROJET
AU DOMAINE DE BRÈS
À GOUDARGUES



La concertation préalable portée par la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien au titre d'une part de la DP/MEC du SCoT et d'autre part de la DP/MEC du PLU vise la création d'un projet d'hôtellerie-hébergement couplé à un lieu d'accueil d'événements à Goudargues sur le secteur du Domaine de Brès. La mutualisation des concertations permet notamment d'assurer une plus grande cohérence à l'égard de la population. Les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ont été définis, conformément aux dispositions des articles L.103-2 à L. 103-7 du Code de l'urbanisme, à l'initiative de l'intercommunalité.

Ce bilan présente de manière synthétique le contexte de la concertation, sa mise en œuvre, les principaux thèmes abordés lors des échanges avec le public et la prise en compte dans la suite du projet des remarques formulées. Il est complété par la liste des questions reçues sur les registres mises à disposition au siège de l'Agglomération à la Mairie, les documents présentés lors des réunions publiques ainsi que les comptes rendus de ces dernières.

1. Contexte de la concertation

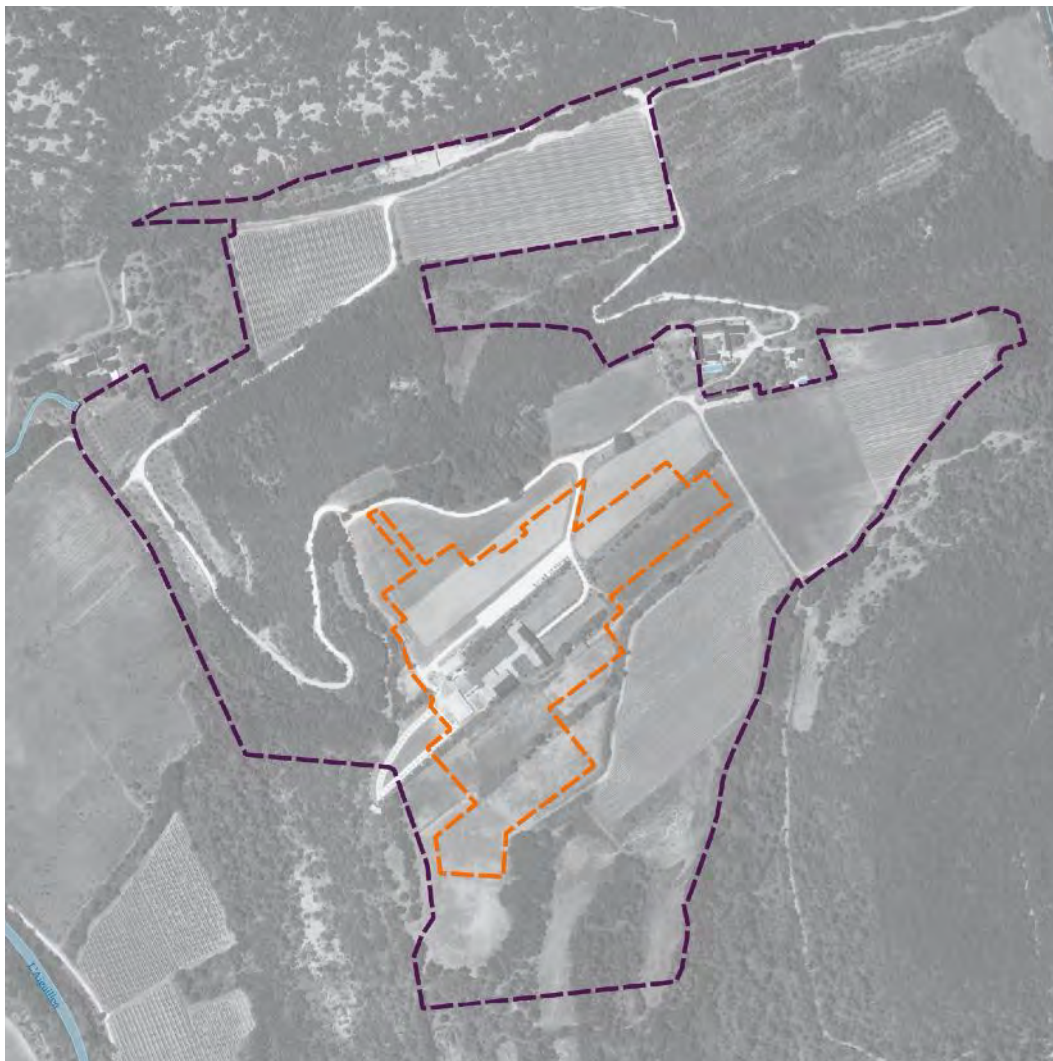
Situé sur la commune de **Goudargues**, le projet d'hôtellerie/hébergement du secteur du Domaine de Brès se déploie sur une zone agricole au cœur d'espaces paysagers très diversifiés. Le site d'étude se trouve au sud-ouest du centre-village.

Afin de mettre en œuvre la concertation préalable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du SCoT et du PLU relative au projet du Domaine de Brès, le conseil communautaire par une délibération du 03 avril 2023, a délibéré sur les objectifs poursuivis et les modalités de concertation à mettre en œuvre.



2. Les objectifs et le périmètre de la concertation préalable

Périmètre initial de réflexion



En violet le périmètre foncier du Domaine de Brès, en orange le périmètre du projet (OAP)

Les objectifs de cette concertation préalable ont été les suivants :

- **Assurer l'information et la participation du public** sur le projet du Domaine de Brès ;
- **Donner au public les informations nécessaires** à l'entendement des obligations administratives, techniques, géographiques, financières et de sécurité d'un tel projet d'aménagement ;
- **Recueillir les observations** et les propositions du public et son expertise d'usage.

Le périmètre de la concertation préalable concerne le projet de DP/MEC du SCoT et du PLU relative à la création d'un projet d'hôtellerie/hébergement/événementiel au sein de la commune de Goudargues (secteur Domaine de Brès).

3. Les modalités de la concertation

Modalités fixées

La concertation s'est déroulée selon les modalités suivantes, approuvées par une délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 03 avril 2023 :

- **Mise à disposition d'un dossier présentant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du SCoT et du PLU** actualisé au fur et à mesure de l'avancement des études, au siège de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et en mairie de Goudargues aux jours et horaires d'ouvertures habituels.
- **Ouverture d'un registre d'observations qui sera mis à la disposition du public** de manière dématérialisé grâce à une adresse mail dédiée et par courrier au service Urbanisme de la communauté d'Agglomération et de manière physique au siège de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et en Mairie de Goudargues.
- **Durée minimum de la concertation** : La concertation durera pendant toute l'élaboration du projet et sera clôturée avant la convocation à l'examen conjoint. 15 jours avant la clôture, un avertissement sera publié par voie d'affichage au siège de la communauté d'Agglomération.

Mise en œuvre de la collectivité

Mise à disposition du public d'un dossier d'information

Les dossiers ont été mis à disposition du public, en format papier et en format dématérialisé. (un dossier au siège de l'Agglomération et un dossier en mairie en date du 24 mai 2023).

Les modalités d'information du public sur la disponibilité des documents de travail :

- La délibération initiale affichée au siège de la communauté d'Agglomération et en mairie de Goudargues pendant 1 mois dont l'affichage sera mentionné dans un journal diffusé dans le département ;
- Publicité dans la presse locale (Midi Libre).
- Un encart sur les sites internet de l'intercommunalité et de la mairie ;

Ouverture des registres d'observations mis à la disposition du public

Deux registres papiers ont été mis à disposition du public au lendemain du conseil communautaire. Ils furent à disposition, au même titre que les documents de travail, pour toute personne se présentant à la communauté d'Agglomération et à la mairie de Goudargues.

En complément de cela, l'adresse courriel suivante : scot@gardrhodanien.fr a été créée et mise à disposition de toutes les personnes souhaitant réagir sur le projet et à la concertation en cours, afin de tenir lieu de registre dématérialisé. Les demandes formulées par écrit ont également été adressées par courrier au service Urbanisme de la communauté d'Agglomération.

L'ouverture du registre de concertation a fait l'objet de mesures d'informations par l'intermédiaire des médias suivants :

- La délibération initiale affichée au siège de la communauté d'Agglomération et en mairie de Goudargues pendant 1 mois ;
- Un encart sur les sites internet de l'intercommunalité et la mairie de Goudargues ;
- Publicité dans la presse locale (Midi Libre).



4. Synthèse des remarques et avis du public portés au registre de concertation relative au SCoT et au PLU et réponses apportées

Les remarques et avis du public ont porté sur certaines thématiques récurrentes. Celles-ci sont listées ci-après.

Environ 35 personnes ont rédigé une remarque au sein du registre papier de concertation (disposé à la mairie), 7 personnes ont envoyé une remarque par courrier (à la mairie) et environ 169 personnes ont rédigé une remarque au sein de registre dématérialisé. Un **certain** nombre de **personnes** est venu consulter le dossier sans laisser de remarque. Aucune remarque n'a été déposée au registre disponible à l'Agglomération.

Au global nous dénombrons 144 avis positifs et 67 avis qui s'interrogent ou négatifs. A noter que certains avis déposés l'ont été au titre d'un regroupement de personnes, notamment des habitants de la commune de Verfeuil. Les sujets abordés au sein de cette observation sont similaires à ceux mis en exergue au sein d'autres observations individuelles recensées.

Les sujets abordés par le public sur le registre de la concertation sont décrits ci-après. Des éléments de réponse y sont apportés lorsqu'ils sont nécessaires.

Pour plus de clarté, nous avons classé les remarques par grande thématique.



CONCERTATION - Les remarques positives

Faire rayonner le territoire, apporter une image de marque

Observations du public :

Une cinquantaine de remarques souligne le fait que le projet dans sa globalité fait rayonner le territoire communal ainsi que le territoire intercommunal et apporterait une image de marque à ce dernier. « *En tant que résident dans cette commune, je suis convaincu que cette initiative serait extrêmement bénéfique pour notre région et répondrait à un besoin évident* »

Apporter de l'activité à des entreprises

Observations du public :

Une soixantaine de remarques mentionne le fait que le projet apporte de l'activité supplémentaire à des entreprises. « *Chaque mariage nous permet d'embaucher et de faire travailler de nombreux prestataires* »

Développement de l'économie locale

Observations du public :

Une cinquantaine de remarques appuie le fait que le projet renforcerait l'économie locale et apporte une offre hôtelière qui manque sur le territoire. « *Ce partenariat m'a permis d'investir dans un véhicule hybride qui limite très fortement l'impact écologique et sonore de mes trajets dans les différents hameaux* ».

Soutenir et mettre en valeur un lieu spectaculaire

Observations du public :

Une quarantaine de remarques évoque la beauté du lieu et les événements qui pourront être rendus possibles au sein de ce dernier. « *Le bois de la salle de réception récupéré sur une magnifique bâtisse et retravaillé par les compagnons du devoir, les pierres récupérées pour le dallage ou les murets ... Tout est pensé pour que ce lieu magnifique se fonde dans la nature, le choix des tipis avec une simple literie, les toilettes seches et les douches extérieures sont un engagement vers la préservation de l'environnement* »



CONCERTATION - Les remarques nécessitant une réponse du maître d'ouvrage

Sur le volet environnemental et énergétique du projet

Observations du public :

Plusieurs remarques mentionnent l'inquiétude concernant les répercussions sur la faune et la flore dans une zone Natura 2000.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Le projet est implanté sur des parcelles de moindre enjeu environnemental comme en ressort l'analyse au titre de l'évaluation environnementale. Les haies et alignements arborés identifiés comme corridors écologiques de la trame verte seront en majorité maintenus. La haie qui sera réduite pour des raisons de sécurité sera compensée par la plantation de nouvelles haies (variées et denses), pour 1 mètre linéaire supprimé, 1 mètre linéaire sera replanté.

Les procédures font l'objet d'évaluation environnementale et une notice d'incidence natura 2000 doit être produite. La DREAL, à travers sa mission d'autorité environnementale émettra un avis sur les dossiers et permettra

éventuellement de faire évoluer le projet si nécessaire.

Sur la circulation et la mobilité

Observations du public :

Plusieurs remarques mettent en avant le flux important de voiture généré par le projet au sein de routes qui ne semblent pas adaptées comme le chemin de la Bastide (croisement difficile, danger pour les habitants et nuisance, gaz à effet de serre..).

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Afin de tenir compte des inquiétudes, une solution pour contourner le hameau est étudiée par le maître d'ouvrage, ce qui permettrait d'éviter une partie des nuisances pour les habitants. En effet, l'aller au domaine se ferait par le Chemin de Brès (lieu dit les Yverières) qui serait réaménagé. Ainsi, les flux de circulation seraient divisés par deux dans la traversée du Hameau. De plus, en haute saison, la présence d'une offre d'hébergement sur le site limitera le nombre d'aller-retour par le chemin de la Bastide lors des mariages. La grande majorité des invités dormira sur place et ne circulera plus la nuit.



Schéma du plan de circulation en cours de réflexion afin de limiter l'impact du projet sur le hameau de la Bastide

Sur la localité des entreprises convoquées et le bénéfice pour le territoire

Observations du public :

Plusieurs remarques évoquent la question de la localité des entreprises qui effectueront les travaux et qui travailleront sur le domaine. De plus, la question se pose d'un véritable bénéfice pour le territoire. Les usagers seront-ils incités à consommer sur le territoire ou simplement au sein du domaine ?

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

La concertation préalable nous montre que les artisans et commerçants des alentours sont mobilisés pour travailler de concert avec le domaine aussi bien dans le déroulement des différents événements que dans la réalisation des travaux à venir. Il est estimé que le projet dans sa globalité générera un besoin global compris entre 60 et 120 emplois équivalents temps plein. La population drainée par les événements sur le domaine dort au sein de chambres d'hôtes aux alentours et fait des achats localement. De plus, afin de répondre à ces inquiétudes, le projet a supprimé de son programme le projet de restaurant, afin que les restaurants locaux soient valorisés par les clients du domaine.

Sur la gestion de l'assainissement et des déchets

Observations du public :

Plusieurs remarques énoncent une inquiétude concernant le traitement des eaux usées ainsi que le traitement des déchets sur le projet.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Le ramassage des déchets est géré par l'intercommunalité et le centre de traitement est suffisamment dimensionné pour prendre en charge le projet.

Pour le réseau d'assainissement, un système autonome de traitement des eaux usées du Domaine sera créé sous la forme d'un jardin d'assainissement avec un traitement écologique par phytoépuration.

Sur la situation actuelle du domaine

Observations du public :

Plusieurs remarques s'interrogent sur la situation actuelle des activités du domaine.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Le site est en mutation. Il est actuellement support d'une activité agricole avec des parcelles en vigne, olive, lavande et luzerne. Ces activités ne suffisent plus à faire vivre le domaine. Une diversification vers des activités événementielles a été engagée et la procédure ici présente a vocation de régulariser la situation tout en développant un projet global.

Un premier mariage s'est tenu à partir de 2020. Voyant que le potentiel était présent, le domaine s'est tout de suite tourné dès 2021/2022 vers l'agglomération et la DDTM afin de définir la bonne procédure pour permettre d'adapter le PLU et le SCOT pour la pérennité du lieu.

Les constructions quant à elle, ont été bâties dans la légalité, dans le cadre de l'activité agricole du domaine.

Sur le manque d'hébergement

Observations du public :

Plusieurs remarques appuient sur le fait de se questionner sur la réalité du manque d'hébergement annoncé.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Le besoin en hébergement a été déterminé dans un premier temps en lien avec les capacités d'accueil d'une clientèle propre à son activité. A cet effet, il est prévu 107 hébergements au sein du Domaine pour des événements recevant au maximum 250 invités. Dans l'hypothèse où le besoin en hébergement excède la capacité du Domaine, les hôtels et chambres d'hôtes du territoire seront ensuite mobilisés.

De plus, le projet prévoit de créer quelques chambres complémentaires qui permettraient d'accueillir une clientèle touristique de passage qui ne vient pas sur le territoire par rapport à un mariage sur le domaine.

Notons que la réalisation du projet sera phasée dans le temps.



Sur l'artificialisation des sols agricoles

Observations du public :

Plusieurs remarques mentionnent l'inquiétude relative à la consommation d'espace agricole et à l'artificialisation des sols agricoles et naturels.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Le projet a une consommation modérée en espace agricole et sa taille ne vient pas remettre en cause le modèle économique d'une exploitation. Ces espaces agricoles sont actuellement en friches ou cultivés en lavande, vigne, ou prairie. Un tel projet n'a pu trouver un terrain d'assiette alternatif sur une friche urbaine existante par exemple.

Sur les nuisances

Observations du public :

Plusieurs remarques soulèvent les nuisances sonores et lumineuses pour la population alentour.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Le projet prévoit ici l'ajout de chambres ce qui ne créera pas de nuisances sonores supplémentaires. L'éclairage nocturne qui sera ajouté sera au sol (sécurité des usagers). Aucun réverbère ne sera ajouté, ce qui n'augmentera pas de manière significative la luminosité nocturne actuelle.

De plus, le maître d'ouvrage imposera à la conception du projet un éclairage extérieur le plus minimaliste possible. Concernant le volet sonore, la salle de réception doit respecter les normes acoustiques validées d'une part par les services de l'État compétents et d'autre part par un cabinet d'expertise. Enfin la collectivité s'assurera du respect des normes et de leur application.

Sur le volet énergétique du projet

Observations du public :

Plusieurs remarques saluent les démarches sur le volet énergétique mises en place (installation de LED, récupération des eaux pluviales, installation de panneaux solaires...) en se demandant si cela est suffisant par rapport à l'impact du projet sur l'environnement.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Le besoin d'autonomie énergétique et l'importance de produire des énergies renouvelables sur le territoire a poussé la commune à demander au porteur de projet de renforcer sa production sur site. Ainsi, une seconde rangée de panneaux solaire a été intégrée dans la conception de projet. La solarisation des aires de stationnement sera également étudiée.

Sur l'exemple du Domaine San Pietro cité dans les dossiers

Observations du public :

Plusieurs remarques soulignent que le comparatif fait dans les dossiers avec le Domaine San Pietro en Toscane semble surdimensionné par rapport à l'attrait touristique du département du Gard et du territoire du Gard Rhodanien.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Le Domaine San Pietro est donné à titre d'exemple notamment pour sa qualité architecturale et paysagère remarquable avec l'utilisation de matériaux bruts (pierre, fer forgé, bois...) et son organisation en plusieurs petits mazets similaires à l'organisation voulue au Domaine de Brès. Le projet sera construit avec des matériaux locaux de qualité et planté avec une végétation méditerranéenne. La taille du projet est adaptée à la demande d'hébergement hôtelier sur le territoire du Gard Rhodanien. Son ambition qualitative est tant à l'honneur du territoire et de l'attractivité nationale et mondiale de nos lieux touristiques.



Sur le risque incendie

Observations du public :

Plusieurs remarques questionnent le risque incendie et notamment la problématique d'évacuation d'un nombre de personne important au sein d'un site naturel et agricole reculé.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

Le projet est implanté sur des zones où le risque incendie est inexistant voire faible (cf carte de la DDTM du Gard). Le projet se situe en dehors des zones boisées et est accessible par les pompiers pour la défense incendie. Les obligations légales de débroussaillage seront respectées. Plusieurs scénarios ont été travaillés et ont permis d'aboutir à ce choix d'implantation. Notons également que le SDIS 30 sera impliqué dans la conception finale du projet et sa mise en œuvre.

Sur la gestion de l'eau

Observations du public :

Plusieurs remarques soulèvent le manque d'eau de plus en plus fréquent dans la région et l'impact d'un tel projet sur cette ressource qui devient rare.

Réponse apportée par le maître d'ouvrage :

La gestion de l'eau potable afférente au projet a fait l'objet d'une note de service de l'autorité compétente en la matière (service interne à la CAGR), qui assure que l'adéquation besoin/ressource en eau est caractérisé en l'espèce et cela en jour de pointe.

De plus, le maître d'ouvrage a demandé au porteur de projet d'intégrer des réserves de récupération visant les piscines et l'arrosage des plantes en début de vie. Les spécimens végétaux pressentis ne supposeront aucun arrosage à terme.



5. Les enseignements et les décisions issues de la démarche itérative du projet et notamment de la concertation

Les modalités de concertation ont toutes été régulièrement effectuées.

La large communication effectuée (site internet et journaux), et les modalités souples proposées (documents disponibles en mairie ou sur le site internet registre papier en mairie ou courriel) ont permis à quiconque souhaitant participer de s'exprimer.

Le projet, ses incidences sur l'environnement ont reçu quelques remarques défavorables de la population, malgré qu'il soit jugé dans la grande majorité comme bénéfique pour le devenir du territoire communal et intercommunal.

Le bilan de la concertation est donc majoritairement favorable.

Certaines remarques ont amené à réfléchir à des adaptations du projet pour une meilleure prise en compte de la situation et de certaines attentes de la population et notamment :

- ❖ L'amélioration des accès : création d'un second accès permettant de diluer les flux et limiter les passages sur le hameau de la Bastide ;
- ❖ Le renforcement des panneaux solaires pour une plus grande autonomie énergétique ;
- ❖ La création de réserves d'eau pour optimiser durablement la ressource : permettant de ne pas mobiliser la ressource publique pour la gestion des piscines et de l'arrosage des végétaux sur leurs premières années de pousse ;
- ❖ L'intégration de prescriptions concernant les nuisances lumineuses et l'éclairage (des règles précises vont être proposées au sein du PLU afin d'imposer un éclairage de faible intensité, interdire l'éclairage direct vers le ciel et imposer la mise en place de détecteurs) ;
- ❖ Le retrait du restaurant au sein du programme du projet afin de maintenir un apport économique important pour les commerces du territoire.
- ❖ La préservation de la très grande majorité des haies existantes sur le site concerné, le renforcement de certaines haies en mauvaise état et la création de nouvelles haies en frange pour une meilleure intégration environnementale du projet.



6. Suites de la concertation

- Saisine de la MRAe au titre des évaluations environnementales
- Organisation des examens conjoints avec l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA)
- Passage devant la CDPENAF
- Lancement d'une enquête publique unique au titre de l'article L.123-6 du Code de l'environnement (durée minimum 1 mois + 1 mois rapport du commissaire enquêteur) durant laquelle le public aura l'occasion de s'exprimer sur les évolutions proposées dans le cadre de la DP/MEC relative au projet d'hôtellerie/hébergement et de son autorisation environnementale ;
- Délibération du conseil communautaire sur l'adoption de la Déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du SCoT au titre de l'article R. 143-11 du Code de l'urbanisme ;
- Délibération du conseil municipal approuvant la mise en compatibilité du PLU au titre de l'article R. 153-16 du Code de l'urbanisme ;
- Mise en place des mesures de publicité afin de rendre les mises en compatibilité exécutoires.



Synthèse du calendrier de la concertation

03 avril 2023 : Documents mis à la disposition du public : délibération du CC, dossier de DP/MEC, registre ;

09 juin 2023 : Parution d'un avis au public dans le journal le « Midi Libre » concernant la concertation préalable et ses modalités ;

20 octobre 2023 : actualité sur le site de la communauté d'agglomération et de la commune concernant la concertation préalable à la DP/MEC et ses modalités ainsi que l'avertissement prévenant de l'arrêt de la concertation ;

20 octobre 2023 : Avertissement avant la clôture de la concertation préalable en date du 13 novembre 2023 ;



ANNEXES DU BILAN DE CONCERTATION

Annexe 1 - Annonces légales de la concertation *p.20*

Annexe 2 - Contributions reçues via le registre d'observation papier *p.26*

Annexe 3 - Contributions reçues via le registre dématérialisé *p.45*


Annexe 4 - Documents mentionnant la concertation préalable à la DP/MEC *p.86*

Annexe 5 - Documents versés à la concertation *p.89*

Annexe 6 - Document avertissant de la fin de la concertation préalable à la DP/MEC *p.103*

Annexe 1 – Annonces légales de la concertation

Délibération du CC du 03 avril 2023 concernant le lancement de la concertation préalable à la DP/MEC du SCoT et du PLU

	Envoyé en préfecture le 13/04/2023 Reçu en préfecture le 13/04/2023 Publié le 13/04/2023 ID : 030-200034982-20230403-DEL23_2023-DE
---	---

Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°23/2023
du Conseil communautaire
Séance du 3 avril 2023

Date d'envoi de la convocation = 28 mars 2023
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 11
Nombre de délégués absents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Eric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Denis BARETTINI, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Didier BONNEAUD, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Manon CROUSIER, Gilles DELALIEU, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Alain NICOLET, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alain POMMIER, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Benoît TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE, Thierry VINCENT,

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Jennifer OBID, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Alain POMMIER, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Ghislaine DE VERDUZAN à Christine CLERC, Benjamin DESBRUN à Vincent ROUSSELOT, Gérald MISSOUR à Cédric CLEMENTE, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Catherine PECASTAING à Vincent ROUSSELOT, Elian PETITJEAN à Guy AUBANEL, Christian SUAU à Patrick BERTHOMIEU,

Absents/Excusés : Sébastien BAYART, Robert GAUTIER, Laurent OUILLON, Béatrice REDON

Secrétaire de Séance : Christophe SERRE

Délibération n°23.2023 du 3 avril 2023, page 1



Annexe 1 – Annonces légales de la concertation

Délibération du CC du 03 avril 2023 concernant le lancement de la concertation préalable à la DP/MEC du SCoT et du PLU

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le 13/04/2023
ID : 030-200034692-20230403-DEL23_2023-DE

Objet : Principe d'une évolution du SCOT et du PLU de la commune de Goudargues par déclaration de projet emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme, pour la structuration et le développement d'un projet touristique structurant au lieu-dit « Domaine de Brès »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.300-6, L.103-2, L.143-29, L.143-44 à L.143-50, et R.143-12 et suivants, L.153-52 à L.153-58 et R153-16, et L.104-1 à L.104-8, R.104-1 à R.104-39, du code de l'urbanisme ;

Vu les articles R153-20 et R153-21 du code de l'urbanisme, relatifs aux mesures de publicité et d'affichage ;

Vu le code de l'environnement et notamment L. 123-6 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-11-17-B3-002 en date du 17 novembre 2021 portant approbation des statuts de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien ;

Vu la délibération n°70/2021 en date du 5 juillet 2021 par laquelle la communauté d'agglomération du Gard rhodanien approuve ses statuts ;

Vu la délibération en date du 12 avril 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a adopté le projet de territoire.

Vu la délibération n°139/2020 en date du 14 décembre 2020 par laquelle le Conseil communautaire a approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Vu la délibération en conseil municipal du 4 juillet 2011 par laquelle le conseil municipal de Goudargues a approuvé le PLU.

Considérant que lorsque la réalisation d'un projet public ou privé de travaux, de construction ou d'opération d'aménagement, présentant un caractère d'utilité publique ou d'intérêt général, nécessite une mise en compatibilité d'un ou plusieurs documents d'urbanisme, ce projet peut faire l'objet, si une déclaration d'utilité publique n'est pas requise, d'une déclaration de projet ;

Considérant que la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien soutient, au titre de ses compétences statutaires en matière de développement économique, les projets touristique et économiques et, dans le cadre de la présente délibération, le projet porté par un opérateur privé pour le développement d'un projet touristique structurant au lieu-dit « Brès » sur la commune de Goudargues, sous la forme d'un lieu d'hôtellerie/hébergement et d'accueil d'événements d'exception

Délibération n°23.2023 du 3 avril 2023, page 2



Annexe 1 – Annonces légales de la concertation

Délibération du CC du 03 avril 2023 concernant le lancement de la concertation préalable à la DP/MEC du SCoT et du PLU

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

ID : 030-200034692-20230403-DEL23_2023-DE

Considérant que ce projet de lieu d'accueil d'évènement et d'activités constitue, dans le respect de l'environnement et des paysages, un enjeu majeur pour le développement touristique et économique du territoire Rhodanien et répond pleinement au cadre stratégique de la Communauté d'agglomération dont le tourisme constitue un axe majeur ;

Considérant que le projet n'est pas compatible avec le SCoT du Gard Rhodanien et notamment sur les orientations du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) ;

Considérant que ce projet justifie le recours à une procédure de déclaration de projet au titre de l'article L300-6 du code de l'urbanisme car il présente un caractère d'intérêt général pour l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, au regard de ses répercussions sur le rayonnement touristique du territoire ainsi que les retombées en matière économique en d'emplois qu'elles soient directement liées à la gestion du domaine de Brès ou qu'elle soit indirect sur les commerces, restaurant, hôtels et lieux touristiques environnants ;

Considérant que cette évolution du SCOT n'entraîne aucune remise en cause des orientations retenues dans le PADD ;

Considérant que les schémas de cohérence territoriale font l'objet d'une évaluation environnementale à l'occasion de leur mise en compatibilité (...) lorsque celle-ci emporte les mêmes effets qu'une révision, au sens de l'article L. 143-29 ;

Considérant que le schéma de cohérence territoriale fait l'objet d'une révision lorsque l'établissement public prévu à l'article L. 143-16 envisage des changements portant sur : (...) les dispositions du document d'orientation et d'objectifs prises en application de l'article L. 141-10 ;

Considérant que la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du SCOT entraîne la modification du document d'orientation et d'objectifs, en résulte la nécessité de réaliser une évaluation environnementale ;

Considérant que le projet, inscrit actuellement en zone A du PLU, nécessite une mise en compatibilité du PLU de Goudargues ;

Considérant que la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU peut être initiée par une personne publique autre que celle compétente sur le document d'urbanisme (PLU) applicable sur le lieu du projet, sous réserve que la personne publique soit compétente pour mettre en œuvre le projet poursuivi ;

Considérant que dans ce contexte, la procédure de déclaration de projet en vue d'une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme est initiée par la Communauté d'Agglomération. Néanmoins, la commune de Goudargues compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, interviendra en fin de procédure pour approuver la mise en compatibilité le PLU de la commune.

Délibération n°23.2023 du 3 avril 2023, page 3



Annexe 1 – Annonces légales de la concertation

Délibération du CC du 03 avril 2023 concernant le lancement de la concertation préalable à la DP/MEC du SCoT et du PLU

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le 13/04/2023

ID : 930-200034692-20230403-DE123_2023-DE

Considérant que la déclaration de projet ne peut intervenir qu'à la condition de la concertation préalable prévue par les articles L.153-52 à L.153-58 et R.153-16 du code de l'urbanisme pour mettre en compatibilité le PLU de la commune de Goudargues qui suppose que la procédure d'enquête publique soit ouverte et menée par le préfet.

Considérant que l'article L.123-6 du code de l'environnement prévoit que lorsque la réalisation d'un projet, plan ou programme est soumise à l'organisation de plusieurs enquêtes publiques dont l'une au moins en application de l'article L. 123-2, il peut être procédé à une enquête unique régie par la présente section dès lors que les autorités compétentes pour prendre la décision désignent d'un commun accord celle qui sera chargée d'ouvrir et d'organiser cette enquête. À défaut de cet accord, et sur la demande du maître d'ouvrage ou de la personne publique responsable, le représentant de l'État, dès lors qu'il est compétent pour prendre l'une des décisions d'autorisation ou d'approbation envisagées, peut ouvrir et organiser l'enquête unique. Dans les mêmes conditions, il peut également être procédé à une enquête unique lorsque les enquêtes de plusieurs projets, plans ou programmes peuvent être organisées simultanément et que l'organisation d'une telle enquête contribue à améliorer l'information et la participation du public ;

Considérant que l'organisation d'une seule enquête publique contribue à améliorer l'information et la participation du public en permettant de saisir l'intégralité des modifications envisagées sur les documents d'urbanisme ;

Considérant que cette évolution du PLU n'entraîne aucune remise en cause des orientations retenues dans le PADD ;

Considérant que l'article L.104-3 du code de l'urbanisme dispose que sauf dans le cas où elles ne prévoient que des changements qui ne sont pas susceptibles d'avoir des effets notables sur l'environnement, au sens de l'annexe II à la directive 2001/42/ CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001, les procédures d'évolution des documents mentionnés aux articles L. 104-1 et L. 104-2 donnent lieu soit à une nouvelle évaluation environnementale, soit à une actualisation de l'évaluation environnementale réalisée lors de leur élaboration.

Considérant que l'article R.104-13 du code de l'urbanisme dispose que les plans locaux d'urbanisme font l'objet d'une évaluation environnementale à l'occasion de leur mise en compatibilité **lorsque celle-ci permet la réalisation de travaux, aménagements, ouvrages ou installations susceptibles d'affecter de manière significative un site Natura 2000** ; Lorsque celle-ci emporte les mêmes effets qu'une révision, au sens de l'article L. 153-31, et que cette révision concerne l'un des cas mentionnés au I de l'article R. 104-11 ;

Considérant que les parcelles du projet sont situées au sein d'un espace Natura 2000 ;

Considérant que conformément à l'article L.103-2 du code de l'urbanisme, font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, les procédures de mise en compatibilité du schéma de cohérence territoriale et de plan local d'urbanisme soumises à évaluation environnementale ;

Délibération n°23.2023 du 3 avril 2023, page 4



Annexe 1 – Annonces légales de la concertation

Délibération du CC du 03 avril 2023 concernant le lancement de la concertation préalable à la DP/MEC du SCoT et du PLU

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le 13/04/2023
ID : 030-20034492-20230403-DEL23_2023-DE

Considérant que cette question a été présentée à la Commission date du 27 mars 2023 ;

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité : (1 abstention) :

- D'acter le principe d'une évolution du SCOT Gard Rhodanien et du PLU de Goudargues par déclaration de projet emportant mise en compatibilité pour le renforcement et la structuration d'un lieu d'accueil touristique (événementiel, hôtellerie/hébergement) ;
- D'approuver les objectifs de la mise en compatibilité du SCoT :
 - o Adapter les dispositions du DOO afin d'y inscrire la mise en œuvre du projet de développement du domaine de Brès ;
 - o Prévoir que cette dérogation sera spécifique au projet du domaine de Brès à Goudargues ;
 - o Adapter la cartographie du DOO pour identifier le projet d'accueil touristique
- D'approuver le recours à une procédure d'enquête publique unique menée par le préfet
- Que la concertation soit mise en œuvre selon les modalités suivantes :

Pour informer :

- o Publicité dans la presse locale
- o Mise à disposition d'un dossier papier présentant la procédure et ses objectifs au siège de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et à la mairie de Goudargues
- o Un encart sur les sites internet de l'intercommunalité et la mairie
- o Affichage de la délibération au siège de la communauté d'Agglomération et en mairie pendant un mois

Pour s'exprimer :

- o Le public pourra faire connaître ses observations au fur et à mesure de la phase d'élaboration du projet en les consignants dans un registre de concertation accompagnant le dossier de concertation et ouvert à cet effet au siège de la Communauté d'Agglomération et à la mairie de Goudargues ;
- o Les demandes formulées par écrit pourront également être déposées ou adressées par courrier au service Urbanisme de la Communauté d'agglomération



Annexe 1 – Annonces légales de la concertation

Délibération du CC du 03 avril 2023 concernant le lancement de la concertation préalable à la DP/MEC du SCoT et du PLU

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le 13/04/2023
ID : 090-200034692-20230403-DEL23_2023-DE

o (1717 Rte d'Avignon, 30200 Bagnols-sur-Cèze) ou par scot@gardrhodanien.fr

- DIT que la concertation durera pendant toute l'élaboration du projet et sera clôturée avant la convocation à l'examen conjoint ;
- DIT que 15 jours avant la clôture de la concertation un avertissement sera publié par voie d'affichage au siège de la communauté d'Agglomération et en mairie et sur le site internet de la communauté d'Agglomération ;
- DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté d'agglomération et à la mairie de Goudargues durant un mois. Une mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département conformément à l'article R. 143-15 du code de l'urbanisme.
- De préciser que les crédits destinés au financement des dépenses afférents à cette procédure sont inscrits au budget de l'exercice considéré ;
- DIT que, conformément aux articles R.143-14 et R 143-15 du code de l'urbanisme, la présente délibération :
 - o Sera transmis à Madame la Préfète du Gard,
 - o Fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et à la marie de Goudargues, et mention de cet affichage sera insérée dans un journal de diffusé dans le département du Gard,
 - o Sera publié au recueil des actes administratifs, conformément à l'article R.5211-41 du code général des collectivités territoriales,
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 3 avril 2023.

Le Président
Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le

13 AVR. 2023



Délais de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Délibération n°23.2023 du 3 avril 2023, page 6



Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

OBSERVATIONS DU PUBLIC

La description du bâti existant me paraît exhaustive et ne reflète pas la réalité. L'impact sur la circulation et la quiétude du hameau de La Bastide doit être prise en compte et dans ce document n'est pas envisagé. Il paraît souhaitable d'agir en ce sens. J.T.

Très surpris qu'à l'époque où la loi envisage et impose les réductions de consommation de terrain agricoles et naturelles un projet qui affecte ce secteur naturel puisse prospérer.

Aucune indication sur les voies d'accès au Domaine pour les travaux comme pour les invités. Qui dit 250 personnes dit au moins une centaine de voitures. Quid de la consommation d'eau (piscines etc...). Le domaine sera-t-il toujours accessible par hélicoptère ?? (meisance sonore pour La Bastide !!) Le projet aura-t-il vraiment un impact économique sur Goudargues ? Une étude a-t-elle été faite ?

GA

Comment peut-on prétendre que le Domaine de Frère est aujourd'hui un domaine agricole d'une Belle réception est un manège à chevaux, qu'il y a un moulin à huile et une maison d'habitation, qu'il n'y a pas de piscine, de piscine... ? Comment pouvons-nous parler d'un projet alors que le dossier

4

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Ne concerne que l'environnement et ne traite pas des infrastructures : voirie, eau potable assainement
Comment peut-on envisager : 100 chaâlores, un restaurant de poissons dans un lieu aussi peu accessible, dans une période de restriction d'eau.

La situation actuelle a déjà dénoté l'impact visuelle du chemin de Bies (Chemin de de Basilde à Bies) - Conduit à des coupes de bois...

Comment peut-on laisser survoler Le Basilde par des hélicoptères?

Comment les élus de l'agglomération ont-ils pu laisser "tomber" le projet de de Chartraine de Valsonne" pour venir soutenir un projet à Bies?

La situation de BIES n'est pas, d'un point de vue géographique un site pour recevoir 250 à 300 personnes lors des mariages + des touristes dans un hôtel, des convives dans un restaurant.

A terme, on peut prévoir 500 personnes soit la moitié de la population de Gaudargues?
le 18/08/2023.

le 18/08/2023 La Municipalité de Veyrieil est venue consulter le projet et les observations seront communiquées ultérieurement par mail à scot@gaudargues.fr. copies discussions avec les élus.

A une époque où le problème d'eau, d'accès à l'eau potable devient une crise aiguë, où la Cèze souffre %

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

chaque année en peu plus, comment imaginer 150 à 200 personnes prendre des douches et des bains, comment imaginer plusieurs piscines ? C'est indécent, alors que nous ne pouvons plus arroser nos petits jardins par peur du gaspillage ! (Nous aurions la place pour une piscine chez nous et nous y refusons par souci d'économie !)

En outre le projet ne parle pas des voies, d'accès, du trafic constant qui portera atteinte au hameau de la Bastide, sans compter la flore et la faune régionales. Il y a aussi la question de la voirie, des déchets, de la pollution en général. Faire de ce coin protégé un lieu de villégiature de luxe nous paraît complètement déconnecté de la réalité ! de la réalité locale, et de celle du changement climatique qui se manifeste de plus en plus clairement et violemment.

En tant que propriétaires d'une maison à la Bastide, nous ne pouvons en aucun cas nous réjouir d'un tel projet, surdimensionné et inadapté à cette magnifique région, à protéger par tous les moyens !

Marc-Louis Kraft Eslay et François Esloy

Je rejoins totalement aux propos émis par les personnes citées. En outre, il est dit que : « L'équilibre économique en matière d'activités sportives est très difficile à obtenir sur ces dernières années... Je serais curieux de connaître le compte d'exploitation de l'EPIC de ma commune qui l'activité sportive représente un pourcentage très faible par rapport à l'activité « ménages », éventuellement une

K. Deubien



Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

On a déjà vécu cette situation avec le projet de Néjames le Clap, qui a mis Caudagnes et la Balade en colère. Voilà le vrai genre de projet pour Biès!

Ce projet n'appartient à rien, sauf en matière de la commune. Je ne vois pas de quoi être étonné. La beauté de ce coin est justement la quiétude, le silence, la nature.

À la place : hélicoptères, embouteillages, voitures, nature défigurée par les voies d'accès, bruit, pollution.

Je suis sûr que ce projet pourra être enterré.

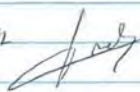
Je suis à la Balade depuis 60 ans bientôt.

Je partage totalement l'avis des personnes précédentes -
Sylvie Héro

Opposition totale à un projet de prestige dispendieux, dans une zone soit disant protégée. On serait bouleversé à tous les niveaux.

Comme mes prédécesseurs, je suis scandalisé que le problème crucial de l'eau ne soit pas le critère n°1 de faisabilité. Ne réduisant en rien celui des voies d'accès, de la perte d'une tranquillité qui ne serait nullement compensée par de pseudo avantages économiques. Tout cela pour l'usage exclusif, par des gens fortunés, d'un lieu de vie qui nous avons choisi pour sa beauté sauvage et sa nature intacte.

Nous vous en prions ardemment, "Messieurs qui on nomme grands", abandonnez ce projet malavisé pour le plus grand bien de vos administrés.

François LORBI 

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Mardi 25 août 2023

1- La présentation du projet part de l'état de l'existant qui ne me semble pas conforme avec la réalité de ce jour. Pour prendre page 4 (domaine actuel), il est question: "du domaine de Bors qui est le support d'une activité agricole d'élevage d'équidés avec notamment un manège de dressage.

En recherchant qq informations, le site demandeur.com est perçue essentiellement comme un lieu d'événementiel, le manège de dressage étant la salle de réception!

Conclusion: il serait souhaitable d'actualiser ce projet

2- Projet d'envoies qui ne vise qu'à officialiser un existant... qui a détourné l'usage initial le terrain, balisés.

3- Accès route au Domaine de Bors.

L'activité importante actuelle et prévisionnelle ne peut se suffire de l'accès par la route de la Postale.

Il faut faire évoluer cette situation de cul de sac par un autre accès (par Vaufray, Coussaynes).

conclusion: un étude d'impact approfondie est indispensable en lieu et place de 4 pages de présentation non actualisée, vague et non détaillée!

François et Philippe COUTURAUD

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Vendredi 1^{er} septembre

Le projet "Domaine de Brès" me donne une impression de "déjà-vu". Dans les années septante, un village de vacances pour "clientèle nordique aisée" devait voir le jour à Mejeanne, projet inadéquat qui n'a pas vu le jour.

Implanter une structure touristique en pleine gabrique, est-ce en adéquation avec une région qui lutte avec des problèmes de ressources en eau, comme l'a relevé M. le Maire dans la presse au mois d'avril?

Est-ce vraiment un projet d'avenir alors que les questions liées à l'environnement nous poussent à la mesure?

Trédénic Graf

Entièrement d'accord avec les propos tenus ci-dessus.

Le problème de l'eau devrait être le premier élément à regarder... construction de piscines alors qu'il coule une pénurie d'eau.

A-t-on fait une étude concernant l'impact environnemental?

Gouvernement P'etérussement des voies, à la charge de qui?

Des de pueri se rejoivent peut être ce projet qui ne peut rien opposer aux habitants de la Boudie, si ce n'est du bruit, de la pollution...
Formellement opposée à ce projet.

Cécile ROVERLY.

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

1.09.23

Concernant le projet du domaine de Brès, je désire en savoir plus sur l'impact environnemental qui aurait un tel projet, ainsi que le souci de l'eau, sachant qu'il y a souvent sécheresse dans le coin. Sinon, qu'en est-il de l'accès à ce lieu? Chemin d'accès? Crainte de nuisances, pour 1 lieu à préserver.

DH Menden

1.05.2003

- Projet privé mettant en péril les ressources publiques de la commune de Gondraigue, notamment les ressources en eau (piscines, sources etc...), environnementales (biodiversité, artificialisation de sols).
- Risques de riques d'incendie le long des axes communaux et en place en raison de mille de jeunes feuillus et du type d'arbres.
- accès par des chemins et routes communales dont l'entretien incombe à la commune.
- lot social : promotion d'un tourisme sans ~~retour~~ retombées significatives sur le habitat de la commune. Actuellement les entreprises impliquées comme prestataires de service par le secteur aérien ne sont pas des entreprises et du personnel local. Quel avis, retombées sur le locales locales et sur la nécessité d'établir des chartes supplémentaires, celles prévues sur la commune ne sont actuellement pas toutes mises à jour.
- D'un point de vue environnemental, les lieux sont impliqués dans le permis "Natura 2000" sans

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

avoir réalisé d'étude d'impact en tal -
- Il est difficile d'accepter un projet dans une
grande partie de infrastructures de tourisme (piscine,
salle de fête de 400m², parking 49 tentes)
Sont déjà utilisés pour des événements (plein
mariage par moi avec des couples jeunes) alors
que c'est déclaré en exploitation agricole.

1 sep 2023

Après lecture de ce magnifique projet de
Sud de quand même le "PROJET D'INTERET
GÉNÉRAL" ? qui est en fait une simple
transposition d'une activité non existante à ce jour, en une activité
émergente prévue.

01/09/2023

Risques multiples, incendie, réseau routier non
adapté, atteinte écologique des plus préjudiciables,
(eau, zone naturelle et sauvage), je porte la
parole d'un des citoyens du hameau de la
Baastide, formellement opposé au projet tel que
décrit, opposition que je formalise
en mon nom également. Et je réjouis
tous les arguments développés plus haut pour
dénoncer ce projet qui n'aura comme seule
conséquence d'enrichir les promoteurs au
détriment du bien être des habitants du
secteur.

Prigette Duchene

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

11-09-2023

L'abandon d'une exploitation forcée, mercantile, mensongère, avilissante, - sans aux yeux à qui connaît la localisation de ce projet de tourisme qui fait fi des ressources locales en eau, en silence, en beauté naturelle. Les seuls touristes respectueux de l'état primitif des lieux sont les amateurs de randonnée, de marche à pied, de partage tranquille et administratif de la géographie intacte ici depuis des siècles. C'est rare d'avoir un tel environnement aujourd'hui; il doit être protégé et non saccagé. Les pouvoirs publics ne sauraient soutenir les intérêts commerciaux privés d'une transformation de ce bien commun.

Tous les risques graves de ce projet ont été parfaitement soulignés par les citoyens qui se sont exprimés précédemment: problèmes d'eau, problèmes d'assainissement, problèmes de nuisance sonore et surtout problèmes d'accès dévastateurs s'ils étaient construits. Ils ne doivent pas l'être.

Paul Fargier

Générine Morgan
(château de la Bastide d'Arniols)

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

20. sept. 2023

Projet à contre courant de la prise de conscience généralisée de la problématique de réchauffement climatique / sécheresse :

Impact sur l'environnement et la consommation de ressources, appropriation de l'eau pour la gestion du domaine (piscines, arrosage, douches etc.)

Risque d'incendie important lié à une activité très forte à été, au moment où le risque est le plus élevé

Impacts sur la santé et le bien-être des habitants de la Bastide, sécurité des usagers du fait du trafic, nuisances sonores liées à l'augmentation du trafic routier et au survol des hélicoptères.

Impacts financiers sur la collectivité, sur la commune de Gondarques et le commun environnement :

Quid du financement de la création de réseaux (routes, eau potable, eaux usées) et de leur entretien dans le temps.

✍

- Le 29 septembre 2023 -

Concernant le projet du domaine de Biès

La localisation de ce projet me paraît nuire au cadre actuel avec son environnement "remarquable".

C'est un coup de poing dans cette matière que nous souhaitant préserver avec des enjeux concernant les incendies et les ressources naturelles telle que l'eau et ses dérivés... trafics excessifs et dérangeants... nuisances sonores...

Nous vivons dans une garrigue avec "Bonheur".

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Pourquoi un tel projet dans un milieu « protégé » ?
Ce serait un véritable « carnage ». Toutes les ressources naturelles sont exploitées au profit d'un projet commercial et sacrificiel pour le « bien être » de certains au détriment d'autres qui subissent. On ne peut pas parler d'amélioration du territoire mais d'une transformation radicale sans se soucier de la vie locale des habitants et de leur besoin de vie « naturelle ».

Rhainette - Libron ~~et al.~~ ~~et al.~~
Kandormael D. Rose
Dujoux Amto
- La Braille -

Projet insupportable et machroïque, dangereux avec l'impact négatif sur la ressource en eau. Sans parler des nuisances sonores et lumineuses et les conséquences sur la circulation. En complète contradiction avec la loi ZNIEFF sur la localisation des lots. Vu la clientèle cible et les prestations proposées, intégrer le tourisme vert n'est pas honnête et l'impact économique sur les commerces et villages alentours est très négatif.

Gerard Huchard

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Avec respect,
Ladette et Denis Falgout *Falgout*

Premier Message le domaine de Bris est
tout sauf un domaine agricole tout ce n'est
qu'une construction récente, de plus ce domaine
a déjà conduit deux chemins d'accès
paralisant les pompier.
On se t'ont prendre l'eau a versuel
qui a déjà été approuvé par St Marcel.
Et le trafic routier, et l'antifouling
des sols. Ce projet pharaonique ad rien
a faire dans cette quartier preserveci.
Peut être que le conseil communal
fera des réunions suivie d'apartid
dans ce lieu. Les riverain ne veulent
pas se retrouver a IBISA.
Que m^r REY et sa clique s'occupe
plutôt des rats de la l'éducation
avec l'argent public.

Un projet similaire a eu lieu a St André
de Repupentia c'est un fiasco financier

Delfach Maurice.

15

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

le 06 octobre 2023

Le développement de ce projet est tout simplement une injure à la nature, le non-respect d'une zone naturelle est inadmissible. Que dire des nuisances pour les habitants de "la Bastide" ? Tout simplement intolérable ! A une époque où les restrictions d'eau se généralisent il est inconcevable de laisser se développer un tel projet !

Nuisances pour la faune, la flore, nuisances sonores et impact visuel pour toute une région. Nous habitons Venferail soit environ 4km à vol d'oiseau et à chaque soirée organisée au Domaine actuel, les nuisances sonores nous dérangent fortement, même impossible de dormir certains soirs. Qu'en sera-t-il si le projet se développe. Destruction de paysage ! Débranchement des poutres... Nous développerons notre point de vue plus largement lors de la consultation publique mais nous disons déjà NON CATEGORIQUEMENT à ce projet.

At Fabre

Le 06/10/2023

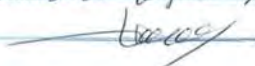
Habitants du Hameau de Mas Mouras, nous subissons depuis plus de deux ans de nombreux désagréments dus aux festivités au Domaine de Brie. Tels que des nuisances sonores (diurnes et nocturnes). Nous sommes CONTRE ce projet. Nous sommes dans un Hameau où les gens viennent chercher la tranquillité et non, l'ambiance d'IBIZA. Ce projet dévalorise notre petit village, et vous transformez un lieu privilégié en discothèque à ciel ouvert. Sans parler de l'impact environnemental et la protection de la ressource en eau... Envisagez vous de couper notre réseau d'eau potable pour le Domaine de Brie ?

Severine THIBON
et Bernard

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

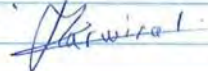
le 6/10/2023

Habitants, habitantes du Mas Roumis commune de VERFEUIL,
depuis deux ans nous subissons des nuisances sonores
allant jusqu'à 4 heures du matin sur le Domaine de
Borès ce situant sur le hameau de la Bastide commune
de Gaucargues. Nous ne sommes pas une station
Balnéaire comme IBIZA, c'est pour ça que
nous sommes contre ce projet. S'estime que la
population aurait dû être concertée pour ce nouveau
projet. Non seulement nous rencontrons des problèmes
d'approvisionnement d'eau.

Jean-Louis et Magali Louchet



le 9/10/2023

Projet anachronique et surdimensionné par rapport au territoire comme
continuant à l'heure du changement climatique et de ses
effets désastreux à la mise en péril de la ressource en
eau et à l'artificialisation des sols, sans parler des nuisances
sonores et lumineuses, ni de l'augmentation considérable du
trafic. Et tout cela au cœur d'une Zone Natura 2000!
Non mon avis résolument négatif.

Mylène Carminato 

le 09/10/2023

Projet tout à fait contre, pas du Bénéfique
pour les environs. Nous voulons garder la
paix, la Sérénité du Village de Verfeuil
trop de nuisances déjà actuellement. Le bruit
surtout et l'eau déjà nous sommes souvent
en restrictions. Protégeons la nature et le
bien être des habitants. Pour moi c'est négatif.

Madeline Basset 

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Le projet prévoit des bâtiments à usage agricole ou de logement. Le site interest du domaine de Brès montre une autre activité d'hôtellerie et de restauration. Ceci étant en interdiction complète de PLU de Gombary uq. Nous, habitants de Ploubaz subissons les désagréments de ces festivités nocturnes. nous demandons que cela cesse immédiatement.

Le projet se situe il pas une tribune de mise en conformité de l'existant?

Cécile et Jacques ROMAN

le 10/10/2023

Depuis 1966 notre famille habite rue de Gougan à Vezfuit dans un cadre des plus serein et naturel.

Dans cet environnement à fuisever, le projet démentiel tel qu'il est décrit n'est pas envisageable. A plusieurs titres - nuisances environnementales (eau, dégradation des terres, etc), nuisances sonores, pollution dues aux transports, etc etc. En l'état actuel le "Domaine de Brès" pose déjà question !!!

Jean-Christophe et Brigitte PELÉ-
QUANTIN -

Un véritable scandale! Comment peut-on présenter un projet de ce type en 2023 alors que se posent les problèmes de l'eau et du réchauffement climatique? Comment la mairie peut-elle donner sa couverture au projet Courant de N. AUBERT?

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Sous couvert d'une activité agricole inexistante, le Nas de Brès ne cessait de nous importuner depuis quelques années: le chemin qui relie la BASTIDE à VERGAIL a été coupé, les nuits sont accompagnées des "Bouh-Bouh" de mariage, des constructions ont été faites sans permis de construire et maintenant M. ALBERT veut faire de la vallée un nouvel IBIZA. Nous ne nous laisserons pas faire !!
Non à la Mafia goudougaise!

Erse Verjeuil - 10/10/23

Une route, un véritable scandale, un projet non écologique, non respectueux de notre nature de notre bel environnement, sans compter les nuisances sonores, la pollution...

Béa Verjeuil / 13/10/23

Nous nous opposons fermement à ce projet qui est un affront à une zone classée "Natura 2000". L'actuel domaine étant déjà une nuisance pour l'environnement, la nature et les habitants autour. Habitants de Vergail et de la Bastide subissent déjà une multitude de nuisances (sonores, lumineuses, trafic routier, eau).

Avec le réchauffement climatique, nous sommes déjà en restriction d'eau depuis plusieurs années avec un état de crise cet été.

Ce projet ne ferait qu'aggraver ce phénomène - Quant aux créations d'emplois? Les structures actuelles n'arrivant déjà pas à embaucher (glaces, commerces, restaurants, etc...


Verjeuil, le

M. et Mme GOSSEZIN 13/10/2023

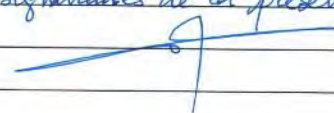
Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

LLES COMPLEMENTAIRES AU REGISTRE DE CONCERTATION DU PUBLIC : Structuration et développement d'un projet touristique structurant au lieu-dit « Domaine de Brès » sur la commune de Goudargues


Je, soussignée, ^{me} Patricia Olivetti déclare m'opposer au projet de développement d'un projet touristique au lieu-dit "Domaine de Brès" sur la commune de Goudargues. La raison essentielle étant la circulation et le bruit que cela va générer. J'aimerais que soit préservé le calme et le silence de la campagne pour l'équilibre psychologique des habitants ainsi que la retraite possible des personnes âgées.



03 Novembre 2023.
Le Collectif de Verfeuil et ses environs a remis ce jour les 212 signatures originales du document "Observations des habitants de la commune de Verfeuil et de ses environs, signataires de la présente"



19.1





Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

FEUILLES COMPLEMENTAIRES AU REGISTRE DE CONCERTATION DU PUBLIC : Structuration et développement d'un projet touristique structurant au lieu-dit « Domaine de Brès » sur la commune de Goudargues

13 Octobre 2023.

Nous donnons suite ce projet pour les raisons suivantes :

1/ Le domaine actuel dispose d'un comportement constructif malgré leur interdiction (PLU zone A)

2/ On subit actuellement de nombreuses nuisances : sonneries, hélicoptères, cortèges de limousines...

3/ Le projet ne prévoit en aucun cas son impact environnemental, seul le rendement économique est pris en compte.

4/ Le projet est sur une zone NATURA 2000, cela n'approuve pas dans le projet

5/ Non prise en compte de ressource - Il n'est pas possible de restreindre la population aux usages de l'eau et aménager un domaine grand consommateur

6/ Il n'y aura aucune retombée financière pour la commune et les commerces ni de création d'emploi en local.

7/ Il n'est pas normal de déroger aux règles pour le plaisir de privilégiés -

Yannick de Valéry MARTIN

Verfekt

Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie

Mairie de Verfeuil - Domaine de Brès

ARRIVE LE
12 OCT. 2023
MAIRIE DE GOUGARGUES

La semaine dernière, le conseil municipal de Verfeuil, par le biais d'un courrier, a apporté sa contribution à la concertation publique du projet au domaine de Brès (commune de Goudargues).

Lors de la dernière assemblée qui s'est tenue le vendredi 06 octobre, nous avons réitéré notre position en votant, à l'unanimité des élus présents et représentés, une motion portant sur le sujet.

Vous trouverez, ci-après, la copie de nos observations.

"La municipalité de VERFEUIL dénonce la situation présentée dans ce dossier qui ne reflète pas la réalité actuelle du domaine de Brès. Il ne s'agit plus d'un simple corps de ferme mais d'un complexe proposant réceptions de mariage, hébergements multiples avec une capacité dépassant 100 personnes, pour preuve les présentations commerciales des prestations proposées sur le site internet du domaine de Brès.

Bien que nous soyons favorables à l'évolution des zones agricoles/ naturelles pour le développement de projets MODERES d'accueil du public (gîte, habitat insolite, vente production locale, ateliers artisanaux...) nous ne pouvons cautionner un projet de grande envergure tel que celui présenté dans la concertation.

En effet une telle ambition ne prend pas en compte la fragilité des ressources (consommation d'eau, multiplication des piscines, consommation électrique nuit et jour des lieux climatisés), la sensibilité du site (aggravation des nuisances par l'explosion du trafic, par la fréquence des événements festifs, par la pollution lumineuse du site illuminé comme "Versailles", immensité de l'assainissement non collectif...). De surcroit, évacuer des centaines de personnes rassemblées dans un massif forestier en feu serait catastrophique.

Cela reviendrait à créer en une opération immobilière un hameau au domaine de Brès plus grand que ceux qui se sont développés au fil des siècles dans les environs (Goussargues, Montèze, Favoyrol...).

Nous demandons que le projet soit révisé et que les activités en place soient régularisées ou retirées."



Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie

Page 1/2

ARRIVEE
09 NOV. 2023

Observations portant sur le dossier de concertation relatif à la DP/MEC du SCOT et du PLU de Goudargues – Projet touristique au lieu-dit Brès

Le dossier de concertation de mise en compatibilité du SCOT et du PLU de Goudargues d'un projet porté par un opérateur privé pour le développement d'un projet touristique structurant au lieu-dit « Brès » sur la commune de Goudargues (cf. délibération n° 23/2023 du Conseil communautaire en date du 3 avril 2023) fait une présentation trompeuse ne reflétant pas la réalité.

- Le Domaine de Brès serait le support d'une activité agricole, élevage d'équidés et cultures diversifiées. Les photographies, peu nombreuses, à l'appui de cette affirmation ne montrent pas le Domaine tel qu'il existe actuellement à l'encontre des photographies, descriptions des rubriques prestations, hébergements, mariages et séminaires, avis mis sur le site web du domaine domainedebres.com © Copyright 2018 - Tous droits réservés - DOMAINE DE BRÈS
- Le domaine a déjà entamé une mutation d'activité, nombreux mariages et événements d'exception organisés (cf. le site cité ci-dessus ainsi que des sites de mariages et événements d'exception). Des bâtiments supplémentaires ont été construits pour permettre l'hébergement (100 couchages) et l'accueil de 250 convives. Passages de véhicules de traiteurs, d'entreprises de blanchisserie... témoignent de la réalité de cette conversion.
- L'offre de restauration ne serait finalement pas retenue pour éviter une concurrence avec les restaurateurs accroissant les allées et venues de touristes et leur évitant un séjour en vase clos (antinomique avec la présentation d'un lieu si idyllique !)
- Ce projet permettrait de développer une offre hôtelière et d'hébergement haut de gamme et d'augmenter le nombre de lits présents sur la Communauté d'Agglomération. Or les hébergements existants sur le territoire ne semblent pas fonctionner à plein...
- Le Domaine de Brès est décrit comme un lieu très accessible des régions, pays environnants, voire du monde entier, (proximité d'échangeurs autoroutiers) au sein d'un espace agricole et de garrigues situé à 4km du centre de Goudargues et 18 km de Bagnols-sur-Cèze. Nulle part il n'est fait référence, ni dans le texte ni sur les schémas ou vues aériennes, de l'existence du hameau habité de La Bastide d'Orniols, traversé par un chemin communal, seule voie d'accès au Domaine de Brès et voirie inadaptée à cet afflux de véhicules. La mutation d'activité a généré une sur fréquentation du chemin communal, mettant en danger les habitants du hameau, les randonneurs (ce chemin communal étant chemin de randonnée sur sa totalité, inscrit sur le Carto-Guide Entre Cèze et Ardèche des Espaces Naturels Gardois www.tourismegard.com), les vététistes, malgré la pose de bandes rugueuses dans le hameau sensées limiter la vitesse des véhicules mais peu suivie d'effet.
- La carte présentant le domaine dans l'environnement touristique du territoire met en avant des points forts mentionnés dans le document du SCOT du Gard Rhodanien du 27 juin 2019 :
 - Mettre en place une dynamique économique liée au tourisme vert et viticole, s'adaptant aux enjeux du changement climatique
 - Maintenir et valoriser la qualité paysagère et environnementale, socle du tourisme vert
 - Favoriser les déplacements doux à visée touristique (randonnées, itinéraires et boucles cyclotouristiques)Ces points sont en inéquation avec le projet présenté.
- Le bâti du domaine existant : des bâtiments non mentionnés, en plus des deux corps de bâtiments initiaux, ont été construits (visibles sur le site web domainedebres.com) ou transformés (manège de dressage, hangar).
- Des prospections diurnes ont été faites sur le Domaine en avril et juin 2023 pour inventorier les espèces sauvages fréquentant ce lieu ; on peut se demander comment des animaux pourraient vivre dans un tel environnement (fêtes, musiques, éclairages, fréquentation humaine importante, véhicules...) Pas de beaux ciels étoilés ! Dérangements assurés peu propices pour une installation de représentants de la vie sauvage, notamment le lézard ocellé dont la présence n'a pas pu être démontrée. Pourtant il est possible de voir des vols de grands rapaces dans ce secteur (aigles de Bonelli, circaètes Jean-le-Blanc). Pas de rapport concernant la vie animale nocturne (pourquoi ?) ni d'inventaire de la



Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie

Page 2/2

flore sauvage. Mais présence de pelouses entretenues et de lavande (lavandin). Il aurait été bienvenu de faire une étude sur la biodiversité et le milieu naturel du Domaine de Brès avant que celui-ci ne se transforme en accueil d'événements d'exception.

- La carte présentant le schéma de la Trame Verte et Bleue à l'échelle communale et sur la zone d'étude (continuité écologique, corridors pour la faune sauvage) est inexploitable.
- Risque feux de forêt : le document indique que *la zone de projet se situe en dehors de zone boisée, qu'un aléa subsiste sur les franges du secteur d'étude* et que *la zone de projet est accessible pour la défense incendie*. Or on ne peut y arriver que par une seule et unique voie, le chemin communal de La Bastide à Brès, voie desservant le hameau de La Bastide d'Orniols et d'autres habitations isolées, voie étroite et peu roulante.
- La ressource en eau est évoquée très succinctement dans le tableau de synthèse des enjeux environnementaux principaux existants : *les eaux sont de bonne qualité sur le territoire - En attente des données de l'agglomération pour l'adéquation besoins/ressources future*. La problématique de la baisse significative des nappes phréatiques, de leurs réapprovisionnements de moins en moins conséquents, des périodes de sécheresse et de canicule de plus en plus fréquentes et longues n'est pas abordée. La ressource en eau n'est pas pérenne. Quelles conséquences pour ce domaine prévu pour un accueil massif de touristes, d'invités, quand des arrêtés préfectoraux seront émis notifiant des restrictions d'usage de l'eau et privilégiant les usages alimentaires, sanitaires et de protection, ce qui a été le cas à plusieurs reprises. Risque de baisse de fréquentation future, ce qui serait dommageable pour le territoire !
- Le Domaine aurait un assainissement non collectif. Qu'en est-il actuellement alors qu'il reçoit d'ores et déjà de nombreuses personnes ?
- *Peu de production de nuisances et pollutions au niveau communal et du Domaine: une qualité de l'air pouvant se dégrader en période estivale, notamment à cause de l'ozone et des pollutions liées au trafic des véhicules à moteur*. Il est notable de faire remarquer ce dernier point. Le Hameau de La Bastide, qui n'est mentionné nulle part, fait-il réellement partie de la commune de Goudargues ? Si oui, les nuisances sonores, la dégradation de la qualité de l'air et les pollutions dues à l'intensification du trafic de véhicules sont réelles (allées et venues d'invités se rendant au Domaine, partant explorer les environs, retours en pleine nuit, gros véhicules d'entreprises de services divers pour ce même lieu...). Tourisme vert ? Adaptation au changement climatique ? Respect de la qualité de vie des habitants du secteur traversé ? La pollution lumineuse du Domaine n'est pas mentionnée.
- *Le programme du projet envisagé et à travailler* : création de nouvelles bâtisses, de nouvelles piscines ... En plus de celles déjà construites pour l'accueil de nombreux invités et non décrites dans ce document ? Créations ? Quelle est la réalité ? Nombre à terme des hébergements (tipis, bâtiments), des salles d'accueil, de réceptions, de restauration, piscines, lieux de détente ? Nombre potentiel de touristes et/ou invités (250 actuellement, non zéro) combien avec le projet ?
- Le projet a été présenté au conseil communautaire de l'agglomération comme étant d'intérêt général au regard de créations d'emplois directs sur le Domaine et indirects. Aujourd'hui, quelles sont-elles ? Quel est le bénéfice financier actuel pour la commune dans la mesure où pour l'instant rien n'existe ?
- L'information de la procédure de concertation de mise en compatibilité des documents d'urbanisme, le SCOT Gard Rhodanien et le PLU de la commune n'a pas été complète : elle n'a été annoncée que depuis peu sur le site internet de la commune remis en service tout récemment (23/10/2023). Le projet n'a fait l'objet d'aucune délibération de conseil municipal, d'aucune présentation écrite dans le bulletin municipal, pas plus que de présentation publique à l'ensemble des habitants de la commune.

En résumé cette présentation ne reflète ni la réalité des faits (changement de destination du Domaine avérée – organisation d'événements d'exception - accueil et hébergement quasi hôtelier d'environ 100 personnes, restauration de 250 convives), ni la réalité du bâti. Il ne s'agit pas de création. Le projet est en partie réalisé. L'étude d'impact sur la faune et la flore doit être faite avant la mise en fonction du lieu en accueil, hébergements et organisation d'événements d'exception, de séminaires.


Marie-Hélène GENSON – Goudargues le 9 novembre 2023



Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie

C-6



La Bastide d'Orniols, le 6 novembre 2023.

Madame, Monsieur,

En tant que résident non permanent de la Bastide d'Orniols à Goudargues, je suis comme beaucoup de mes voisins, préoccupé par les informations qui nous parviennent du Domaine de Brès ; cela d'autant plus après le communiqué publié sur le site de l'agglomération du Gard rhodanien (<https://www.gardrhodanien.fr/lagglo/grands-projets/presentation-du-projet-du-domaine-de-bres/>). Ce qui est présenté comme un projet est en réalité déjà existant si on s'en tient au site web du Domaine de Brès : « ... un mas de 300 m2 comprenant 5 chambres ainsi que 4 boxes à chevaux aménagés. », « ... un gîte écurie de 4 couchages et également les gîtes du moulin, 6 couchages. Soit la possibilité de loger jusqu'à 100 personnes. » (<https://domainedebres.com/>). Je ne vois pas comment des activités équestres ou de production d'huile d'olive pourraient se dérouler dans des bâtiments déjà attribués à des activités hôtelières de luxe. Il y a là clairement une volonté de faire avaliser un fait accompli.

Je ne suis a priori pas contre le développement d'un tourisme rural et durable dans la région qui amènerait des emplois bienvenus et une augmentation des activités commerciales de Goudargues. Malheureusement on se trouve dans le cas du Domaine de Brès face à une situation déjà existante en contradiction avec les règles de zone Natura 2000 sur laquelle il se trouve et à l'opposé d'un projet inscrit dans la durabilité nécessaire à une région fragile sur le plan hydrologique. Le nombre de couchages, déjà établi à une centaine, pourrait même passer à 250, selon la demande déposée. Les activités du domaine sont externalisées et ne bénéficient pas aux commerçants de Goudargues. Les cortèges de voitures des mariages traversant le hameau de La Bastide ou les animations musicales et d'éclairage laser ressenties dans le village de Verfeuil ne correspondent pas à ce qu'on pourrait attendre d'un établissement respectueux de l'environnement et du voisinage.

Meilleures salutations.

Yves Magat, 384, chemin de la Bastide à Brès, 30630 - Goudargues




Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie

C-5

Jacques ROMAN
9 Chemin de Cuègne
30630 VERFEUIL

Le 24 octobre 2023


A Monsieur le maire de Goudargues
30630 GOUDARGUES

Objet : domaine de BRES

Monsieur le maire,

Je vous demande de m'adresser une copie des documents suivants concernant le domaine de Brès :

- 1) Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) que vous avez délivrées à l'EURL domaine de Brès, ou EARL domaine de Brès, depuis l'année 2015 : les dossiers entiers de la demande ou de la déclaration ainsi que les avis délivrés en cours d'instruction et les arrêtés ou certificats d'autorisation tacite,
- 2) Les déclarations d'ouverture de chantier et les déclarations d'achèvement de travaux consécutives à ces autorisations,
- 3) Les certificats de conformité consécutifs à ces travaux,
- 4) Les éventuels arrêtés de suspension,
- 5) L'autorisation de construire ou d'aménager un établissement recevant du public délivrée en application des articles L 122-3 et R 122-7 du code de la construction et de l'habitation : entier dossier de la demande ainsi que les avis délivrés en cours d'instruction et l'arrêté ou certificat d'autorisation tacite,
- 6) L'autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public délivrée en application des articles L 122-3 et R 122-7 du code de la construction et de l'habitation, entier dossier et arrêté,
- 7) Les extraits pertinents du PLU (documents graphiques et règlement) relatifs au domaine.


Ces demandes concernent particulièrement :

Les parcelles cadastrales N° AF 905, AE 1345, 1357, 569, 548, 549, 1356, 1352, 1351, 1350, 1349, 1347.

Les permis de construire

- N° 03013116RA002 accordé en 7 avril 2016 à EARL Domaine de Brès
- N°0313115RA003 accordé le 27 août 2015 à EARL Domaine de Brès
- N° 03013115RA003M01 du 03 décembre 2020 à EARL Domaine de Brès
- N° 03013120R0015 du 10 décembre 2020 EURL Domaine de Brès
- Demande de pièces manquantes du 30 décembre 2020 à EARL Domaine de Brès


Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Jacques ROMAN




Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie




Verfeuil le 10 octobre 2023

Ah, ah, ah ! Le domaine de Brés, projet d'intérêt général.
Mais je rêve, je suis dans une autre dimension ! Un projet qui nous présente une activité d'éleveur agricole d'équidés (oui ça fait mieux que chevaux) qui pourrait se transformer, comme par magie, en un magnifique hôtel « Plusieurs Étoiles » pour accueillir et satisfaire les besoins toujours plus grandissants d'une clientèle fortunée. Mais je pouffe de rage car ce domaine, qui, présenté, comme un projet existe depuis maintenant plus de 3 ans sous une forme dite allégée et nous en subissons régulièrement, nous, le petit peuple de la vallée, les nuisances sonores et visuelles. Alors oui je m'oppose catégoriquement en tant que citoyen, à cette ineptie environnementale, à cette élucubration architecturale qui sous prétexte d'apporter bon nombres d'emplois et une manne touristique non négligeable et bénéfique à notre région trouverait droit d'exister en toute illégalité en zone agricole Natura 2000.

À l'heure où les restrictions d'eau sont monnaie courante, à l'heure où je fais caca depuis bientôt dix ans dans des toilettes sèches afin de réduire mon empreinte écologique n'utilisant que des produits impactant le moins possible la nature, triant, compostant plus que de raison, comment puis-je envisager la réalisation, et je dirai même la régularisation, puisque tel est le cas d'un tel projet ? Je m'oppose donc à cette dérive et tout ce qui en découle sans aucune mesure après avoir apaisé ma colère pour ne pas répondre sous l'impulsion ce qui aurait faussé mon analyse de la situation. Je m'oppose à tous ce qu'il représente, des lois à deux vitesses, le clientélisme, peut-être la combine, le non-respect de notre environnement, des ressources, le mensonge, la vanité, l'orgueil, une certaine forme d'oligarchie régionale qui octroie des droits aux uns sous prétexte que, en les refusant à d'autres qui seraient eux dans leurs bons droits.

Je m'oppose aussi car après avoir fait une analyse anticipée de la situation, il impacte directement notre tranquillité et celle d'animaux protégés par des nuisances sonores récurrentes, musique, passage d'hélicoptères. Je m'oppose enfin, car comment peut-on invoquer un bénéfice touristique pour appuyer un tel projet ? Pensez-vous que les personnes qui louent Trente-mille euros le domaine, que dis-je Trente-mille, c'est le prix actuel, bien plus si le projet est accepté, iront acheter leurs saucissons au boucher du coin ? Je doute même que les traiteurs du cru soient mis à contribution. Puisque nous sommes dans le délire le plus total sans commune mesure et sans limite, est-ce que le Cheikh Bab El Erh, quand il viendra, exigera une piste d'atterrissage pour son jet privé et un accès direct aux cascades du Sautadet par téléphérique provisoire qu'on s'empressera d'ajouter au PLU sous prétexte qu'il apporte des emplois à la région ? Il est probable que la mégalomanie et le sentiment de toute puissance de certain puissent les emmener à de tels délires inacceptables. Alors oui je suis farouchement opposé et contre un tel projet et mettrai tout en œuvre à mon niveau et par tous les moyens légaux pour qu'il ne voit jamais le jour.

Olivier Daumas un habitant du Mas Mouras à Verfeuil





Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie

Claire Bettex Graf
ch. du Clapas 5
F- 30630 La Bastide de Goudargues

(propriétaire résidence secondaire avec mes 2 soeurs
Anne Petit Graf et Christiane Vlaiculescu Graf,
nationalité française par notre mère)

Domicile fixe:
Av. des Mousquines 14
Ch - 1005 Lausanne Suisse

clairebettex@bluewin.ch

Lausanne, le 20 septembre 2023

ARRIVE LE
20 SEP. 2023
MAIRIE DE GOUDARGUES

CONCERNE : PROJET TOURISTIQUE du DOMAINE DE BRES
Modification du SCOT du Gard Rhodanien et du PLU de Goudargues (30630)

Mesdames, Messieurs, les membres de la Communauté d'Agglomération, Monsieur le Maire,

C'est en 1969, que nos parents ont acheté une maison en ruine à la Bastide, maison que nous avons reconstruite et restaurée en bonne partie nous-même. Vacances après vacances, nous y avons passé toutes nos vacances et avons lié des amitiés avec les habitants de Goudargues et ses environs. Pas une année où je ne suis venue, une voir plusieurs fois, durant mes vacances, avec mes parents puis ma famille, mes soeurs, nos enfants, des amis. Nos enfants, petits-enfants sont tous très attaché(e)s à cette Bastide et tout ce qui en fait un lieu paisible, convivial: la Cèze accessible à pied, Goudargues son canal, ses commerces, son marché, ce hameau de la Bastide entouré d'une nature riche et préservée où la faune et la flore cohabitent harmonieusement.

Depuis environ 2 ans lors de nos promenades sur le chemin qui mène à Brès, à plusieurs reprises, nous avons constaté une circulation inhabituelle, parfois à vive allure, des camionnettes, des avions privés, hélicoptères ? En parlant avec des amis, résidents de la Bastide, j'ai appris qu'il se trouvait un Lieu où étaient organisé des réceptions, mais surtout des mariages ... et mes filles m'ont alors montré un site internet qui m'a incroyablement surprise !

Cette circulation est devenue de plus en plus intense et régulière, voir dangereuse, la montée de la Bastide est étroite et si nous, résidents, roulons doucement, il était vite fait de reconnaître ceux qui montaient ou redescendaient de Brès. Cet été, j'ai découvert des lignes indiquant une limitation de vitesse peinte sur la route, pas vraiment très lisible, mais elles s'arrêtent sur le replat à la hauteur du ch. du Clapas après les riverains et les promeneurs ont intérêt à longer le bord, voir les accotements pierreux de la garigue.

Bref, comme bien d'autres, je me suis mise à m'interroger, à parler de ce qui se passait « là-haut » et à m'inquiéter, cet été j'ai appris qu'un énorme projet était en « préparation » sur le Domaine de Brès.

Qu'en est-il ? Il semblerait que dès le début de cette reconversion d'un Domaine agricole les choses aient été modifiées sans autorisation préalables, pas très compliqué lorsqu'on se trouve à l'abri des regards ... mais pas très légal. Je me souviens avoir dû faire des demandes pour ouvrir un fenestron dans le haut d'un mur qui ne donnait même pas sur la voie publique. Actuellement ce projet veut s'étendre, s'agrandir, 100 chambres, avec sanitaires j'imagine, des mazets de 4 pièces on ne précise pas combien, des piscines, un loundge, une très grande salle de réception, un restaurant ... tout cela dans un premier temps et le tout sur un domaine agricole vignes, cultures, élevage de chevaux ?



Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie

Ceci dit je comprends fort bien que les écuries aient été supprimées je me souviens encore de la ferme du Château, au bas de la Bastide: en été les odeurs de fumier et les mouches montaient jusqu'à nous. Alors vous imaginez bien qu'on ne peut pas organiser de tels EVENEMENTS dans un manège

Alors, j'ai des questions :

- pour accéder à Brès ? actuellement en montée et en descente: La Bastide avec tous les désagréments que l'on sait pour les riverains, le bruit, la pollution, les risques pour les piétons adultes, enfants, qu'en est-il ?
- il est déjà prévu une route d'évitement, qui partirait du ch. de la grange du Bois près de la station d'épuration ? chemin qui aurait parait-il déjà été rebaptisé chemin de Brès ? pour se faire, il va falloir déboiser pour élargir, c'est un chemin de terre, passage des oiseaux, des sangliers ... y-a-t-il eu une mise à l'enquête pour faire cette route ? en ZONE NATURA 2000 ?
- la station d'épuration depuis l'intensification des constructions a déjà du mal à suivre en haute saison, qu'en est-il des eaux usées de ce Domaine de Brès qui va accueillir autant de personnes. Et le ramassage des poubelles ?
- depuis de nombreuses années, l'EAU est de plus en plus un problème, restriction d'arrosage pour les cultures, jardins, interdiction de laver les voitures, remplissage des piscines ... la Cèze est à un niveau très très bas au printemps déjà, les différents forages déjà faits sur la Commune ont tari plusieurs sources et ainsi privé la rivière de cette eau de source ... d'où va venir l'eau pour alimenter le Domaine de Brès ? Certains villages, pas loin, sont déjà alimentés en eau par des camions citernes. Et en cas d'incendie sur place, ou dans la garrigue proche. Piscines, sanitaires, cuisines, buanderies, arrosages des jardins fleuris entourant piscines, et autres bâtiments de réceptions
- on parle de BENEFICES pour la Commune, la Région, on compare avec des projets similaires en Toscane mais jusqu'ici aucunes retombées pour les commerces de Goudargues ... ni d'emploi pour les gens de la région, les Traiteurs viennent de Marseille ou d'ailleurs, le personnel également, où sont-ils logés ?
- toutes ces infrastructures indispensables pour réaliser un tel projet ont un coût , qui va payer ? les contribuables ?
- et je me répète, nous sommes en zone NATURA 2000, des réglementations sont là pour protéger la Nature qui plus que jamais en a bien besoin et empêcher que l'on ne puisse pas faire n'importe quoi !

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce qui précède, je me joins à ceux et celles qui ont déjà réagi à l'annonce de ce Nouveau Projet qui me semble vouloir au passage « légaliser » tout ce qui a déjà été mis en place dans l'ombre et à l'abri des regards. Merci de faire en sorte que les réglementations en matière de mise à l'enquête, d'occupation des sols, des constructions, soient respectées et les mêmes pour tous.

Recevez, Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire mes respectueuses salutations,

Claire Bettex Graf




Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie



Le Mouras 09 octobre 2023

Bonjour madame , monsieur

Nous venons de prendre connaissance du projet de réalisation d'un hôtel d'une capacité de 100 chambres sur le domaine de Bres suite à la concertation de la communauté d'agglo gard Rhodannien datant d'avril 2023.

Ma famille (agriculteur)et moi, vivont depuis plus de 2 générations sur la commune de Verfeuil, dans le hameau du mas mouras. Ce hameau est constituée d'une quinzaine de maisons et se trouve mitoyen à 1,5kilometre environ du domaine de Bres.

Nous sommes très étonné de la présentation de ce projet alors que l'activité d'évènementiel existe depuis environ 4 ans (depuis 2019), nous en subissons les nuisances sonores et visuelles (musique, lumière intense toute la nuit , va et vient d'hélicoptère,...)

Je constate que le projet a été fait en tout inégalité sur une zone Agricole : accueil de mariages 1 à 2 fois par semaine, accueil d'hébergements (proposé sur le site du domaine de bres, <https://domainedebres.com/hebergements/> et sur facebook video et images à l'appuies)

Nous sommes affligés que la commune de Goudargues est laissé faire et soutenue le propriétaire de ce domaine jusqu'à maintenant sans ce soucier de l'impact de nuisances sur la commune de Verfeuil .

Mon étonnement est encore plus grand sachant que celui-ci va être surdimensionné en total inéquation avec son environnement . Ce projet va aggraver davantage les problèmes que nous rencontrons en ce moment sur l'énergie et le manque d'eau.

Je peux comprendre que les habitants de Goudargues ou de la région ne font pas cas d'un tel projet car ils ne sont pas directement impactés par les nuisances que nous vivons depuis 3 ans

Je vois aussi qu'il est indiqué que c'est un projet d'intérêt général, je ne vois pas trop l'intérêt économique que cela va apporter à la région étant donné les prestations luxueuses que propose actuellement le domaine. il est ouvert à un public ciblé et non à une clientèle modeste ; il n'est pas dans une démarche de circuit court local . Les personnes qui louent cet endroit, font venir leur propre boîte d'évènementiels et de restaurations d'autres régions, dorment 1 nuit ou 2 et repartent. Les bénéfices de ce projet reviendront essentiellement au propriétaire et augmenteront son emprise et son ambition sur la commune sans aucune mesure.

Je refuse l'échelle d'un tel projet dans cette zone naturelle, elle ne peut se faire actuellement dans le contexte dans lequel nous vivons, et dans le cadre de vie que nous avons choisis, que nous chérissons et que nous respectons.

Veuillez madame monsieur tenir compte de ma position et d'en prendre note
Cordialement
Joelle falgari daumas, du mas mouras à Verfeuil



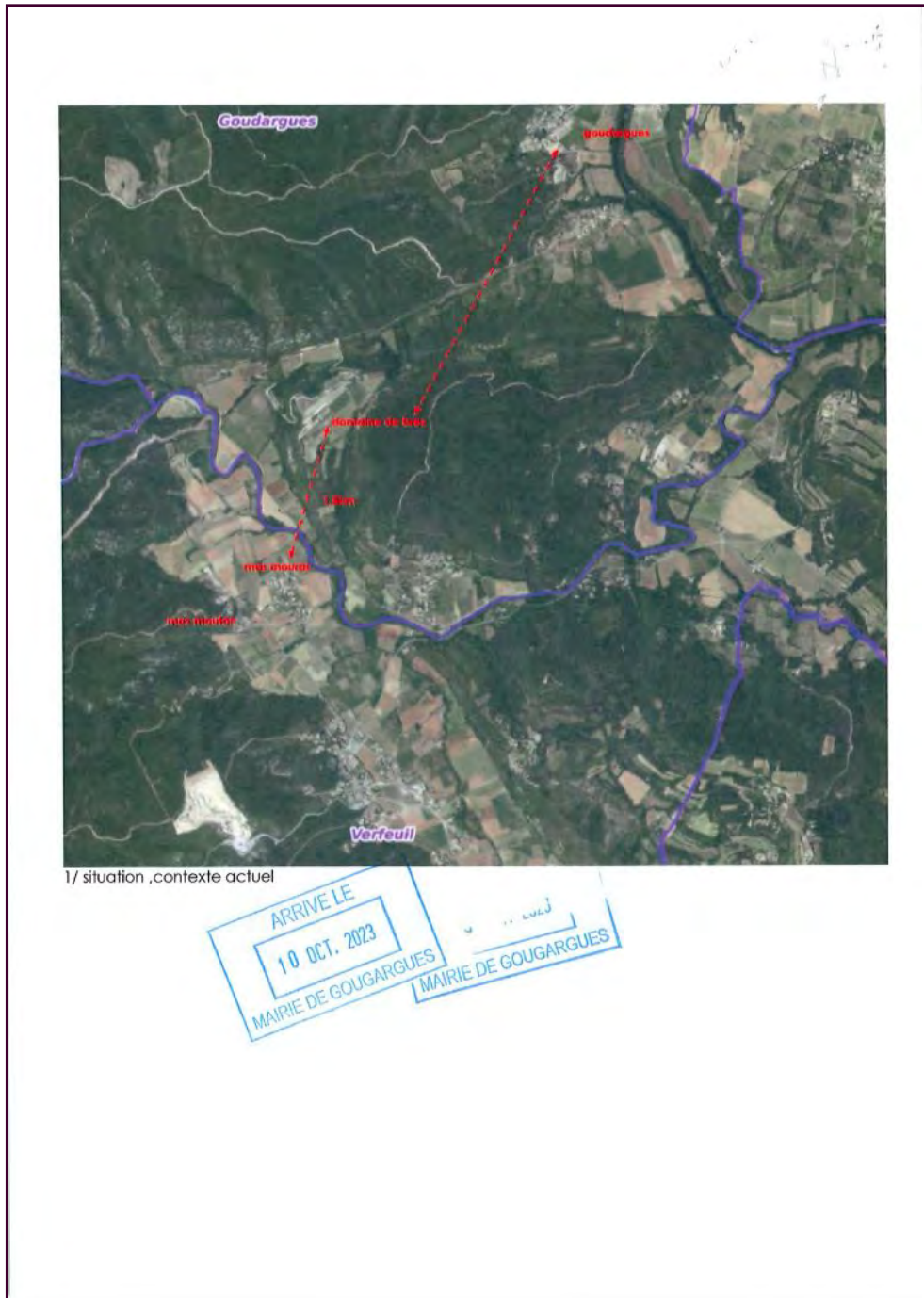
Je vous joint les documents :

1/ situation des hameaux sur la commune de verfeuil mitoyen au domaine.
2/l'évolution de l'activité de ce domaine qui n'est pas du tout lié à une activité d'élevage depuis 2019, Photos aérienne de géoportail de 2018 et évolution actuelle



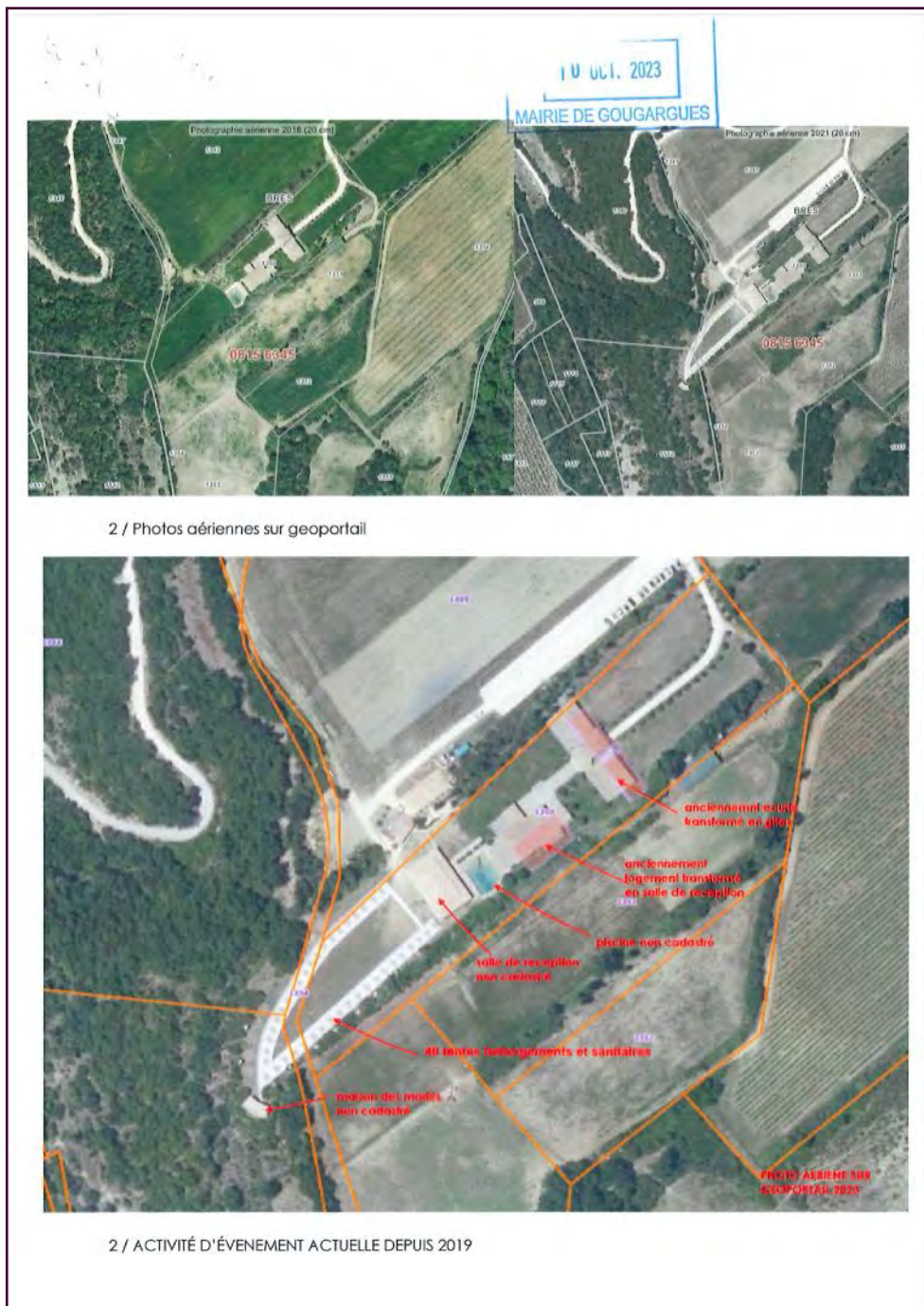
Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie



Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie



Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Reçu par courrier en mairie

DP/MEC du SCOT et du PLU de Goudargues
A l'examen de la vue aérienne ci-dessous, il apparaît que certaines des infrastructures du Domaine de Brès ne sont pas bâties sur les parcelles prévues au titre des demandes d'autorisation et qui plus est, a priori en partie sur une parcelle du domaine public.
→ Il semble décidément urgent que l'autorité publique s'intéresse à l'état actuel du site : conformité des constructions et de leur exploitation aux autorisations administratives effectivement accordées.

Vue aérienne site Domaine de Brès – Source site www.geoportail.gouv.fr/carte 2023-10-16



Annexe 2 – Contributions reçues via le registre d'observation papier

Pétition complète annexée au présent document

Concertation L 103-2 du code de l'urbanisme
Commune de Goudargues
Mai 2023
Projet du domaine de Brès

ARRIVE LE
09 NOV. 2023
MAIRIE DE GOUDARGUES

Observations des habitants de la commune de Verfeuil et de ses environs, signataires de la présente

Nous sommes très étonnés de la présentation d'un projet de soi-disant « nouvelles activités » alors que les activités proposées (événementiel, hébergement, hôtellerie, restauration...) existent depuis environ 5 ans, comme en témoigne le site internet du domaine de Brès (<https://domainedebres.com/>) dont le copyright date de 2018.

La consultation de ce site, ainsi que celle des réseaux sociaux témoignent d'une activité très importante, revendiquant l'accueil de 250 invités et 100 couchages.

On peut s'étonner que le dossier de concertation ainsi que ses photos ne soient pas le reflet de la situation existante. En l'état, ce dossier ne permet donc pas à la population de se faire une opinion juste et objective, et conduit même à la tromper.

Par ailleurs, ces activités et les constructions édifiées à cet effet sont illégales eu égard aux dispositions de la zone A du PLU qui interdit les constructions destinées à l'hébergement hôtelier. En outre, le projet, déjà réalisé, ne peut pas se définir comme un secteur de taille et de capacité d'accueil limités (STECA) auquel le dossier de concertation fait à tort référence.

D'autre part, comme le domaine de Brès surplombe la vallée de Verfeuil, située au sud, sous le vent, nous subissons déjà les nuisances sonores et visuelles importantes de ces activités : musique forte jusqu'au bout de la nuit, éclairages importants, lasers, va et vient d'hélicoptères... Tout ceci est-il d'ailleurs compatible avec les directives de la zone Natura 2000 dans laquelle se situe le domaine ?

Nous ne pouvons pas accepter les conséquences qu'aurait le maintien de ce type d'activités en termes de nuisances, et les problèmes que cela passerait :

- consommation d'eau dans une région particulièrement touchée par la sécheresse
- circulations intenses sur des voies non adaptées
- risques d'incendie et difficulté d'intervention et d'évacuation le cas échéant
- problèmes d'assainissement
- artificialisation de terres agricoles
- impact environnemental et esthétique d'une implantation de chalets dans la partie sommitale d'une zone de garrigue aujourd'hui agricole

1/5

Cette procédure de concertation ne serait-elle pas en fait un moyen de régulariser une situation illégale et de faire passer pour un intérêt général ce qui relève plutôt de l'intérêt d'un particulier ?

Nous demandons par conséquent le retrait de ce projet et le respect des dispositions du PLU en vigueur.

Ces observations rejoignent celles consignées par la mairie de Verfeuil suite au conseil municipal du 6 octobre dernier.

ARRIVE LE
09 NOV. 2023
MAIRIE DE GOUDARGUES

Cf. Liste signataires pages suivantes

RUIH Dieter
SCHLOSSMACHER Pascal
SCHOEDER Martin
SCHREIBER Brigitta
SIMONET Patricia
TALVARD Jean-Paul
TALUELLE Claude
THIBON Bernard
THIBON Severine
THOMASSOT Emilie
TRIBOULET Gerlinde
VAN DER PUTTEN Judith
VERDIER Noémie
VIGIER Françoise
VIGIER Vincent
VILLASANTE Caroline
VIRE Danilie
VIRE Eric
VITTECOQ Anne
VLAICULESC GRAF Christiane
WALGENWITZ Anne
WIENKEN Dominique
WIENKEN Hélène
ZOSI Claudine
ZURBRIGGÉ N. Elisabeth

Concertation L 103-2 du code de l'urbanisme
Commune de Goudargues
Mai 2023
Projet du domaine de Brès

ARRIVE LE
09 NOV. 2023
MAIRIE DE GOUDARGUES

Observations des habitants de la commune de Verfeuil et des environs, signataires de la présente

Liste des 232 signataires par ordre alphabétique

AJASSE Eric	DONAT Jean Marc
AJASSE Nicole	DONAT Sandrine
ALVAREZ Isabelle	DOS SANTOS Lucille
AW Tash	DOS SANTOS Sylvain
BARRET Clotilde	DUBOST Cecile
BATTISTI Gilbert	DUCHENE Brigitta
BEAUFET Iorc	DUPIAT Alain
BEHN Christophe	DUPIAT Franceline
BENN Elisabeth	EDMOND Cindy
BESSIN Mehdi	ESTOIRC Arnel
BETEX GRAF Claire	ESTOIRC Viktor
BILLEMONT Dick	FAVRE Berangere
BLANCHER Brigitte	FAVRE Christophe
BOUFER Jeanne	FALGARI Colette
BOURDILLON Ben	FALGARI Denis
BRADES Frautische	FALLON Jean Marc
BRANCO Alexandre	FALLON Julien
CABADY Isabelle	FALLON Matthieu
CARMINATI Myriam	FAURE Claudine
CARVALLO Nicolas	FAURE Gerard
CASTAN Françoise	FAUREL Michel
CATRUS Emile	FAY Christophe
CHAROUSSET Estienne	FEUERSTEIN Bassian
CHAUFFOURRIER Aricls	FRACH Denis
CHRISTEN Anne	FRACH Nicole
CHRISTEN Francois	FRACH Remi
CHRISTEN Joelle	FRANCOIS Arlien
CIMA Sarah	FRANCOIS Dominique
CONUQUELS Bernard	FRANCOIS Elodie
COSTANZO Charly	FRANQUIN Jean Pierre
COUTURAUD Françoise	FREHLING Isabelle
COUTURAUD Philippe	FREHLING Pierre Olivier
DAMARS Patricia	GAILLET Jean
DAUMAS FALGARI Joelle	GAUBERT Thierry
DAUMAS Olivier	GAUCI Renaud
DE BRAMBANDER Martine	GAZDA Nancy
DE LA FONTAINE Euse	GENSON Marie Hélène
DECRDES Véronique	GERONDEAU Famille
DERAEDT William	GOSSELIN Regis

3/5

ARRIVE LE
09 NOV. 2023
MAIRIE DE GOUDARGUES

GOSSELIN Sylvie	MERINDOL Patrick
GRAF Françoise	MERINDOL Martine
GUERIN Laritha	MESSELU Andreas
GUYOT Cédric	MESSELU Nadia
HADDAD Patrick	MICHAÏLE Gérard
HANNI Catherine	MICHAÏLE Myriam
HANNI Denise	MIGLIS Audrey
HANNI Edmond	MOUMELI Eve
HANNI Lisa	MONNIER Ghislaine
HARING Hans Peter	MONNIER Marie Line
HARROUARD Bea	MORRIBOT Alain
HEIDENGER Jean Marcel	MORRIBOT Valérie
HELMOUS Victor	MOSCHETTI Nathalie
HETROX Francis	MOUCHEZ Antonic
IMBERT Francoise	MOUCHEZ Francis
IMBERT Gregoire	MORFIN Christian
JAGER Claire	NOGARD Anne
JAGER Emmanuel	NOGARD Marc
JAGER Françoise	NOGARD Yvette
JAGER Jean Claude	PAGES Anais
JOLY Christophe	PAGES Jean Claude
JOLY Jean-Baptiste	PAGES Lylian
JRFFIS Beat	PANTEL Bernard
KUTER Chantal	PARCLET Gilles
LABRAVE	PELLIZZARI Manuela
LARQZAS Giseline	PELLIZZARI Paolo
LARQZAS Jean Marie	PERETTI BALDET Isabelle
LAUDET Paloma	PETIT GRAF Anne-Françoise
LAUDON Florence	POISSON Sophie
LAUDON Jean-Louis	POL DE Françoise
LAUDON Margit	POLGE Michel
LAVILLE Maurice	PUBLERT Sachel
LE BOURSCAUD Béatrice	PUGI Regine
LEFFEVRE Camilla	QUANTIN Brigitte
LELIEVRE Eric	QUANTIN J Christophe
LELLOUETTE Alain	RAMSEYER Franca
L'HOTEL Audrey	RAMSEYER Francis
LOREL François	RENAUD Dominique
LOREL Magis	REVELLIN Theres
LOREL Marie-Hélène	REVELLIN Sébastien
LUCA SAUTEREL Isabelle	REVIDAT Stephanie
MAEDER Anne	ROBERT Florence
MAEDER Philippe	ROBERT Micky
MAGAT Yves	ROBERT Myriam
MAUGUIN Marie-Madeleine	ROGER Daniel
MARCHEL Anne	ROMAN Cecile
MARCHEL Maurice	ROMAN Jacques
MARCHEL Christian	ROMAN Jean
MARCHEL Isabelle	ROMAN Marie Hélène
MEHOUDENS Alain	RONDEL Dominique
MEISTER Anne Marie	ROUSSEAU Ely
MEISTER Peter	ROUSSEL Bernadette
MEOT Bertrand	ROVERT Famille

4/5



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : nicolas debuysier <nicolasdebuysier@hotmail.fr>
Envoyé : mardi 18 juillet 2023 09:24
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : laurie aubert <domainedebres@gmail.com>
Objet : Projet domaine de brès

Madame, monsieur.

Je me permets de vous envoyer ce mail afin d'appuyer et soutenir le projet qu'est en train de mettre en place le domaine de brès.

Au-delà du prestige qu'il représente pour l'événementiel de notre agglomération, je pense que notre secteur du tourisme et que l'économie de notre secteur a besoin de plus de projet de cette envergure, nous avons la clientèle pour le climat et le patrimoine autour à visiter, et pour moi il manque cruellement d'aussi beaux établissements de ce standing ou l'excellence et la fraternité de cet endroit permet de réunir chaque semaine des familles entières pour célébrer des moments d'exceptions. La Drôme, le Vaucluse, le var ont ce genre de domaine, pas assez chez nous.

Je m'appelle Nicolas debuysier, société coté traiteur à St Victor. Nous travaillons ensemble et ai déjà fait quelques prestations pour le Gard rhodanien, et je tenais à souligner ce que ce domaine a pu faire pour moi, mais aussi pour ceux qui travaillent avec moi. Pour ma part en me faisant confiance ils m'ont permis de développer mon entreprise et d'avoir les moyens de par leur image de développer ma cuisine et proposer de nouvelles prestations.

Nous faisons environ 6 à 8 dates avec eux. Grâce à eux et à notre travail notre entreprise est en plein développement. Non seulement nous sommes traiteur gardois mais nous travaillons avec les entreprises Gardoises. Chaque mariage nous permet d'embaucher, de faire travailler de nombreux prestataires, Daniela décoration, maison poulain, et bien d'autres entreprises de notre secteur. Notamment tous les restaurants de Goudargues chez qui nous envoyons nos clients lorsqu'ils en ont besoin.

Ce projet est pour moi primordial, pour notre secteur et faire valoir notre belle région. Je vous pris d'agréer mes salutations les plus distinguées. Nicolas debuysier président cote traiteur

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)

De : Carla Roche <rochecarla30@gmail.com>
Envoyé : dimanche 1 octobre 2023 20:14
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Soutien au développement hôtelier du domaine de Brès

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser cet e-mail afin d'exprimer mon fort soutien à l'agrandissement du domaine de Brès dans la commune de Goudargues (30630).

Je crois fermement que cette initiative serait non seulement bénéfique pour moi, mais aussi pour l'ensemble de la vallée et bien au-delà de celle-ci.

En tant que résidente de la commune, je suis convaincue que la création de cet hôtel aurait un impact positif sur notre économie locale. Il générerait des opportunités d'emploi dans divers domaines, dont certains correspondraient tout à fait à ma formation. D'autant que les offres se font rares dans notre secteur.

Cela représente donc une chance précieuse pour nous, habitants de la vallée, de trouver un emploi stable et valorisant.

Je vous remercie de prendre en considération mon point de vue et j'espère sincèrement que vous continuerez à œuvrer pour les travailleurs locaux.

Cordialement,

Carla Roche

-----Message d'origine-----
De : Christophe Moreau de Bellaing <hshservices@hotmail.fr>
Envoyé : samedi 15 juillet 2023 01:04
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Enquête publique domaine de Brès

Bonsoir,

Par ce mail, je tiens à apporter mon soutien au projet mené par l'équipe du domaine de Brès à Goudargues. Voici plusieurs années que j'ai le plaisir de travailler avec et grâce à cette équipe dynamique et sympathique qui m'a fait confiance. Par mon activité de Taxi et VTC, j'effectue très régulièrement une partie des trajets effectués par les clients du domaine de Brès, depuis et vers les gares et aéroports de la région. Le domaine de Brès m'apporte de belles opportunités d'affaires ainsi qu'aux différents prestataires que j'emploie pour m'aider dans cette tâche. Nous sommes régulièrement 4 à 5 taxis, qui bénéficions de leurs recommandations.

Nul doute que ce nouveau projet apportera encore plus d'attrait pour notre belle vallée et irradiera dans la région de cette nouvelle opportunité hôtelière.

Afin de mieux répondre aux demandes de nos clients, ce partenariat m'a, entre autre, permis d'investir dans un véhicule hybride (diesel et électrique en dessous de 50 km/h) qui limite très fortement l'impact écologique et sonore de mes trajets dans les différents hameaux que je traverse pour venir au domaine, et ce, bien évidemment, pour la satisfaction de tous, clients et riverains.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon témoignage.

Cordialement,

Christophe Moreau de Bellaing
HSH Services-Cèze Taxis-VTCe
Goudargues et Cornillon

De : virginia <virginia@anyflowers.fr>
Envoyé : samedi 22 juillet 2023 23:22
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Bres <domainedebres@gmail.com>
Objet : Projet domaine de Brès

Bonjour,

Nous sommes une petite structure mais nous travaillons régulièrement sur le domaine de Brès. Cela représente pour nous en moyenne 2 prestations par mois de mai à septembre. Si à l'année nous ne sommes que 2 sur la société, nous avons pour habitude de fonctionner avec des extras, des free-lance pour nous aider, nous avons pu grâce à ce chiffre d'affaire supplémentaire créer 2 CDD saisonnier déjà l'année dernière et encore cette année. Nous avons pu également accueillir 2 stagiaires par saison, dans le cadre de leurs études, pour nous accompagner, mais aussi les former et leur permettre de poursuivre leur cursus scolaire grâce à ces stages.

Chaque événement au Domaine de Brès est 4 emplois pérennisés pour nous. C'est aussi des chambres d'hôtes louées pour héberger notre équipe, et des repas pris dans les restaurants locaux.

Nous espérons pouvoir continuer notre croissance à leur côtés et accompagner leurs clients dans leur jolis projets.

En espérant que ce témoignage puisse les aider à avancer dans leur projet.

Bonne réception

Virginia Sozet Bernard
Sas Anyflowers



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : La Dolcezza <ladolcezza.gelateria@gmail.com>
Envoyé : mercredi 19 juillet 2023 20:15
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Projet Domaine de Brés

Bonjour,

Je porte tout mon soutien au projet d'agrandissement du Domaine de Brés qui est un domaine dans le milieu de l'événementiel qui est très réputé de par la qualité et la beauté de son lieu, mais également par la qualité d'accueil de l'équipe ainsi que des prestations proposées.

Le Domaine de Brés fait intervenir beaucoup de prestataire sur son site comme moi avec mon vélo triporteur ou je viens servir des glaces aux personnes qui ont loué le lieu pour leur mariage ou autres événements. Le Domaine me recommande auprès de ses clients ce qui me permet de travailler plus sur l'événementiel ce qui me permet de développer ce côté de mon activité et d'embaucher plus de personne sur mon magasin pour me remplacer.

J'ai eu la chance grâce au Domaine de Brés de rencontrer d'autres prestataires qui me font également travailler sur d'autres événements et donc j'ai pu développer mon activité en partie grâce aux relations que j'ai pu créer sur le Domaine.

Le projet d'agrandissement permettra au Domaine de pouvoir créer beaucoup plus d'emplois sur Goudargues et de développer l'attractivité sur la région car ils pourraient accueillir plus de personnes et ainsi faire travailler toute l'économie autour de Goudargues avec les autres chambres d'hôte ou AirBnb.

Cela me permettra également d'intervenir plus souvent et sur des plus belles prestations. Le Domaine étant magnifique, j'ai toujours eu une très belle clientèle sur toutes mes interventions ce qui donc pour attirer une très belle clientèle pour tous les commerces autour de Goudargues et ainsi développer le tourisme de hautes qualités.

J'aime énormément travailler avec eux et surtout venir dans leur magnifique Domaine est un plaisir pour moi, et c'est pourquoi je souhaite soutenir leur projet.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon mail, en espérant que cela aide le projet à se concrétiser pour toutes l'économie locale.

Merci beaucoup et bonne journée.

Cordialement

De : vsi services <vservices@orange.fr>
Envoyé : vendredi 15 septembre 2023 14:23
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : domaine de bres

Bonjour,

Nous intervenons depuis trois ans au domaine de bres a Goudargues.

Nous y réalisons les vérifications des extincteurs, du désenfumage, ainsi que les plans d'évacuation.

Leur projet d'extension permettrait a la société vsi d'étendre son activité sur le secteur et d'y ajouter une importante carte de visite.

En vous remerciant pour votre attention,

Sebastien DUSSARGUES

VSI services
Gérant
www.vsi-securite.com
Mail : vservices@orange.fr
Tel bureau : 04 66 90 93 21
Tel mobile : 06 70 28 30 22

De : melanie orsini <melorsini@gmail.com>
Envoyé : mercredi 26 juillet 2023 07:57
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; laurie aubert <domainedebres@gmail.com>
Objet : Projet hôtelier domaine de Brés

Bonjour,

Je tiens à soutenir le projet hôtelier du Domaine de Brés, car c'est un projet solide et pertinent.

En effet, l'équipe sur place a à cœur de proposer des services qualitatifs et une réelle expérience au cœur de la Vallée de Cèze. Ils sont soucieux de l'impact écologique et respectent leur environnement, tant sur les aménagements, que sur le fonctionnement au quotidien.

L'impact économique sur la totalité des secteurs de l'événementiel n'est absolument pas négligeable, pour ma part je suis organisatrice de mariage et le chiffre d'affaires généré par le domaine est d'environ 15 000€ / an environ. De par mon activité, je redirige les clients vers de nombreuses autres activités et prestataires sur la région : taxis, pâtisserie, traiteurs, maquilleuses, coiffeuses, dj, fleuristes, musiciens,

J'espère que ce projet verra le jour très prochainement, afin que nos clients puissent encore venir dans ce lieu incroyable et découvrir cette si belle région.

Cordialement

Mélanie ORSINI
Wedding Planner & Designer
Tel : 06.21.57.12.66

De : Alison Bernard <a_bernard84@hotmail.fr>
Envoyé : mardi 19 septembre 2023 23:41
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; Domaine De Brés <domainedebres@gmail.com>
Objet : PROJET DOMAINE DE BRÉS

Mesdames, Messieurs, bonjour,

Chef d'entreprise ayant deux secteurs d'activités: le bien-être et l'événementiel avec la location de bornes photos, j'interviens pour ces deux derniers au Domaine de Brés depuis maintenant plusieurs années.

Il est vrai que mes interventions au sein du Domaine représentent une majeure partie de mon chiffre d'affaire.

Grâce à la réalisation de ce projet, mes activités ne marqueront plus de saisonnalité et pourront donc s'étendre sur toute l'année me permettant ainsi de faire grandir mon entreprise en terme d'investissement et de recrutement.

Bien cordialement,

Alison BERNARD
SIRET : 879 746 634 00028



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Magali Ferioulaud <magali.ferioulaud@gmail.com>
Envoyé : jeudi 3 août 2023 17:12
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brés <domainedebres@gmail.com>
Objet : Projet Domaine de Brés

Madame, Monsieur

Nous soussignons, Mr Ferioulaud Philippe agissant en tant que responsable entretien et Mme Ferioulaud Magali agissant en tant que responsable du ménage, être favorable au projet du Domaine de Brés à Goudargues.

Cela nous permettrait de travailler toute l'année et d'avoir des revenus supplémentaires.

Sincères salutations

Mr et Mme Ferioulaud

De : Caroline - Ivory Romance <hello@ivoryromance.com>
Envoyé : jeudi 10 août 2023 09:32
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brés <domainedebres@gmail.com>
Objet : Projet Hôtelier - Domaine de Brés

Bonjour,

Je me permets de vous adresser ce courriel dans le cadre de ma collaboration avec le Domaine de Brés, Domaine de réception événementiel avec qui je travaille depuis 2 ans.

En effet, le Domaine de Brés est un lieu que mes clients apprécient énormément pour y organiser leur mariage de par sa capacité d'accueil, ses prestations, ainsi que son réseau qui permet une organisation fluide.

Le Domaine de Brés dispose d'un énorme réseau de prestataires qui permet de faire travailler le département, les commerces et l'artisanat local. En effet, sur un événement de 150 personnes par exemple, c'est environ 70 personnes qui travaillent pour que l'événement soit une réussite. (traiteur, navettes, fleuristes, dj, musiciens, nounous, photographes, vidéastes, coiffeur, maquilleuse, serveurs, wedding planner, décorateurs, paysagistes, agents d'entretien) sans compter les commerces de proximité qui ont une retombée directe de ces événements (chambres d'hôtes, hôtels, tabacs, restaurants, boulangerie, airbnb...)

En effet, le Domaine de Brés est un acteur important dans le monde du mariage du département du Gard, qui ne cesse de grandir et de ce fait, de faire travailler le commerce local et les prestataires événementiels partenaires.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Belle journée,

CAROLINE HUET
WEDDING PLANNER & DE
SIGNER

TEL : 06 02 02 26 04 *nouveau
numéro
site internet : ivoryromance.com

M

De : solene sayn <hello@damouretdencre.fr>
Envoyé : dimanche 6 août 2023 17:02
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Projet Immobilier _ Domaine de Brés

Bonjour,

Je suis Solene SAYN, Officiante de Cérémonie Laïque et Organisatrice de Mariage en Provence, je me permets de vous contacter ce jour concernant le projet d'agrandissement du Domaine de Brés.

Au delà du fait que je suis convaincue que ce projet aura un impact bénéfique significatif sur l'économie locale (développement de l'industrie touristique, promotion de la culture et du patrimoine régional, effet de catalyseur sur l'industrie événementielle, création d'emploi et augmentation des recettes...), je crois fermement en son potentiel transformateur pour mon activité et pour les prestataires du monde de mariage.

En effet, l'ouverture d'un tel complexe attirera un nombre considérable de visiteurs et de clients potentiels, nationaux et même internationaux, le Sud de la France étant une région très prisée pour les "Destination Weddings"; les mariages étant souvent organisés dans des lieux de séjour, tout prestataire (moi inclus) pourrait bénéficier d'une augmentation significative de la demande pour ses services.

Étant professionnelle locale, je serai en bonne position pour offrir des services personnalisés et adaptés aux besoins de cette nouvelle clientèle. Cela pourrait donc me permettre d'accéder à une clientèle plus large et de bénéficier d'une exposition accrue grâce à la notoriété du Domaine, qui n'est, à mon sens, plus à faire.

En tant que partenaire du domaine, je suis persuadée que ce projet est une réelle opportunité de croissance exponentielle pour mon activité et toutes celles adjacentes à l'organisation d'un mariage, que ce soit par la célébration de mariage directement sur le domaine ou par la création de synergies avec d'autres prestataires rencontrés sur place.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez discuter plus en détail des retombées positives de ce projet.

Cordialement

Solène SAYN
Wedding Planner & Officiante
www.damouretdencre.fr

De : Steven HEILLY <s.heilly@groupe-euroclean.fr>
Envoyé : vendredi 4 août 2023 13:47
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Domaine de Brés/Euroclean

Bonjour,

En tant que responsable d'agence pour une société de nettoyage, je me permets de vous écrire pour vous faire part de tout notre soutien concernant le projet hôtelier.

En effet, nous travaillons avec le domaine depuis maintenant 3 années pour l'entretien des locaux.

Et le projet serait générateur d'emploi pour les communes environnantes, nous avons actuellement du personnels de Bagnols-Sur-Cèze ainsi que de Goudargues qui travaille pour le domaine.

Et le fait que ce projet aboutisse permettra de créer de nouveaux postes pour des personnes en recherche d'emploi dans ce secteur et d'agrandir notre partenariat.

Je reste à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires.

Bien cordialement



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Simonin Anne <annesimonin3@orange.fr>
Envoyé : mardi 8 août 2023 21:03
À : domainedebres@gmail.com; Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet Domaine de Bres Goudargues

A votre lecture attentive,
Cher Monsieur & Madame

Je participe avec grand plaisir à la sollicitude des futurs projets que préconise un lieu que j'affectionne particulièrement.

Tant par l'esthétique hors norme qu'offre ce domaine que par l'essence rare des services haut de gamme, qu'ils imposent par leurs prestances

En tant que prestataires
"Beauté" ou "Wedding Designer" dans les événementiels de Mariage,

Nous sommes heureux et fiers de faire parti d'une liste de prestataires sélectionnés sous le tri d'une clientèle qualitative et exigeante

La société du Domaine de Bres
situé à lieu dit
La Bastide 30630 Goudargues créer un impact important sur notre travail en période estivale.

Nous soutenons avec beaucoup d'enthousiasme le meilleur sur les projets avenir qu'offre ce Domaine qui reste éternellement avides de développer d'année en année des espaces accueillants et sécurisants, développant inconsciemment nos commerces.

Vous souhaitant bonne réception

Anne Simonin Beauty Official
Wild Moon Designer

annesimonin3@orange.fr
wmwildmoon@gmail.com

+33 0689634009

De : Catherine COMMEAU <catherine.commeau@wanadoo.fr>
Envoyé : mardi 8 août 2023 18:41
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com; Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Prestataire Domaine de Brès Goudargues

Entreprise indépendante, sous franchise Les Fromentiers à Bagnols sur Cèze, j'ai acheté mon fond de commerce de cuisson de produits de boulangerie et viennoiseries en 2016 et employais à l'époque 4 salariés.

En 2020, je suis devenue prestataire pour le Domaine de Brès à Goudargues, en fournissant moyennant livraison, les viennoiseries des petits déjeuners lors des mariages ou autres événements en ce lieu d'exception.

Progressivement notre partenariat s'est développé avec un nombre d'événements de plus en plus conséquent et ai même développé mon activité principale avec du snacking ou l'approvisionnement de pains pour les traiteurs prestataires du Domaine.

Aujourd'hui et ce, malgré la crise énergétique, la hausse époustouflante des matières premières, j'emploi 7 personnes durant la saison.

Il est certain que sans cet apport de chiffre par le Domaine de Brès, ses clients, ses prestataires, j'aurais dû pour 2023 envisager un voir deux licenciements afin de pallier à cette crise sans précédent.

Je remercie de Domaine de Brès, ses dirigeants, leurs clients et prestataires pour leur confiance et pour m'avoir permis de développer mon activité et je garde espoir de pouvoir peut être, à l'avenir, déployer ces services toute l'année.

Catherine Garcia
Gérante Les Fromentiers

De : Maison Nans <bonjour@maison-nans.fr>
Envoyé : mardi 22 août 2023 14:47
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brès <domainedebres@gmail.com>
Objet : Partenariat Domaine de Brès

Bonjour,

Je soussignée Nébïa GUIEU présidente de la société Maison Nans que nos équipes interviennent à minima 15 fois dans l'année au Domaine de Brès.

Ces intervention permettent de faire travailler tous les corps de métier de notre entreprise et à minima,


- 5 chefs cuisiniers et commis de cuisine
- 8 serveurs
- 2 logisticiens
- 2 plongeuses
- 1 chef de projet

Cela nous aide également à payer le loyer de notre local technique.

Cela aide aussi à faire travailler plusieurs boulangers et paysans du coin qui nous approvisionnent, qui prendront sûrement en contact avec vous pour vous le confirmer.

Bien sincèrement,

Nébïa GUIEU

Logo  Nébïa GUIEU
Relation clientèle

T . [06 31 08 46 05](tel:0631084605) E . bonjour@maison-nans.fr
A . [7 chemin d'Éguilles - 13090 Aix-en-Provence](https://www.maison-nans.fr)
[INSTAGRAM](#) [FACEBOOK](#)

De : Serge Saud <serge.saudghe@gmail.com>
Envoyé : mercredi 23 août 2023 13:03
À : DOMAINE DE BRES <magali.ferioulaud@gmail.com>; Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet du Domaine De BRES

Bonjour Serge SAUD ,Gérant de l'entreprise GARD HYGIENE EMBALLAGES domaine essayage, produits entretiens et industriels et arts de la table jetables .
Je suis favorable au projet hôtelier du Domaine de BRÉS l qui nous permet nous commerçants du Gard Rhodanien de travailler avec le Domaine . Ce projet amènera plus de travail dans toutes les branches du commerce local et Créera des emplois dans ce secteur d'activité et autres ,ainsi ce projet fera connaître notre belle région pas assez mise en avant .
Vous en remerciant de l'attention que vous porterez au projet du Domaine de BRÉS.
Bien Cordialement Serge SAUD.



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : camille PELOUX <camillepeloux@hotmail.fr>
Envoyé : jeudi 24 août 2023 00:38
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de bres

Bonsoir

Je démarre mon activité dans le service d'entretien, j'interviens quelques fois pour entretenir la propriété et le projet hôtelier du domaine pourrais m'apporter sur les prochaines années

Je suis favorable au projet et espère son aboutissement

Camille peloux

Envoyé de mon iPhone

De : Mélanie ORSINI <melanie.orsini@yahoo.fr>
Envoyé : lundi 28 août 2023 21:39
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet domaine de Brès

Bonjour nous sommes venus à un mariage et nous avons adoré les lieux. Nous avons entendu parlé du projet et nous souhaitons les soutenir, c'est amplement mérité.

Cdt

De : SYPA Création <sypa.creation@gmail.com>
Envoyé : jeudi 24 août 2023 00:23
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de bres

Bonsoir,

Indépendante en tant que service entretien je m'occupe du domaine de bres sur la saison de avril à octobre et le projet m'apporterait du travail à l'année supplémentaires

Habitante de collorgues dans le Gard je trouve que cette aventure familiale et touristique haut de gamme va apporter énormément au tourisme

Je reste à votre entière disposition

Bien à vous
Alicia

De : juju vandenhende <jujuvdh84@gmail.com>
Envoyé : mercredi 30 août 2023 05:37
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Bres

Bonsoir,

Actuellement maître d'hôtel chez lavallergue

Nous sommes deuxième meilleur traiteur de France 2018, nous intervenons plusieurs fois par an, avec 2 chefs 2 cuisiniers 12 serveurs en moyenne sur les prestations au domaine de Bres depuis maintenant 3 ans

Le domaine est magnifique avec une vue imprenable, une évolution en 3 ans est impressionnante une salle avec une vue à 360 degrés avec une charpente en chêne réalisée par les compagnons qui a grandement participé à embellir le domaine

Le projet hôtelier attire une clientèle haut de gamme ce qui permet de faire vivre gîte hôtels et restaurants aux alentours

On espère que le projet aboutisse afin de faire venir une clientèle internationale et développer d'autant plus cette aventure familiale et humaine.

Je pense que la ville de goudargues et le Gard rhodanien devrait voir aboutir un projet comme celui ci de part les emplois mais aussi le tourisme dans cette région magnifique

Cordialement
Mr Vandenhende Julien

De : Héloïse FAURITE <heloisefaurite.pro@gmail.com>
Envoyé : mercredi 30 août 2023 15:55
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet Domaine de Brès

Bonjour,

En tant que prestataires extérieur (wedding planner) au domaine de Bres je tiens à soutenir le projet hôtelier du Domaine.

Il s'agit d'un projet à fort potentiel, qui continuera à apporter du dynamisme dans cette belle région.

J'espère que ce projet verra le jour très prochainement, afin que nos futurs clients puissent encore venir dans ce lieu magnifique pour vivre une réel expérience

Cordialement
Héloïse Faurite

De : jaison lucu <jlelec.30@gmail.com>
Envoyé : mercredi 13 septembre 2023 11:18
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet domaine de Bres

Bonjour,

Je me présente , Lucu Jaison, gérant de la société Smart Watt Solution - JL ELEC 30 , situé à Pouzilhac, dans le Gard. J'ai en charge les travaux d'électricité sur l'ensemble du domaine de Bres.

Je me permets de donner mon avis sur le projet de création de chambre en dur. Ce projet donnera à mon entreprise qui est en plein développement un apport non négligeable de travail.

En effet, grâce à ce projet , Je vais pouvoir prendre un jeune apprenti que Je pourrai former ainsi qu'un salarié.

Le domaine de Bres fait travailler beaucoup d'entreprise locale et mérite d'être soutenu sur ses projets.

Je reste à votre disposition pour plus de renseignements.

Cordialement,
MR Lucu Jaison
Smart Watt Solution

De : alexandra.fosse <alexandra.fosse@sfr.fr>
Envoyé : jeudi 24 août 2023 00:31
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Bres

Bonsoir,

Je développe actuellement mon entreprise de service d'entretien et le domaine de bres m'apporte d'avril à octobre un travail saisonnier, leur projet hôtelier me permettrait d'augmenter ma saison sur l'année complète

J'espère que le projet va aboutir et pourquoi pas habiter dans le gars dans les années futurs

Restant à votre disposition

Alexandra fosse



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Alain Diaz <alaindiaz30@gmail.com>
Envoyé : lundi 18 septembre 2023 21:04
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; domainedebres@gmail.com
Objet : Projet hôtel domaine de Brès

Bonjour,
Je suis artisan peintre, j'interviens chaque année au domaine de Brès pour des travaux de peinture. Le domaine de Brès représente environ 10% de mon chiffre d'affaire. J'espère donc vivement que le projet d'hôtel aboutisse afin de pouvoir embaucher un salarié et effectuer l'entretien du domaine à l'avenir.
Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.
Alain Diaz

De : Dylan Penalva <penalva.dylan@gmail.com>
Envoyé : samedi 16 septembre 2023 17:36
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : domaine de Brès

Bonjour
Je vous écrit pour soutenir le projet du domaine de brès, j'ai l'occasion depuis 3 ans de collaborer avec le domaine pour toute les réparations de leurs électroménager, chambre froide machine à Glaçon etc j'espère que leurs projet va aboutir afin de pouvoir apporter une charge de travail supplémentaire sur ce secteur et tout simplement car ils en ont fait un lieu magnifique qui apporte du tourisme dans cette belle région du gard
A votre disposition
SOS électroménager
Dylan Penalva

De : cédric vander gucht <cedvandergucht@live.fr>
Envoyé : vendredi 15 septembre 2023 10:21
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Avis domaine de brès - Cédric Vander-Gucht / Réalisateur Vidéaste

Bonjour,
Je me permets de vous écrire ce mail pour vous faire part de mon avis sur le domaine de Brès. Cela fait plusieurs années que je travaille sur le domaine en tant que prestataire afin de réaliser des films de mariage. L'ambiance ainsi que le personnel est extraordinaire.
J'ai appris récemment qu'il souhaitait agrandir le domaine pour y construire des chambres pour y accueillir plus de monde lors de leurs différents événements.
Pour moi ce serait un réel point positif, et au delà de l'aspect pratique pour les familles de mariés, ce serait un réel boost pour effectuer d'avantage de prestation sur le domaine si leur projet aboutissait.

Merci pour votre temps.
Je vous souhaite une bonne journée.
Cdt

Cédric Van Der Gucht
Réalisateur / Vidéaste
0621438049

De : Sandie - Life'S Events - <sandie@lifeevents.fr>
Envoyé : vendredi 15 septembre 2023 16:52
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brès <domainedebres@gmail.com>
Objet : Domaine de Brès

Bonjour,
Je me permets de vous écrire, car je suis Wedding Planner et je travaille au Domaine de Brès.
Ce projet me tient tout autant à coeur que les propriétaires, cela me permettrait de faire des magnifiques mariages, et surtout, proposer un lieu plus luxueux actuellement. J'interviens assez souvent, aussi bien en tant que décoratrice, organisatrice, et officiante, ce lieu me tient à coeur de le voir s'agrandir et se développer.
J'envoie donc de belles énergies à ce projet,

Au plaisir,
Sandie PARADIS
Wedding Planner & Formatrice
Port: +33.6.48.48.03.82

Life'S Events
Paris - Cannes
Marrakech - Nantes - Corse
www.lifeevents.fr



AGENCE ÉVÉNEMENTIELLE
1999 - 2023

De : MARCO ZUNINO <zuninomarco@atf.com>
Envoyé : jeudi 14 septembre 2023 11:47
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine De Brès

Bonjour,
Professionnel de la restauration depuis plus de 30 ans, d'expérience à diriger, et coordonner l'ensemble des services, à recruter et à former le personnel, démontrant une bonne capacité à communiquer efficacement avec les professionnels, les membres de la direction et clientèle, j'ai fait la connaissance il y a quelques semaines du Domaine De Brès.
Domaine dédié principalement au mariage. Ce domaine est un lieu paisible, entouré de prairie d'Olivier, de vigne et de lavande, un endroit merveilleux pour y venir célébrer des jours inoubliables, comme le mariage est un endroit facile à travailler pour les prestataires et Traiteur, comme nous.
L'accès est facile est de plain-pied qui facilite le service et l'efficacité.
Dans ma longue expérience professionnelle, je n'avalis jamais connu un site aussi agréable pour y travailler.
Les futurs travaux de développements qui vont, je l'espère commencer bientôt pour une amélioration de l'accueil des clients ainsi que du personnel est une bonne nouvelle et j'espère y avoir ma place à l'année très bientôt.
N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations sur ce projet Fantastique.
Bien cordialement.
Marco zunino

De : Harang <numero_17@hotmail.fr>
Envoyé : samedi 2 septembre 2023 20:04
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de brès

Nous la société sari BROTHERS salon de coiffure double H à Bagnols sur Cèze représentée par Sébastien & Stéphane Harang soutenons le projet du domaine de Brès . Nous sommes présents sur la ville de Bagnols sur Cèze depuis plus de 33 ans , cette collaboration nous apporte de nombreux nouveaux clients et nous permet de faire travailler 2 à 3 personnes pendant ces événements. Ayant gagné plusieurs concours nationaux et internationaux notre présence est très appréciée par la clientèle française et internationale du domaine de Brès. Etre partenaire d'un des plus beaux lieux de France nous apporte bien sûr un surcroît de notoriété , il est bien sûr indispensable pour nous que la réussite soit au rendez-vous de ce magnifique projet et nous apportons un maximum de soutien à celui-ci !
Stéphane Harang



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Casado Simon <Csespacesverts@hotmail.com>
Envoyé : mercredi 13 septembre 2023 22:42
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de bres

Bonjour, je vous envoie ce mail concernant le domaine de bres et son nouveau projet. J'interviens au domaine en tant que paysagiste et tous les travaux que l'on m'a confié ce sont toujours très bien passés, c'est pourquoi j'espère que leur nouveau projet aboutira ce qui augmentera mon temps de travail dans ce domaine en plus du travail déjà existants. Ce projet serait donc bénéfique pour mon entreprise également.

Cordialement,
Mr Casado, représentant de l'entreprise CS espaces verts.

De : Vanessa Nuez <vanessa.nuez12@gmail.com>
Envoyé : mercredi 13 septembre 2023 20:19
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; domainebres@gmail.com
Objet : Projet hôtelier du Domaine de Brès

Bonjour,
Je me permets de vous faire part de mes impressions concernant le projet du Domaine de Brès.

Depuis quelques années maintenant j'ai la chance de pouvoir intervenir sur le Domaine de Brès en tant que chef de cuisine pour le traiteur Nicolas Debuysier (Côté Traiteur à St Victor la Coste). Nous avons été accueillis par Gil et Yoann, deux associés qui ont pensé ce magnifique domaine comme si c'était pour accueillir leurs amis et leurs familles.

Leurs façons de nous expliquer le choix des matériaux, des bâtiments et bien d'autres choses, nous font de suite comprendre leur passion pour les matériaux naturels. Le bois de la salle de réception récupéré sur une magnifique bâtisse et retravaillé par les compagnons du devoirs, les pierres récupérées pour le dallage ou les murets. Tout est pensé pour que ce lieu magnifique se fonde dans la nature. Le choix des tapis avec simplement une literie, les toilettes sèches et les douches extérieures sont un engagement vers la préservation de l'environnement.

Ce projet est pour moi la continuité de leur magnifique travail acharné. C'est déjà un atout pour notre belle région et pour Goudargues qui attirent déjà beaucoup de touristes.

Pourquoi en profiter que l'été pour les mariages alors que de nombreuses choses peuvent s'y faire toute l'année (séminaire, mariage, anniversaire...). S'en parler des créations d'emplois pour notre département, depuis le covid le monde de la restauration est en souffrance, un projet comme celui-ci ouvrirait de nombreux emplois et peut être même des apprentissages pour les nouvelles générations à venir. Il y a aussi les entreprises de nettoyage qui seraient sollicitées et des entreprises de paysagistes de nombreux corps de métiers pourraient avoir l'opportunité d'ouvrir de nouveaux postes.

La venue de nouveaux visiteurs sur le domaine peut également apporter de nouveaux clients aux commerces de Goudargues et peut être permettre à certains de rester toute l'année.

Gil et Yoann sont vraiment à l'écoute de toutes les doléances pour améliorer au mieux ce domaine déjà merveilleux. Ce sont deux personnes passionnées et des travailleurs acharnés.

On ne peut pas les arrêter maintenant et mettre fin à leur rêve, ce lieu est magique et reste gravé dans nos mémoires une fois qu'on le connaît.

En attendant de voir ce projet voir le jour, je vous recommande d'aller visiter le domaine et de parler avec ces deux passionnés.

Merci d'avoir pris le temps de me lire

Belle continuation au Domaine de Brès...

De : Nicolas Cristofoli <njocristo84@gmail.com>
Envoyé : mercredi 13 septembre 2023 16:08
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainebres@gmail.com
Objet : Avis

Bonjour,

J'interviens depuis maintenant 2 ans au domaine de Brès au sein de mon activité de dj. Ce domaine occupe une place importante dans ma saison et me permet de développer mon entreprise et mon activité. J'espère que les projets en cours aboutiront ce qui donnera potentiellement encore plus de possibilités et d'opportunités de travail pour moi ainsi que mes collaborateurs.

A ce jour, le domaine de Brès est un partenaire majeur pour moi!

Cordialement,

Nicolas Cristofoli
Entreprise Cristo'Folies Animations
Siret: 539 659 433 00012
Tél: 0660043105

De : Laurent Briclot <laurentsax@hotmail.com>
Envoyé : mercredi 13 septembre 2023 15:07
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Avis

Bonjour, en tant que prestataire Saxophoniste sur le domaine de Brès à Goudargues depuis trois ans, je ne peux que recommander vivement l'agrandissement de ce lieu déjà exceptionnel de par la qualité de son accueil et de ses prestations ainsi que la qualité de tous les prestataires que j'ai pu rencontrer et l'accueil chaleureux des invités sur ce domaine. Je souhaite vivement que ce projet aboutisse et soutient entièrement les personnes qui le mène. Cordialement

Laurent Bridot
2 place d'amont
13390 Auriol
laurentsax@hotmail.com
Insta : lowrenbe

De : patrick cohen <patrickcohen83@gmail.com>
Envoyé : mercredi 13 septembre 2023 11:55
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet :

Bonjour Juste un mot, je suis intervenu cet été au domaine de brès avec le traiteur cacher ADT AVI DAN TRAITEUR 2 fois et nous avons KIFFÉ ce lieu magique ainsi que tout le staff. Je sais que l'année prochaine nous avons déjà 3 mariages cacher de conclus au domaine de brès dont 1 sur 3 jours perso je serais tranquille de retravailler là-bas. J'ai oui dire que cet hiver vous allez avoir des logements en dur quel bonheur pour tous vos mariages. Je remercie encore toute cette agréable équipe ne change rien Patrick



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : ALCOBENDAS GAEL <dj1replay@yahoo.fr>
Envoyé : mercredi 13 septembre 2023 12:04
A : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Prestation au domaine de Brès

Bonjour,
Cela fait trois ans que je suis prestataire Dj au Domaine De Brès.
Je voyage énormément j'ai l'occasion de découvrir énormément de Domaine et de structure pour les évènements.
Le domaine de Brès reste l'un des meilleurs Domaine de France.
L'accueil, la Structure, le matériel fourni pour les prestations sont au top.
En espérant que le nouveau projet puisse aboutir.

Excellente journée
Gaël Alcobendas

<https://www.instagram.com/dj1replay>
www.dj-replay.com
Gaël Alcobendas
0698148362

De : marc_vionnet@gmail.com <marc_vionnet@gmail.com>
Envoyé : mercredi 6 septembre 2023 11:35
A : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : 'Mairie Goudargues' <accueil@goudargues.fr>
Objet : Réflexions et questions - Concertation L.103-2 du code de l'urbanisme - Projet Domaine de Brès (Société EARL de Brès)

Madame, Monsieur,

En tant que propriétaire de la résidence secondaire située Rue du Clapas 2 à la Bastide de Goudargues, je me suis intéressé à ce projet de développement du Domaine de Brès. Comme résident secondaire occasionnel à Goudargues, je n'ai pas d'intérêt direct ou indirect dans ce projet. Toutefois ce projet semble pouvoir avoir un impact assez important sur le développement économique de la commune, je me suis adressé à la Mairie et Monsieur le Maire m'a invité à verser au dossier mes remarques et questions.

C'est donc dans un esprit que j'estime constructif et conscient que le développement économique de la commune est important pour les habitants actuels et futurs de la commune (jeune générations), je me permets de vous remettre sous forme de document PDF mes questions et réflexions.

J'espère ainsi pouvoir participer à une réflexion globale sur ce projet et vous remercie d'avance d'en prendre bonne note et de les enregistrer comme mentionné dans le cadre de cette concertation.

A votre disposition pour toute question ou remarque je vous souhaite une bonne fin de semaine.

Marc Vionnet
Ch. du Bèlossy 2
CH-1807 BLONAY
Switzerland
Phone: +41219446425
Mobile: +41764542001
Mail: marc_vionnet@gmail.com

Un site à découvrir :-] : www.genevieve-vionnet.ch

Projet Domaine de Brès, société EARL de Brès

Observations, remarques et questions dans le cadre de la Concertation L.103-2 du code de l'urbanisme, version mai 2023

LE DOMAINE ACTUEL (document daté de mai 2023), page 4 :

Il est uniquement fait mention dans le dossier d'une activité agricole. Une simple consultation de leur site et des photos publiées par les participants sur divers sites permet de voir que ce n'est pas le cas et que l'activité actuelle est déjà orientée principalement sur l'hôtellerie et l'organisation événementielle (mariages) impliquant l'accueil de centaines de personnes.

Comment se fait-il que la base de la réflexion et du dossier ne soit pas en adéquation avec l'activité et la situation actuelle du domaine ?

Le programme du projet envisagé et à travailler, page 10 :

Au vu du nombre de chambres et des infrastructures prévues pour accueillir 250 hôtes (bar, restaurant, piscines (plusieurs), parking, il apparaît clairement que le but de ce projet est de favoriser une consommation sur place des hôtes et non pas auprès des divers commerçants et restaurants de Goudargues et environs.

Quelles sont les compensations dont bénéficieront les habitants et commerçants de l'agglomération alors que celle-ci devrait investir des montants conséquents pour assurer l'accès, l'approvisionnement (eau, services, etc.) dans une zone reculée de la commune ?

L'esprit de projet qui va être recherché, page 10 :

Il existe de nombreux châteaux et domaines qui se sont reconvertis dans l'accueil d'événements (mariages et séminaires). Celui qui est mis en avant dans la présentation comme exemple à suivre (Toscane) est un établissement luxueux (chambre à 785€ en basse saison et jusqu'à >4500€ en haute saison). Pour financer une infrastructure hôtelière de luxe, verte et écologique comme avancé dans ce document, il faut tenir compte des éléments suivants :

- Il est raisonnable d'imaginer une ouverture d'avril à octobre maximum. Ceci limite les revenus et donc le potentiel d'investissement pour réaliser un projet de cette ampleur.
- Le Gard ne bénéficie pas du même potentiel touristique que la Toscane. Les riches touristes du monde entier ne rêvent pas de venir à Goudargues comme ils rêvent de Toscane...

Borgo San Pietro, situé en Toscane est ainsi un exemple totalement inadapté à Goudargues (situation, climat, potentiel touristique, etc...).

Comment se fait-il que ce projet soit construit sur une base aussi éloignée de la réalité économique et du potentiel de développement de la région ?

Un projet d'intérêt général, page 11 :

Est-ce que la Mairie, ou l'organisme régional qui soutient ce projet, s'est approchée des Mairies, agglomérations situées en Provence et accueillant des établissements bénéficiant d'une situation similaire à celle de Brès afin de chiffrer les bénéfices et les coûts réels que cela a amené à la communauté ?

Ma conclusion :

La base du projet doit être adaptée à l'activité effective et actuelle du domaine.

La réalisation de ce projet, tel que présenté, aura des conséquences financières importantes à long terme pour la communauté ! Une analyse réaliste et élargie des bénéfices et des coûts pour toute la communauté doit être réalisée avant de s'engager dans des investissements importants que ce projet implique pour la communauté.

En cas d'échec commercial du projet hôtelier / événementiel, les constructions prévues pourraient être simplement reconverties en lotissement privé de haut standing et revendu à des privés (bénéfices potentiel intéressant pour le propriétaire à la clé). Il s'agirait alors d'une reconversion d'une exploitation agricole en un lotissement de villa sans que l'activité touristique de Goudargues en soit améliorée ou que des emplois à long terme soient créés.

Un développement touristique et économique de la région est certes souhaitable pour les habitants de la région mais au vu de l'ampleur du projet et des divers éléments évoqués, les risques doivent être mieux évalués et donc inclus dans la réflexion globale.

Marc Vionnet

Rue du Clapas 2
30630 Goudargues
marc_vionnet@gmail.com
Mobile: +41 76 454 2001

Pour correspondance :
Chemin du Bèlossy 2
CH-1807 Blonay
Suisse



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Dominique RONDEL <dominique.rondel@wanadoo.fr>

Envoyé : mardi 5 septembre 2023 22:54

À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>

Objet : DP/MEC du SCOT et du PLU de Goudargues

Critère de diffusion : Confidentiel

Monsieur le Président,

Pour faire suite à mon courriel en date du vendredi 30 juin 2023 19:26, et à la lumière des éléments d'information de toute nature collectés depuis cette date, vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'observations et de questions complémentaires.

Observations quant à l'objectif réel du projet présenté :

Dans mon courriel précédent je vous faisais part de mon étonnement sur le volet « Le domaine actuel » de la présentation dans lequel il n'est pas fait mention de l'activité événementielle (mariages – capacité 250 invités, 100 couchages) qui, au vu de son site internet domainedebres.com, apparaît pourtant être actuellement et depuis quelque temps déjà une activité prépondérante du domaine.
Suite à mes échanges avec vos services en date du 17 juin, il m'a été répondu que les informations contenues dans le dossier de concertation n'ont pas fait l'objet d'une quelconque vérification par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (CAGR). Dès lors il est difficile de comprendre quel pouvait être le niveau réel d'information des membres du conseil communautaire de la CAGR qui ont été amenés à se prononcer sur le sujet ; pouvez-vous rendre public le contenu intégral du support de la présentation faite à ces membres.

Observations relatives à l'aspect économique du projet :

- Le dossier insiste beaucoup sur le manque supposé d'une offre d'hébergement sur le territoire ; rien ne permet a priori d'étayer cette affirmation, a fortiori au moment où on entend de plus en plus parler de ralentissement de la fréquentation touristique dans le sud de la France, et notamment en Occitanie, au profit de régions plus fraîches, en raison des risques de canicule, de sécheresse, de pénurie d'eau et d'incendies.
- On comprend à la lecture du dossier qu'il y a eu une mauvaise estimation de la rentabilité du domaine agricole ; existe-il une étude de marché plus fiable qui garantit la pérennité financière du complexe événementiel et d'hébergement présenté ?
- Lors de la présentation du projet le 3 avril devant les membres du conseil communautaire il a été évoqué que « Il y aurait beaucoup de retombées indirectes et la possibilité de 50 emplois à la clé » ; que recouvrent réellement ces promesses et quel est l'engagement du porteur de projet sur leur réalisation ?

Observations relatives à l'impact environnemental :

- Le dossier ne développe absolument pas l'aspect environnemental alors que le complexe événementiel et d'hébergement se situe pourtant dans une zone naturelle protégée (site Natura 2000 des Garrigues de Lussan). De par sa situation et son étendue, ce complexe est de nature à modifier sensiblement l'équilibre de ce milieu naturel par une présence humaine massive ainsi qu'un trafic routier important, auxquels s'ajoutent de

jour comme de nuit les nuisances sonores et lumineuses liées aux différents événements organisés.

- Un tel projet apparaît à contre-courant des grands enjeux liés au dérèglement climatique, en particulier pour ce qui concerne la lutte contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols en-dehors des espaces déjà urbanisés, et à ce titre en opposition à la « Loi climat et résilience », LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (objectif d'absence d'artificialisation nette à terme).
- S'agissant de la gestion de la ressource en eau qui est d'ores et déjà problématique sur le territoire concerné (cf. reportage France3 sur la commune de Goudargues du 26/04/2023), lors de sa visite le 18 août 2023 dans le village voisin de Saint-Marcel-de-Careiret la Secrétaire d'État Sarah El Haïry a qualifié le sujet de « fondamental », et a appelé à répondre au « défi majeur du siècle » ; dans ce contexte et à l'heure où la question de l'autorisation de remplir voire de construire des piscines privées se pose il apparaît anachronique de destiner en partie l'usage de l'eau disponible à des fins touristiques ou événementielles, a fortiori pour du tourisme dit haut de gamme qui a la réputation d'en être particulièrement consommateur.
- Le dossier met en avant l'autonomie énergétique des hébergements, ce qui est évidemment une bonne chose mais qui ne pèse pas lourd face à la consommation d'énergie et à l'émission de gaz à effet de serre générés par le flux important de véhicules vers ce site éloigné des grands axes routiers et du tissu urbain, sans même parler de l'acheminement des invités au moyen d'hélicoptères comme cela a été constaté récemment.

Observations relatives à l'intégration dans le territoire :

- Le site est desservi par un unique chemin communal à une voie destinée initialement à accéder à quelques rares habitations isolées et à des parcelles agricoles ; ce chemin est totalement inadapté au trafic routier important inhérent au projet, que ce soit dans sa partie rurale où tout croisement de véhicules est très problématique, ou dans la traversée du hameau de La Bastide où aucun aménagement ne permet de sécuriser les usagers vulnérables (cyclistes et piétons, dont enfants et personnes âgées). Par ailleurs ce trafic dense à certaines heures du jour et de la nuit entraîne une dégradation sensible de la qualité de vie des riverains (bruit, pollution) ; des cheminements alternatifs seraient envisagés, sans concertation avec la population à ce jour.
- Du fait de la situation du site et de sa desserte, se pose inévitablement la question de la sécurité en cas de force majeure qui nécessiterait l'intervention rapide de véhicules de secours ; cf. incident survenu il y a une vingtaine d'années à La Bastide.

En l'état actuel des choses aucun argument convaincant ne plaide en faveur de la régularisation et de l'extension du complexe événementiel et d'hébergement existant. Face aux grands enjeux liés au dérèglement climatique d'une part, au manque croissant de terres agricoles exploitables d'autre part, auxquels s'ajoute les incertitudes sur l'évolution du tourisme dans l'avenir, il semble plus pertinent de se poser la question d'accompagner l'émergence d'une activité agricole douce, favorisant une production locale, respectueuse de l'environnement, et compatible avec la vocation de réservoir de la biodiversité de ce site Natura 2000 ; ceci semble en cohérence avec un des objectifs du SCOT pour la zone concernée : « Maintenir et valoriser la qualité paysagère et environnementale, socle du tourisme vert ».

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Dominique Rondel
30630 GOUDARGUES



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Taulelle Philippe <taulellephilippe@gmail.com>
Envoyé : mardi 19 septembre 2023 20:41
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : DP/MEC du SCOT et du PLU de la Commune de Goudargues

Monsieur le Président,

Je me permet de vous adresser quelques observations et questions concernant le projet de modification du PLU de la Commune de Goudargues pour les aménagements du Domaine de Brès.

Ce projet soulève de multiples observations quant au bien-fondé de sa réalisation sur un site Classé Natura 2000 d'exception particulièrement important pour notre région.

1/ La seule voie d'accès au Domaine de Brès, traverse le hameau de la Bastide d'Orniol.

Cette voie n'est pas adaptée à cet afflux important de circulation dont la vitesse souvent excessive met régulièrement en danger les résidents, les promeneurs et plus particulièrement les enfants (pas de trottoir, pas d'aménagement adapté, pas de ralentisseur).

2/ Le Chemin communal de la Bastide d'Orniol à Brès est un ancien chemin charretier destiné initialement à l'accès aux terres agricoles et à quelques maisons d'habitations. Sa largeur insuffisante ne permet pas le croisement des véhicules ni la circulation de promeneurs de manière sécurisée. Qui va élargir et aménager ce chemin communal entre le hameau et le domaine?

Qui va prendre en charge l'entretien et les coûts engendrés??
Les contribuables, la communauté de communes, la région ???

3/ L'accès envisagé pour la déviation du hameau de la Bastide par la pose d'un enrobé sur le Chemin de Brès et financé paraît-il, par un don des porteurs du projet à la commune, va à l'encontre de toute logique environnementale actuelle concernant l'imperméabilisation des sols et particulièrement sur une zone de captage protégée.

4/ Quels sont les résultats des études d'impact réalisées sur l'environnement, sur la modification éventuelle de l'équilibre de la biodiversité et sur la situation hydrique catastrophique de la commune soulignée par le Maire de Goudargues sur FR3 (Cf. Reportage FR3 national du 26-03-2023). A-t-on évalué l'impact des nuisances engendrées par ce projet situé sur le site NATURA 2000 des Garrigues de Lussan??

5/ L'activité du Domaine de Brès est essentiellement Hôtelière et événementielle depuis 2018 (Cf. site internet domainedebres.com). La finalité de ce nouveau projet hôtelier pharaonique n'est-elle pas simplement la régularisation d'un projet existant réalisé sur des bases légales pour le moins incomplètes et opposables. La mise en conformité de l'existant, n'a-t-elle pas pour seul but la vente du Domaine, déjà envisagée précédemment par le propriétaire???

6/ L'impact "positif" annoncé pour le commerce local et l'emploi semble loin d'être garanti, puisque certaines entreprises actuellement sollicitées par l'établissement semblent être toutes extérieures à la communauté de communes et à la région.

7/ Avant de valider à l'unanimité un tel projet, les élus du conseil communal (CAGR) ont-ils été informés de manière exhaustive de la viabilité de ce dernier et des procédures judiciaires en cours concernant l'existant et le changement de destination de cette « exploitation agricole » Si c'est le cas, cela semble incompréhensible qu'aucune question n'ait été soulevée.....

Je vous prie de bien vouloir agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Taulelle

De : Blanchisserie BSJ <societe.bsj@gmail.com>
Envoyé : mercredi 20 septembre 2023 13:13
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Projet Domaine de BRÉS

Bonjour,

Nous sommes la Blanchisserie BSJ, située à BAGARD (30140), et nous travaillons depuis 2020 avec le Domaine de Brès pour l'achat et l'entretien de linge de lit et de toilette.

Chaque année, de saison en saison, nous avons de plus en plus de demandes, au mois d'août par exemple nous sommes sur plus de 3 jeux de linges par semaine soit plus de 1500 éponges, 600 taies d'oreillers, 600 draps housses et housses de couette etc... par mois.

Nous sommes passé de 1 à 2 tournées par semaine, et nous avons embauché 1 personne supplémentaire.

Le projet du Domaine de Brès nous permettrait d'embaucher du personnel et d'investir dans des locaux supplémentaires.

Nous espérons vivement que ce projet aboutisse dans les meilleurs délais.

Cordiales salutations,

Cyrille BIGEY
Gérant
06.52.70.90.00



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Jean Yves HARASSE <JeanYves.HARASSE@comota.com>
Envoyé : mercredi 20 septembre 2023 19:12
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : DOMAINE DE BRES Impact économique
Importance : Haute

Madame, Monsieur,

En ma qualité d'Expert-comptable de la SAS DOMAINE DE BRES EVENEMENTS, j'ai l'honneur de vous confirmer par la présente l'impact économique que procure cette société cliente sur votre territoire.

Pour notre part, au sein de mon cabinet d'Expertise comptable, cette société cliente contribue à l'emploi d'une partie de mon personnel à savoir : Une collaboratrice comptable confirmée, Une collaboratrice assistante de saisie, Une collaboratrice gestionnaire de paye, ainsi qu'une collaboratrice Juriste.

Au sein de la comptabilité de cette société de type Société par Actions Simplifiée, et pour connaître le fonctionnement de son activité, nous pouvons constater qu'elle génère de nombreux impacts économiques par l'emploi de différents services auprès de sociétés ou entreprises individuelles sur le territoire, et à titre d'exemples :

- Hôtels et chambres d'hôtes environnantes afin d'accueillir les amis et familles des mariés,
- Traiteurs,
- Restaurants environnants le Domaine,
- DJ's pour les ambiances musicales,
- Intervenants du spectacle,
- Musiciens,
- Gardes d'enfants,
- Photographes,
- Tatoueurs,
- Vidéastes,
- Paysagistes
- Agents d'entretiens
- Serveurs,
- Barmen,
- Cuisiniers,
- Coiffeurs,
- Maquilleurs,
- Commerce de détail de robes de mariées qui interviennent dans la fourniture de vêtements ou parfois pour des séances de shooting photos,
- Fleuristes,
- Artisans taxis afin d'acheminer les Invités,
- Commerces de proximité : boulangerie, tabacs, presse,

Le développement de l'activité de la SAS DOMAINE DE BRES EVENEMENTS est un véritable atout économique pour son territoire

Bien cordialement
Jean-Yves HARASSE

De : Eric B <beric9512@gmail.com>
Envoyé : vendredi 29 septembre 2023 18:23
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet :

Bonjour

Nous sommes le prieuré D'ornols située au droit du chemin de la bastide à Goudargues, nous avons la chance depuis 2021 d'avoir le Domaine de Brès qui nous permet de nous amener des hôtes toute la période estivale

Leurs clientèles nous apporte une forte demande de avril à octobre et nous permet de remplir rapidement nos chambres

Nous avons aucune gêne ou nuisance du chemin mais de sympathique clients des 4 coins du monde qui viennent dans notre magnifique région

Nous espérons que leurs projet évolue afin de continuer a collaborer ensemble les prochaines années et reste à votre entière disposition

Bien à vous
Eric
Le prieuré D'ornols à la Bastide de Goudargues

De : Commercial Pro <commercialpro@jani-solution.fr>
Envoyé : mardi 19 septembre 2023 14:47
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Projet Domaine de Brès Goudargues

Bonjour

Je vous sollicite pour un projet concernant le domaine de Brès situé sur la commune de Goudargues.

Nous intervenons régulièrement sur ce domaine en tant que prestataire de location de matériel pour leurs événements sur la période estivale. Ce projet nous permettrait à notre société et à nos clients traiteurs de pouvoir intervenir sur les périodes automnales et hivernales où notre activité est moindre.

En espérant que leur projet puisse aboutir tant sur le plan économique que social pour notre entreprise sur ces périodes creuses d'activité.

Vous en souhaitant bonne réception.
Jonathan Chabrol



De : Bruno MALOSSE <bjeuvoleprov@orange.fr>
Envoyé : samedi 30 septembre 2023 13:30
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : TEMOIGNAGE DOMAINE DE BRES GOUDARGUES

Objet : soutien pour projet.

Bonjour,

L'année dernière, dans la presse, j'avais lu avec un grand intérêt qu'un hotel pourrait se construire sur le DOMAINE DE BRES.

Avec l'activité, des VOLETS BLEUS, je peux déjà dire que sur notre clientèle, beaucoup nous disent séjourner au prestigieux DOMAINE DE BRES.

Nous avons eu la joie d'accueillir des clients très connus de la télévision, venus pour le mariage d'amis ou de leurs d'enfants.

"Une bonne clientèle" qui permet également par le bouche à oreille d'accueillir d'autres clients, notre belle région attire tellement !.

C'est donc avec une grande satisfaction que j'aurai plaisir d'apprendre la réalisation d'un tel projet.

Les VOLETS BLEUS ouverts 365 jours sur 365 jours soutient ce magnifique projet.

Bien à vous
Bruno MALOSSE.
Gérant des VOLETS BLEUS



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

Claire Bettex Graf
ch. du Clapas 5
F- 30630 La Bastide de Goudargues

(propriétaire résidence secondaire avec mes 2 soeurs
Anne Petit Graf et Christiane Vlaiculescu Graf,
nationalité française par notre mère)

Domicile fixe:
Av. des Mousquines 14
Ch - 1005 Lausanne Suisse

clairebettex@bluewin.ch Lausanne, le 20 septembre 2023

CONCERNE : PROJET TOURISTIQUE du DOMAINE DE BRÈS
Modification du SCOT du Gard Rhodanien et du PLU de Goudargues (30630)

Mesdames, Messieurs, les membres de la Communauté d'Agglomération, Monsieur le Maire,

C'est en 1969, que nos parents ont acheté une maison en ruine à la Bastide, maison que nous avons reconstruite et restaurée en bonne partie nous-même. Vacances après vacances, nous y avons passé toutes nos vacances et avons lié des amitiés avec les habitants de Goudargues et ses environs. Pas une année où je ne suis venue, une voir plusieurs fois, durant mes vacances, avec mes parents puis ma famille, mes soeurs, nos enfants, des amis. Nos enfants, petits-enfants sont tous très attachés à cette Bastide et tout ce qui en fait un lieu paisible, convivial: la Côte accessible à pied, Goudargues son canal, ses commerces, son marché, ce hameau de la Bastide entouré d'une nature riche et préservée où la faune et la flore cohabitent harmonieusement.

Depuis environ 2 ans lors de nos promenades sur le chemin qui mène à Brès, à plusieurs reprises, nous avons constaté une circulation inhabituelle, parfois à vive allure, des camionnettes, des avions privés, hélicoptères ? En parlant avec des amis, résidents de la Bastide, j'ai appris qu'il se trouvait un Lieu où étaient organisés des réceptions, mais surtout des mariages ... et mes filles m'ont alors montré un site internet qui m'a incroyablement surpris !

Cette circulation est devenue de plus en plus intense et régulière, voir dangereuse, la montée de la Bastide est étroite et si nous, résidents, roulons doucement, il était vite fait de reconnaître ceux qui montaient ou redescendaient de Brès. Cet été, j'ai découvert des lignes indiquant une limitation de vitesse peinte sur la route, pas vraiment très lisibles, mais elles s'arrêtent sur le bord à la hauteur du ch. du Clapas ... après les riverains et les promeneurs ont intérêt à jolger le bord, voir les accotements pierreux de la garigue.

Bref, comme bien d'autres, je me suis mise à m'interroger, à parler de ce qui se passait « là-haut » et à m'inquiéter, car j'ai appris qu'un énorme projet était en « préparation » sur le Domaine de Brès.

Qu'en est-il ? Il semblerait que dès le début de cette reconversion d'un Domaine agricole les choses aient été modifiées sans autorisation préalable, pas très compliqué lorsqu'on se trouve à l'abri des regards ... mais pas très légal. Je me souviens avoir dû faire des demandes pour ouvrir un fenestron dans le haut d'un mur qui ne donnait même pas sur la voie publique, Actuellement ce projet veut s'étendre, s'agrandir, 100 chambres, avec sanitaires l'imagine, des mazets de 4 pièces on ne précise pas combien, des piscines, un lounge, une très grande salle de réception, un restaurant ... tout cela dans un premier temps et le tout sur un domaine agricole vignes, cultures, élevage de chevaux ?

Ceci dit je comprends fort bien que les écuries aient été supprimées Je me souviens encore de la ferme du Château, au bas de la Bastide; en été les odeurs de fumier et les mouches montaient jusqu'à nous. Alors vous imaginez bien qu'on ne peut pas organiser de tels EVENEMENTS dans un manège


Alors, j'ai des questions :

- pour accéder à Brès ? actuellement en montée et en descente. La Bastide ... avec tous les désagréments que l'on sait pour les riverains, le bruit, la pollution, les risques pour les piétons: adultes, enfants, qu'en est-il ?
- il est déjà prévu une route d'évitement, qui partirait du ch. de la grange du Bois près de la station d'épuration ? chemin qui aurait peut-être déjà été rebaptisé chemin de Brès ? pour se faire, il va falloir décaler pour élargir, c'est un chemin de terre, passage des oiseaux, des sangliers ... y-a-t-il eu une mise à l'enquête pour faire cette route ? en ZONE NATURA 2000 ?
- la station d'épuration depuis l'intensification des constructions a déjà du mal à suivre en haute saison, qu'en est-il des eaux usées de ce Domaine de Brès qui va accueillir autant de personnes. Et le ramassage des poubelles ?
- depuis de nombreuses années, l'EAU est de plus en plus un problème, restriction d'arrosage pour les cultures, jardins, interdiction de laver les voitures, remplissage des piscines ... la Côte est à un niveau très très bas au printemps déjà, les différents forages déjà faits sur la Commune ont tari plusieurs sources et ainsi privé la rivière de cette eau de source ... d'où va venir l'eau pour alimenter le Domaine de Brès ? Certains villages, pas loin, sont déjà alimentés en eau par des camions citernes. Et en cas d'incendie sur place, ou dans la garigue proche. Piscines, sanitaires, cuisines, buanderies, arrosages des jardins fleuris entourant piscines, et autres bâtiments de réceptions
- on parle de BENEFACTES pour la Commune, la Région, on compare avec des projets similaires en Toscane ... mais jusqu'ici aucunes retombées pour les commerces de Goudargues ... ni d'emploi pour les gens de la région, les Traitiers viennent de Marseille ou d'ailleurs, le personnel également, où sont-ils logés ?
- toutes ces infrastructures indispensables pour réaliser un tel projet ont un coût , qui va payer ? les contribuables ?
- et je me répète, nous sommes en zone NATURA 2000, des réglementations sont là pour protéger la Nature qui plus que jamais en a bien besoin et empêcher que l'on ne puisse pas faire n'importe quoi !

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce qui précède, je me joins à ceux et celles qui ont déjà réagi à l'annonce de ce Nouveau Projet qui me semble vouloir au passage « légaliser » tout ce qui a déjà été mis en place dans l'ombre et à l'abri des regards. Merci de faire en sorte que les réglementations en matière de mise à l'enquête, d'occupation des sols, des constructions, soient respectées et les mêmes pour tous.

Recevez, Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire mes respectueuses salutations,

Claire Bettex Graf



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Chantal PESENTI <chantal.pesenti@verfeuil.fr>
Envoyé : samedi 30 septembre 2023 16:13
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : observations de la commune de VERFEUIL 30.09.2023 à annexer au registre
Importance : Haute

La municipalité de VERFEUIL dénonce la situation présentée dans ce dossier qui ne reflète pas la réalité actuelle du domaine de Brès. Il ne s'agit plus d'un simple corps de ferme mais d'un complexe proposant réceptions de mariage, hébergements multiples avec une capacité dépassant 100 personnes, pour preuve les présentations commerciales des prestations proposées sur le site internet du domaine de Brès. Bien que nous soyons favorables à l'évolution des zones agricoles/ naturelles pour le développement de projets MODERES d'accueil du public (gîte, habitat insolite, vente production locale, ateliers artisanaux...) nous ne pouvons cautionner un projet de grande envergure tel que celui présenté dans la concertation. En effet une telle ambition ne prend pas en compte la fragilité des ressources (consommation d'eau, multiplication des piscines, consommation électrique nuit et jour des lieux climatisés), la sensibilité du site (aggravation des nuisances par l'explosion du trafic, par la fréquence des événements festifs, par la pollution lumineuse du site illuminé comme "Versailles", immensité de l'assainissement non collectif...). De surcroit, évacuer des centaines de personnes rassemblées dans un massif forestier en feu serait catastrophique. Cela reviendrait à créer en une opération immobilière un hameau au domaine de Brès plus grands que ceux qui se sont développés au fil des siècles dans les environs (Goussargues, Montèze, Faveyrolle...). Nous demandons que le projet soit révisé et que les activités en place soient régularisées ou retirées.



Mme PESENTI Chantal
Maire
12 place Jean Marcel
30630 VERFEUIL
Standard 04 66 72 90 14

De : Quentin Gonzalez <solutions@renovations-interieurs.com>
Envoyé : jeudi 5 octobre 2023 07:32
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brès <domainedebres@gmail.com>
Objet : Soutien Domaine de Brès

Bonjour,

Je porte tout mon soutien au Domaine de Brès pour leur projet d'hôtel, mon entreprise de prestation de service me permet d'intervenir d'avril à octobre dans cet endroit de rêve pour tout type de prestation d'entretien en espérant que le projet aboutisse.

Cordialement,

GONZALEZ Quentin

Tel : 06.37.30.05.25

Email : solutions@renovations-interieurs.com



Solutions de Rénovations Intérieures

De : thibault fesquet <fesquet.thibault@gmail.com>
Envoyé : vendredi 6 octobre 2023 13:51
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : AVIS DOMAINE DE BRES _ GOUDARGUES

Bonjour,

ayant régulièrement effectuer des travaux de maçonnerie en tant qu'artisan aux Domaine de Brès, je serai à nouveau sollicité pour les prochains. C'est une opportunité pour moi de fidéliser ces clients et d'obtenir au nouveau chantier. Le projet étant important, il sollicitera de nombreux artisans des environs et participera activement à l'économie locale.

Bien cordialement.
Fesquet Thibault

De : Raphael Cros <raphael66cros@gmail.com>
Envoyé : vendredi 6 octobre 2023 15:27
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Brès

Bonjour,

Suite au projet hôtelier du Domaine de Brès à Goudargues, je voulais porter tout mon soutien qui m'apporte à ce jour du travail à l'année

J'espère que leurs projet aboutisse pour toutes les retombés économiques que ça peut apporter au village de Goudargues et les alentours

Bien à vous
Raphael Cros
30200 BAGNOLS SUR CEZE



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : ROCHE Béatrice <pierrebea63@gmail.com>
Envoyé : dimanche 1 octobre 2023 20:31
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brès <domainedebres@gmail.com>
Objet : Soutien au domaine de Brès

Madame, Monsieur,

Je souhaite par la présente exprimer mon enthousiasme et mon plein soutien à l'extension du Domaine de Brès à Goudargues, qui deviendrait un hôtel de qualité. En tant que professionnelle de santé résidant dans cette commune, je suis convaincue que cette initiative serait extrêmement bénéfique pour notre région et répondrait à un besoin évident.

En ma qualité de professionnelle de santé, je suis régulièrement à la recherche d'espaces appropriés pour organiser des séminaires, des ateliers et des événements liés au bien-être. Il est essentiel d'avoir un cadre propice à l'apprentissage, à la détente et à la réflexion pour ces types de rencontres. Malheureusement, dans notre région, il est souvent difficile de trouver un tel lieu.

L'extension du Domaine de Brès offrirait une opportunité exceptionnelle pour la tenue de séminaires axés sur le bien-être. Son environnement paisible et sa qualité de service en feraient un lieu idéal pour les professionnels de la santé, mais aussi pour les participants souhaitant se ressourcer et apprendre dans un cadre inspirant.

Je vous encourage vivement à soutenir cette extension, qui contribuerait à la croissance de notre région et répondrait à un besoin essentiel pour les professionnels du bien-être comme moi-même.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement,

Béatrice Roche

De : Paul GENEVOIS <genevois.paul@orange.fr>
Envoyé : mardi 3 octobre 2023 17:43
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : DOMAINE DE BRES

Nous apprenons le projet de développement de l'accueil hôtelier et de l'activité mariages au domaine de BRES.

Pour notre commerce de SNACK - BAR dans le centre de GOUDARGUES, le développement de ces activités ne peut être

que bénéfique : cela amènera des clients consommateurs qui vont inmanquablement visiter le village et donc passer devant notre terrasse.

Cela augmentera notre chiffre d'affaires et donc la consommation de marchandises chez les commerçants locaux, et selon cette

augmentation cela peut amener la création d'un poste de travail avec embauche.

CAFE DE FRANCE - GOUDARGUES

Andrée et Régine CHJARMASSON

De : mireille sals <mireillesals@sfr.fr>
Envoyé : vendredi 6 octobre 2023 15:29
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : domaine de bres

Bonjour suite au projet hôtelier du domaine de brès à goudargue je souhaite porter tout mon soutien à ce projet . Super initiative qui apportera un nouveau souffle dans l'économie local et ses alentours avec la création d'emploi cordialement
Sabatier Mireille
Bagnols sur ceze 30200

De : CORDANI Matheo <matheo-cordani@samse.fr>
Envoyé : vendredi 6 octobre 2023 16:33
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : domaine de bres

Bonjour,

Je me permets ce mail pour vous faire part de notre soutien pour le projet de développement du domaine de bres, les projets immobiliers dans notre secteur sont rares et donc bienvenus, L'attrait pour la région n'en serait que renforcé, ainsi que le tourisme l'été mais surtout l'hiver où peu d'établissements sont ouverts. Le domaine de bres fait travailler les entreprises locales dont la nôtre qui compte aujourd'hui 10 salariés.

Cordialement

De : Stéphanie Révidat <srevidat@hotmail.fr>
Envoyé : lundi 9 octobre 2023 07:36
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet hôtellerie à Verfeuil

Bonjour,

Habitante de Verfeuil, je suis totalement contre ce projet disproportionné . Il n'y a pas assez d'eau dans le village pour un afflux de touristes pareil. Nous sommes régulièrement en restriction dès le mois de juin, et parfois mai. C'est irresponsable et irrespectueux des habitants du village. D'autre part, les nuisances sonores, lumineuses, et la pollution des voitures vont détruire ce havre de paix, qu'est Verfeuil. Nous sommes venus habiter ici pour la tranquillité, sinon, nous serions allés sur la côte d'azur.

Bref, ce projet n'a absolument rien de positif à part l'argent qu'il rapportera à son propriétaire, et encore, rien de sûr.

Par pitié, n'entrez pas là dedans. Ce serait la mort de ce que les villageois ont construit de super. Nous ne voulons pas d'un village fric.

Bien cordialement

Stephanie Révidat

De : laura.vizcalno@laposte.net <laura.vizcalno@laposte.net>
Envoyé : lundi 9 octobre 2023 07:55
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; domainedebres@gmail.com
Objet : développement domaine de brès

Boulangerie pâtisserie ô saveurs de Léna à Goudargues vous fais part de son avis favorable concernant le projet de développement au domaine de Brès à Goudargues. Ce domaine peut nous amener personnellement un apport d'activité qui commence déjà concernant principalement les viennoiseries ainsi que le service sandwicherie . Et bien sur il peut permettre un développement économique général à tous les commerces du village . Cordialement . Monsieur Margalef Kristen boulangerie ô saveurs de Léna



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : olivier lucas <oli4lucas@hotmail.com>
Envoyé : lundi 9 octobre 2023 11:31
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Remarques concernant le projet "Domaine de Brès" à Goudargues

Bonjour

J'aimerais vous faire part de mes remarques et mes réserves concernant le projet d'hôtel au Domaine de Brès à Goudargues.
Merci de les noter et d'y réagir, svp.

La réalité actuelle du domaine de Brès n'est pas celle présentée dans le projet. Il ne s'agit plus d'un simple corps de ferme ou d'entreprise agricole mais d'un complexe proposant grandes réceptions de mariage, hébergements multiples avec une capacité dépassant 100 personnes, pour preuve les présentations commerciales des prestations proposées sur le site internet du domaine de Brès.

Le projet ne prend pas en compte la fragilité des ressources (consommation d'eau, multiplication des piscines, consommation électrique nuit et jour des lieux climatisés), la sensibilité du site (aggravation des nuisances par l'explosion du trafic, par la fréquence des événements festifs, par le passage d'hélicoptères dans une no-fly zone, par la pollution lumineuse du site illuminé de manière exagérée, par l'immensité de l'assainissement non collectif...).

Le site et toute la région présentent régulièrement, voire constamment, une situation de sécheresse grave, et par conséquent de graves et réels risques d'incendie de forêt. Evacuer des centaines de personnes rassemblées dans un massif forestier en feu serait très difficile et donc catastrophique.

Je demande que le projet soit révisé et que les activités en place soient régularisées ou retirées.

Cordialement
Olivier Lucas
14 rue du château d'eau
30630 Goudargues

De : frederic sanchez <frederic30200@hotmail.com>
Envoyé : lundi 9 octobre 2023 14:54
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Bres

Bonjour

Nous sommes le café des sources à Goudargues et nous sommes favorable au projet du Domaine de Brès, ça apporte une valeur économique et on espère que le projet aboutira.

Cordialement
Le café des sources
30630 Goudargues

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)

De : reinout de smet <re1nout@hotmail.com>
Envoyé : lundi 9 octobre 2023 18:41
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Remarques concernant le projet "Domaine de Brès" à Goudargues

Bonjour

J'aimerais vous faire part de mes remarques et mes réserves concernant le projet d'hôtel au Domaine de Brès à Goudargues.
Merci de les noter et d'y réagir, svp.

La réalité actuelle du domaine de Brès n'est pas celle présentée dans le projet. Il ne s'agit plus d'un simple corps de ferme ou d'entreprise agricole mais d'un complexe proposant grandes réceptions de mariage, hébergements multiples avec une capacité dépassant 100 personnes, pour preuve les présentations commerciales des prestations proposées sur le site internet du domaine de Brès.

Le projet ne prend pas en compte la fragilité des ressources (consommation d'eau, multiplication des piscines, consommation électrique nuit et jour des lieux climatisés), la sensibilité du site (aggravation des nuisances par l'explosion du trafic, par la fréquence des événements festifs, par le passage d'hélicoptères dans une no-fly zone, par la pollution lumineuse du site illuminé de manière exagérée, par l'immensité de l'assainissement non collectif...).

Le site et toute la région présentent régulièrement, voire constamment, une situation de sécheresse grave, et par conséquent de graves et réels risques d'incendie de forêt. Evacuer des centaines de personnes rassemblées dans un massif forestier en feu serait très difficile et donc catastrophique.

Je demande que le projet soit révisé et que les activités en place soient régularisées ou retirées.

Cordialement
Reinout de Smet
14 rue du château d'eau
30630 Goudargues

De : manuel miralles-valette <manolo2211@gmail.com>
Envoyé : lundi 9 octobre 2023 13:33
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet Domaine de Brès

Bonjour,

Je me permet de vous écrire cet e-mail suite au projet du Domaine de Brès à Goudargues, comment ne pas être favorable pour un tel projet ? Qui apporte un réel intérêt économique au village de Goudargues sur les restaurants les petites boutiques de déco tabac etc etc ... mais également les alentours Le tourisme pour les descentes de canoë les gîtes les chambres d'hôtes et les hôtels ! Sans parler de toutes les entreprises et les emplois sur site !

Je m'occupe de l'accueil et de la sérénité de tous les événements du Domaine de Brès, les propriétaires mettent tout en œuvre pour être aux normes autant sur le bruit avec la norme acoustique pour éviter les nuisances (afficheur de décibel limiteur de fréquence), les normes incendies (ria, plan d'évacuation de chaque endroit, extincteur etc etc...) normes épandage, norme erp, réserve d'eau et même le projet d'être autonome en électricité

Tout est pensé pour ne pas gêner l'entourage et faire vivre le village et les alentours au maximum chaque saison

Quelle chance pour cette région et cette commune d'avoir ces deux familles Aubert et Ferioulaud qui mettent tout en œuvre autant dans leurs investissements physique, mental, financier de garder ce domaine familiale pour la réalisation de ce projet respectant la beauté paysagère du lieu etc etc

car n'oublions pas que même la partie agricole il perdure à s'occuper des 400 arbres d'Olivier la récolte de l'huile des lavandes des luzernes et de tout l'entretien des 50 hectares ... en plus de leurs projet événementiel qui leurs permet de garder également ce domaine.

Il m'ont même employé à l'année afin d'être présent sur place et de veiller à tout le respect des lieux

Merci pour votre lecture et en espérant que ce projet voit le jour prochainement

Manuel Miralles-Valette



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

Le Mouras 09 octobre 2023

Bonjour madame , monsieur

Nous venons de prendre connaissance du projet de réalisation d'un hôtel d'une capacité de 100 chambres sur le domaine de Bres suite à la concertation de la communauté d'agglomération Rhodannienne datant d'avril 2023.

Ma famille (agriculteur) et moi, vivons depuis plus de 2 générations sur la commune de Verfeuil, dans le hameau du mas mouras. Ce hameau est constituée d'une quinzaine de maisons et se trouve mitoyen à 1,5 kilomètre environ du domaine de Bres.

Nous sommes très étonné de la présentation de ce projet alors que l'activité d'événementiel existe depuis environ 4 ans (depuis 2019), nous en subissons les nuisances sonores et visuelles (musique, lumière intense toute la nuit...va et vient d'hélicoptère,...).

Je constate que le projet a été fait en toute inégalité sur une zone Agricole : accueil de mariages 1 à 2 fois par semaine, accueil d'hébergements (proposé sur le site du domaine de Bres, <https://domainesnobles.com/hebergements/> et sur facebook video et images à l'appuies)

Nous sommes affligés que la commune de Goudargues est laissé faire et soutenue le propriétaire de ce domaine jusqu'à maintenant sans ce soucier de l'impact de nuisances sur la commune de Verfeuil ..


Mon étonnement est encore plus grand sachant que celui-ci va être surdimensionné en total inéquation avec son environnement . Ce projet va aggraver davantage les problèmes que nous rencontrons en ce moment sur l'énergie et le manque d'eau.

Je peux comprendre que les habitants de Goudargues ou de la région ne font pas cas d'un tel projet car ils ne sont pas directement impactés par les nuisances que nous vivons depuis 3 ans

Je vois aussi qu'il est indiqué que c'est un projet d'intérêt général. Je ne vois pas trop l'intérêt économique que cela va apporter à la région étant donné les prestations luxueuses que propose actuellement le domaine. Il est ouvert à un public ciblé et non à une clientèle modeste; il n'est pas dans une démarche de circuit court local. Les personnes qui louent cet endroit, font venir leur propre boîte d'événementiels et de restaurations d'autres régions, dorment 1 nuit ou 2 et repartent. Les bénéfices de ce projet reviendront essentiellement au propriétaire et augmenteront son emprise et son ambition sur la commune sans aucune mesure.

Je refuse l'échelle d'un tel projet dans cette zone naturelle, elle ne peut se faire actuellement dans le contexte dans lequel nous vivons, et dans le cadre de vie que nous avons choisi, que nous chérissons et que nous respectons.

Veuillez madame monsieur tenir compte de ma position et d'en prendre note Cordialement
Joelle Talgan daumas, du mas mouras à Verfeuil



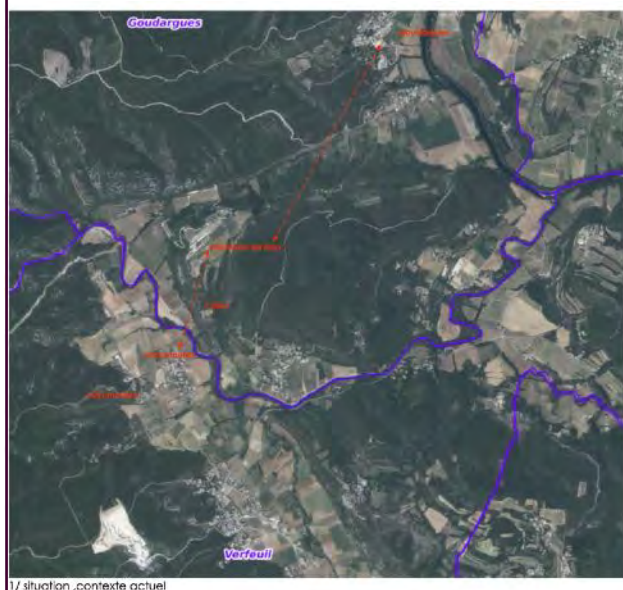
Je vous joint les documents :
1/ situation des hameaux sur la commune de verfeuil mitoyen au domaine
2/ évolution de l'activité de ce domaine qui n'est pas du tout lié à une activité d'élevage depuis 2019. Photos aérienne de géoportail de 2018 et évolution actuelle.



2 / Photos aériennes sur géoportail



2 / ACTIVITÉ D'ÉVÈNEMENT ACTUELLE DEPUIS 2019



1/ situation ,contexte actuel

Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : juliericharmeaubert@gmail.com <juliericharmeaubert@gmail.com>
Envoyé : mercredi 11 octobre 2023 16:18
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : SOUTIEN PROJET HÔTELIER DOMAINE DE BRÈS

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ce courriel pour solliciter votre soutien en faveur de projet hôtelier du Domaine de BRÈS à Goudargues. En tant que citoyenne de l'Occitanie et une défenseuse du développement économique local, je crois fermement que ce projet est une opportunité pour notre communauté et mérite toute l'attention et le soutien possible de la part de nos représentants. Ce projet hôtelier a le potentiel de contribuer de manière significative à une économie locale tant par la création d'emplois directs ou indirects que par l'attrait à nos commerces locaux et à notre belle région que nous chérissons tant.

Je vous remercie de votre lecture,

recevez mes sincères salutations

Julie AUBERT

De : demanet chloe <chloedemanet08@gmail.com>
Envoyé : mardi 10 octobre 2023 18:23
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet Domaine de Brès

Bonjour,

Habitante du Gard j'ai eu la chance d'accéder au Domaine de Brès lors d'une prestation, celui-ci malgré mon jeune âge m'a donné ma chance. C'est pour cela qu'en vous adressant ce mail je tiens à vous faire connaître mon ressenti quand au projet qu'il propose, en effet à mon compte en prestations de services depuis peu, le Domaine de Brès m'a fait confiance et à aussi rempli mon planning en faisant appel à mes services durant tous l'été.

Ce projet futur j'en suis sûr ne pourra que faire prospérer mon activité. C'est pour cela que je suis plus que favorable au projet que propose le Domaine de Brès qui je suis sûr ne pourra que m'apporter du positif.

Demanet Chloé

De : -- BRUGUIER <sc.bruguiier@orange.fr>
Envoyé : mardi 17 octobre 2023 08:27
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domaineдебres@gmail.com
Objet : Projet accueil hôtelier Domaine de Brès

Bonjour ,

Je suis commerçant à Goudargues et j'atteste que le Domaine de Brès contribue fortement à l'économie locale.

En plus de se servir personnellement dans les commerces du village , ils nous envoient également leurs prestataires de mariage. Personnellement j'ai très souvent vu le traiteur du domaine venir se dépanner dans mon commerce.

L'hôtellerie est une activité en grand manque dans la vallée de la cèze et est inexistante à Goudargues.

Cordialement

Bruguiier Loïc
SARL Bruguiier , Magasin Utile

40 Route de frigoulet 30630 Goudargues
04 66 82 21 07

De : Demanet Nicolas <demanetn28@gmail.com>
Envoyé : mardi 10 octobre 2023 20:01
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de bres

Monsieur , Madame

habitant de bagnol sur cèze cela fait plusieurs été que j'exerce le métier de prestataire serveur / barman dans l'événementiel au sein du domaine de bres , c'est pour cela qu'il est important pour moi d'appuyer positivement le projet .

Demanet Nicolas

De : Sellens Michel <michel.sellens@wanadoo.fr>
Envoyé : mardi 10 octobre 2023 22:00
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet hôtelier du domaine de BRÈS

Bonjour, je viens de prendre connaissance d'un futur projet d'hôtellerie dans la région. J'habite personnellement à St Laurent de Carnols et je me réjouis à l'idée qu'enfin un hôtel composé de petits mazets pour notre vallée de la cèze voit le jour.
Enfin un hôtel où pourront séjourner nos amis , notre famille quand ils viendront nous rendre visite au lieu d'aller sur Orange pour trouver un hôtel digne de ce nom.

Bravo à ces personnes pour cette merveilleuse idée en espérant que ce projet voit le jour.

De : CONTACT_CHATEAU DE BASTET <contact@chateaubastet.fr>
Envoyé : mercredi 11 octobre 2023 16:17
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : SOUTIEN PROJET HÔTELIER DOMAINE DE BRÈS

Madame, Monsieur,

Vignerons en BIO/BIODYNAMIE sur notre domaine depuis 4 générations et fermier sur les terres du Domaine de Bres, nous souhaitons apporter notre soutien au projet hôtelier du Domaine de BRÈS à Goudargues.

Nous croyons fortement au développement économique local de ce projet et de son potentiel à y contribuer, tout en renforçant l'attraction à notre région.
Il entrainera la création d'emplois directs et indirects, offrant des opportunités d'emploi aux résidents locaux. Il permettra de faire découvrir notre belle région que nous chérissons tant et il sera un atout incontestable pour tous les commerces locaux.

En vous remerciant d'avoir pris le temps de lecture, recevez mes sincères salutations

CHATEAU B
DE BASTET
www.chateaubastet.fr

SARL VIGNOBLE DE BASTET
510 Route d'Alès - Château de Bastet -
Tel: +33466393336 - @: contact@chat



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Boucherie AUBRY <boucherie.aubry@gmail.com>
Envoyé : mercredi 11 octobre 2023 17:47
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : DOMAINE DE BRÉS - FAVORABLE

Bonjour,

Je tiens à apporter par ce présent mail mon soutien au domaine de Brès ainsi qu'à toutes ses équipes en qualité de commerçant installé à Goudargues.

Nous tenons la seule boucherie artisanale située en plein cœur du village de Goudargues, la seule dans un rayon de 20 km.

Depuis notre installation, nous avons pu compter sur la bienveillance du Domaine de Brès et de ses équipes en termes de communication et d'invitation de leur client à faire fonctionner le commerce de proximité dont nous faisons partie intégrante.

Ainsi, très régulièrement, les clients du Domaine de Brès, ainsi que le personnel viennent à plusieurs occasions acheter dans notre boucherie.

C'est un apport de clientèle qui est loin d'être négligeable et qui, je dirais même, est probablement indispensable à la survie des commerces de Goudargues.

Au-delà de cet apport direct de clientèle et de chiffre d'affaires, le Domaine de Brès contribue probablement comme personne dans le secteur à la notoriété du village de Goudargues et de ses environs.

De part la typologie des personnes qui séjournent au domaine de Brès, cela représente pour nous comme pour les autres commerçants une montée en gamme, sans aucun jugement de valeur, c'est une clientèle plutôt haut de gamme voir très haut de gamme parfois étrangère qui participe de manière indiscutable au développement économique de Goudargues et de ses environs.

En résumé, le domaine de Brès est un acteur incontournable, une fabuleuse vitrine et un moteur au développement de Goudargues et de ses environs.

Je reste à votre entière disposition pour développer tout cela et renouvelle une fois de plus mon soutien au domaine de Brès.

M et Mme AUBRY
BOUCHERIE AUBRY
6 Quai de la Fontaine
30630 GOUDARGUES

De : Licini Brigitte <licini.brigitte@orange.fr>
Envoyé : vendredi 13 octobre 2023 16:07
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet :

bonjour ,nous somme très favorable au développement du domaine de brès ,pour les emplois créés et le developpement du tourisme sur goudargues .

D autant plus que son emplacement ne créerai aucune nuisance car bien a l'écart du hameau de la bastide .

De : vero...seb RICHARD <veronik_1302@hotmail.fr>
Envoyé : mardi 10 octobre 2023 19:18
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de brès

Bonjour

En prestation serveuse depuis quelques années au Domaine de Brès, j'ai pu pendant toute la saison estivale travailler dans ce lieux, un avis favorable pour ce futur projet ma paraît une évidence.

Corbeau Véronique

De : Laurine <lesmarieesdavignon@gmail.com>
Envoyé : vendredi 13 octobre 2023 12:20
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Shooting Domaine de Brès

Bonjour,

Je vous écris ce courriel afin de vous transmettre le retour d'expérience que nous avons eu au Domaine de Brès.

Nous sommes un petit magasin de robes de mariées sur Avignon , nous sommes trois et nous avons en moyenne 250 mariées à l'année.

Toutes les années, nous organisons un shooting afin de promouvoir notre nouvelle collection et mettre nos robes en avant dans des lieux idylliques, nous collaborons avec différents prestataires photographe, maquilleuse, coiffeuse, traiteur et nous constituons une équipe.

Cette année, nous avons contacté Yohan directeur du Domaine de Brès afin de savoir s'il était possible de venir faire une journée de shooting dans ce domaine magnifique et fabuleux. Yohan a dit oui et nous avons été accueillies comme des rois , je vous dis cela car nous avons fait des shooting dans certains lieux et l'accueil était beaucoup moins sympathique et bienveillant , je remercie encore Yohan et son équipe (Raphaël) pour leur accueil et leur sympathie.

Le domaine de Brès permet de faire travailler pleins de prestataires différents dans le domaine du mariage c'est un lieu idyllique qui pour moi correspond parfaitement à l'environnement sans le dénaturer.

Vous souhaitant une bonne réception de mon message.

Cordialement

Laurine Directrice Générale
LES MARIÉES D'AVIGNON
15 rue des vanniers (à côté de GIANT Avignon)
84150 LE PONTET
Email: lesmarieesdavignon@gmail.com
www.lesmarieesdavignon.com
Tél: 07.64.47.61.24

De : Laurence Ludvig <laurence.ludvig@gmail.com>
Envoyé : jeudi 12 octobre 2023 13:29
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet hôtelier du Domaine de Brès à Goudargues

Bonjour,

Suite à une invitation au Domaine, j'ai découvert un lieu de fête extraordinaire ! Avec des personnes exceptionnelles.

Gil et Yohann nous ont accueillis et présentés leur équipe. Ils ont su s'entourer de professionnels souriants, attentionnés, appréciés de tous quant à leur volonté de satisfaire leurs convives.

Pour toutes ces raisons, je me dois de soutenir leur projet hôtelier car il est vrai que cela permettrait des événements toute l'année, sans compter les bienfaits financiers que cela

apporterait aux commerçants et autres... De plus nous manquons vraiment d'hôtel et de lieux d'événements de cette qualité dans notre vallée !!!

J'espère que ce projet aboutira dans un proche avenir.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à mon mail.

Bien cordialement.

De : mas bel esperance <contact@masbelesperance.fr>
Envoyé : dimanche 15 octobre 2023 19:04
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; laurie aubert <domainedebres@gmail.com>
Objet : Domaine de Brès

Bonsoir,

Nous vous adressons ce mail pour vous informer que les événements au domaine de Brès nous apportent un bon taux de remplissage tout le long de la saison. Nos chambres d'hôtes et gîtes permettent d'héberger en moyenne une dizaine de personnes.

Nous sommes très heureux de pouvoir aider et contribuer au succès des prestations de qualités qu'ils proposent et nous leur souhaitons encore de belles cérémonies qui permettent également de promouvoir et de faire découvrir notre belle région à ces invités.

Très bonne soirée

Bien cordialement



Mélanie & Sébastien
17111 Route de Goudargues
30130 St André d'Orléans
06 48 66 10 03
www.masbelesperance.fr



Envoyé à partir

de Courrier pour Windows



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : cecile rouviere <cecile.rouviere@hotmail.fr>
Envoyé : dimanche 15 octobre 2023 21:20
À : domainebres@gmail.com; Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet domaine de bres

Madame Monsieur , je reviens vers vous , comme vous me l'aviez demandé . Pour vous remercier de la retombée du domaine sur mon commerce de prêt à porter qui se situe à Goudargues (Pomponette)

De : Laure Chataignier <laure.chataignier@live.fr>
Envoyé : lundi 16 octobre 2023 09:55
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brès <domainebres@gmail.com>
Objet : avis favorable
Importance : Haute

Bonjour,

Nous faisons suite au rdv que nous avons eu avec Yohan, ce jour le vendredi 13/10/2023, pour nous présenter le projet hôtelier de celui-ci et Gil AUBERT. Nous sommes favorables à cette initiative qui, selon nous, va apporter un dynamisme à la vallée de la Cèze ainsi qu'aux entreprises locales, commerçants...

Le projet représente pour nos entreprises environ 5 ans de travail pour une équipe de 6 personnes. Soit environ 10% de notre chiffre d'affaires annuel. Ce n'est pas négligeable.

Côté personnel, ayant une location saisonnière, nous avons déjà hébergé une personne (Wedding Planner) venant travailler sur le domaine. (Location

airbnb: https://www.airbnb.fr/rooms/885887934161362525?preview_for_ml=true&source_impression_id=p3_1697207714_gMvAbWh%2BnwbJbWy8).

Nous espérons que le projet de Gil et Yohan aboutira, qui est une véritable opportunité pour tous.

Cordialement

CHATAIGNIER Jean-Marie et Laure
SAS JMA CHATAIGNIER
SAS LC BATIMENT
30630 CORNILLON

PROJET TOURISTIQUE DU DOMAINE DE BRÈS

Modification du SCoT du Gard Rhodanien et du PLU de Goudargues (30630)

Christiane VLAICULESCU-GRAF, propriétaire, Ch du Clapas 5, 3'630 LA BASTIDE DE GOUDARGUES (franco-suisse mais non résidente)

Mesdames et Messieurs les membres de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien,
Monsieur MAHLER, maire de Goudargues,

Permettez-moi de faire qq remarques et de poser qq questions en relation avec le projet touristique du Domaine de Brès, selon discussion et décision de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien du 3.4.2023 (n°23, 2023).

Il est prévu selon le projet « haut de gamme » de construire des piscines (j'ai bien écrit DES), environ 100 chambres pour location (dont des petits mazets de minimum 4 pièces, mais il n'est pas dit combien), d'avoir éventuellement aussi de la restauration. Le tout avec accès par hélicoptère et par la route - au travers du hameau de La Bastide pour y aller et par le chemin des Combes à aménager (sous La Bastide et Les Yverières) pour le retour, avec une autonomie énergétique (électricité et eau chaude). Loin de moi l'idée d'empêcher une réelle opportunité sur le territoire (projet d'intérêt général) mais des remarques et questions surgissent quant à ce projet, les voici :

- Il est parlé de construction, quelles sont les entreprises locales qui pourraient répondre aux soumissions ?
- Qu'en est-il de l'eau dans une région où la sécheresse a déjà occasionné de sérieux problèmes (cultures, arrosages, lavage des véhicules, remplissage des piscines, ...)? La rivière La Cèze était très basse à Pâques déjà, et le département était en alerte sécheresse (selon le reportage de FR3 de fin avril 2023, certains agriculteurs ayant déjà perdu au moins 40% de leur récolte en 2022) et cela ne va pas en s'arrangeant... Il est fait état d'un nouveau forage mais il n'existe pas encore...
- Qu'en est-il du forage pour l'eau sous Les Yverières (Ch. des Combes) ?
- Un tel projet a des répercussions sur la faune, la flore et l'environnement, qu'en est-il des demandes d'autorisations (nous sommes sauf erreur en zone Natura 2000) ?
- Il est dit que cet endroit est un élevage d'équidés et que l'activité agricole est sujette à caution - arrêt évoqué dommageable (10 dernières années difficiles, on parle même de déficit ...). J'ajouterais qu'actuellement y organiser des mariages se ferait dans l'irrespect total, ou une autorisation a-t-elle été signée sans que l'info ne soit donnée ? (copies des autorisations)? Condamnation, plaintes ?
- Qu'en est-il du système des égouts et des déchets?
- Comment peut-on devenir un centre hôtelier d'une telle importance en zone agricole, et l'être déjà (des mariages sont organisés les depuis des mois en fin de semaine et l'hébergement est effectif même si provisoire)?
- Le personnel doit être du personnel avec formation hôtelière, d'où? Les salaires? Et où est-il prévu de le loger ?
- Quelles en seraient les retombées pour Goudargues (chiffres) ?
- Est-il vrai que ce projet devrait amener du travail à Goudargues (aucun chiffre n'est donné) ?
- D'où vient le personnel travaillant actuellement pour les manifestations sauf erreur illégales et qu'est-ce que ça rapporte actuellement à la commune de Goudargues (que touche actuellement la commune de Goudargues lors des manifestations et où est actuellement achetée la nourriture fournie lors de ces manifestations) ?
- Quelles sont les retombées économiques actuelles (et semble-t-il illégales) sur le commerce de proximité ?
- Comment est-il prévu de pouvoir intervenir en cas de problèmes (pompiers par exemple) et y a-t-il un plan d'évacuation prévu ? donc préoccupation sécuritaire.
- Quelle est l'infrastructure routière nécessaire et ses conséquences ? Il est dit que le propriétaire fera un don pour faire la route de retour, mais les frais d'entretien sont à la charge de qui ? (à noter qu'en été 2022 j'aurais été écrasé par une voiture roulant tellement vite sur la rte traversant La Bastide [en direction de Goudargues] et dont je n'ai pas eu le temps de noter le no minéralogique, si je ne m'étais pas mise à ras les murs - revenais de la déchèterie).
- Ce projet n'est-il pas là pour régulariser ce qui est/serait illégal, en modifiant a posteriori le SCoT et le PLU ?

Et le projet, contrairement à ce qui a été dit, n'en est pas à un stade embryonnaire. Qui a autorisé la construction d'une salle de 400m2, d'une piscine (et son remplissage)... et l'organisation de mariages actuellement (depuis 2022 sauf erreur) ? Qu'est-ce que cela a à voir avec un domaine classé en zone agricole ?

Le propriétaire actuel n'est-il pas motivé par l'appât du gain, les conséquences ne le concernant pas, et est-ce que les retombées évoquées en tant qu'avantage pour Goudargues ne sont là que comme poudre aux yeux ? Faire une comparaison avec un projet en Toscane n'est-il là que pour faire miroiter des avantages aux décideurs (y a-t-il des chiffres ?) en leur faisant oublier que ce qui s'y passe actuellement est/serait illégal, sauf information contraire ?

Certes dynamiser une commune est très intéressant, et c'est le but, mais est-ce le cas ?

Bienne, le 1.09.2023

* * * * *

De : Dorian VALENTIN <dovalmhr@gmail.com>
Envoyé : mardi 10 octobre 2023 19:09
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Brès

Bonjour à tous,

Je me présente Valentin Dorian, originaire de Saint-Victor-la-coste dans le Gard. J'ai depuis 2022 développé une entreprise de location de matériels de soirée qui a commencé à évoluer en allant démarcher le Domaine de Brès.

Celui-ci m'a permis de me faire connaître et d'accroître nettement mon activité cette saison-ci.

Le simple fait d'avoir travaillé au domaine de Brès m'apporte une image positive et qualitative pour mon entreprise ce qui n'aurait pas été le cas si il ne m'avait pas ouvert leurs portes

Je ne peux donc qu'être favorable à leur projet futur.



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

Ah, ah, ah ! Le domaine de Brés, projet d'intérêt général.

Mais je rêve, je suis dans une autre dimension ! Un projet qui nous présente une activité d'éleveur agricole d'équidés (oui ça fait mieux que chevaux) qui pourrait se transformer, comme par magie, en un magnifique hôtel « Plusieurs Étoiles » pour accueillir et satisfaire les besoins toujours plus grandissants d'une clientèle fortunée. Mais je pouffe de rage car ce domaine, qui, présenté, comme un projet existe depuis maintenant plus de 3 ans sous une forme dite allégée et nous en subissons régulièrement, nous, le petit peuple de la vallée, les nuisances sonores et visuelles. Alors oui je m'oppose catégoriquement en tant que citoyen, à cette ineptie environnementale, à cette élucubration architecturale qui sous prétexte d'apporter bon nombres d'emplois et une manne touristique non négligeable et bénéfique à notre région trouverait droit d'exister en toute illégalité en zone agricole Natura 2000.

À l'heure où les restrictions d'eau sont monnaie courante, à l'heure où je fais caca depuis bientôt dix ans dans des toilettes sèches afin de réduire mon empreinte écologique n'utilisant que des produits impactant le moins possible la nature, triant, compostant plus que de raison, comment puis-je envisager la réalisation, et je dirai même la régularisation, puisque tel est le cas, d'un tel projet ?

Je m'oppose donc à cette dérive et tout ce qui en découle sans aucune mesure après avoir apaisé ma colère pour ne pas répondre sous l'impulsion ce qui aurait faussé mon analyse de la situation.

Je m'oppose à tous ce qu'il représente, des lois à deux vitesses, le clientélisme, peut-être la combine, le non-respect de notre environnement, des ressources, le mensonge, la vanité, l'orgueil, une certaine forme d'oligarchie régionale qui octroie des droits aux uns sous prétexte que, en les refusant à d'autres qui seraient eux dans leurs bons droits.

Je m'oppose aussi car après avoir fait une analyse anticipée de la situation, il impacte directement notre tranquillité et celle d'animaux protégés par des nuisances sonores récurrentes, musique, passage d'hélicoptères. Je m'oppose enfin, car comment peut-on invoquer un bénéfice touristique pour appuyer un tel projet ? Pensez-vous que les personnes qui louent Trente-mille euros le domaine, que dis-je Trente-mille, c'est le prix actuel, bien plus si le projet est accepté, iront acheter leurs saucissons au boucher du coin ? Je doute même que les traiteurs du cru soient mis à contribution. Puisque nous sommes dans le délire le plus total sans commune mesure et sans limite, est-ce que le Cheikh Bab El Erh, quand il viendra, exigera une piste d'atterrissage pour son jet privé et un accès direct aux cascades du Sautadet par téléphérique provisoire qu'on s'empressera d'ajouter au PLU sous prétexte qu'il apporte des emplois à la région ? Il est probable que la mégalomanie et le sentiment de toute puissance de certain puissent les emmener à de tels délires inacceptables. Alors oui je suis farouchement opposé et contre un tel projet et mettrai tout en œuvre à mon niveau et par tous les moyens légaux pour qu'il ne voit jamais le jour.

Olivier Daumas un habitant du Mas Mouras à Verfeuil



De : fanny boudon <fannyboudonweddingphotography@gmail.com>

Envoyé : mercredi 11 octobre 2023 11:06

À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>

Objet : Domaine de brés

Bonjour,

Je me permets de vous écrire cet e-mail, afin de montrer tout mon soutien pour le projet hôtelier du Domaine de Brés.

Ce projet qui me permet ainsi qu'à de nombreux confrères, d'enrichir nos activités professionnelles, projet aiderait énormément d'entreprises à se développer et de répondre à la demande de nos clients qui souhaitent bénéficier d'une gamme d'hébergement prestigieuse dans le Gard que nous avons beaucoup de mal à trouver actuellement.

Connaissant parfaitement le Domaine de Brés je sais que les propriétaires vont chercher l'excellence afin d'offrir ce qu'il y a de mieux aux futures touristes.

Ce projet serait une richesse pour la région ainsi que pour les professionnels. En espérant que ce dernier puisse voir le jour.

Fanny Boudon

De : DYB events <dyb.events@gmail.com>

Envoyé : dimanche 1 octobre 2023 12:50

À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>

Objet : Projet Domaine de Brés - Goudargues

Bonjour,

Je me présente, Alan DALUZ GALEGO, gérant de la société DYB events, implantée à Bagnols sur Cèze et à Saint Nazaire.

Je vous contacte au sujet du projet d'expansion du Domaine de Brés, à Goudargues.

En effet, ma société intervient déjà depuis la création du domaine sur l'installation de la sonorisation et de l'éclairage du domaine, ainsi que sur des prestations techniques et accueils d'artistes sur place.

Ce domaine représente déjà une belle partie de notre chiffre annuel et ne cesse de s'accroître.

Le projet d'expansion prévu, serait pour ma société, une réelle opportunité.

Et en tant que Bagnolais, né à Bagnols et demeurant maintenant à Saint Nazaire, je trouve qu'un tel projet est une réelle plus-value pour le territoire.

Bien cordialement
Alan DALUZ GALEGO

De : roberto benet <javallergue.direction@gmail.com>

Envoyé : lundi 31 juillet 2023 11:55

À : Scot <scot@gardrhodanien.fr> ; domainebres@gmail.com

Objet : Attestation de stratégie gagnante pour Le Domaine de Bres

Bonjour,

Par ce courrier, je tiens à appuyer les projets d'évolution de notre partenaire, Le Domaine de Bres.

En fait, l'évolution positive des services et prestations du Domaine de Bres, participe de façon indéniable, au rayonnement de la notion de qualité dans le monde du mariage, et a un impact direct sur la mise en avant de mon entreprise en tant que partenaire.

Ce cercle vertueux a également un effet direct sur l'emploi au sein de mon entreprise, que ce soit de l'emploi direct (personnel interne) et indirect (personnel dit "extra", serveur, cuisinier...), mais aussi sur mes partenaires sous traitant, loueur de véhicule, loueur de vaisselle etc.

Cela participe également à une montée en gamme des clients, apportant une belle augmentation des échanges commerciaux (option, service, de welcome dinner...).

L'évolution du site en format "hôtelier" permet de rallonger les séjours des clients, qui profite pour recevoir leurs invités sur de plus longue période et cela a pour conséquence, pour nous, d'augmenter la couverture "repas" sur de l'avant et après manifestation.

Sans compter sur le développement commercial et touristique de la région de Goudargue, tant au niveau des commerces de proximité que dans les lieux touristiques (grotte, canoë...).

Mon entreprise étant un acteur majeur dans le monde du mariage, j'ai un besoin vital de maintenir et même faire progresser sa gamme de clientèle que seul des acteurs comme le Domaine de Bres peuvent attirer, la pérennisation de cette dynamique protège et conforte les emplois de mon entreprise.

Par ses mots, je vous réaffirme tout mon soutien au Domaine de Bres.

Cordialement

Roberto BENET
Directeur général



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Jérôme TALON <j.talon@bagnon-surceze.fr>
Envoyé : jeudi 19 octobre 2023 09:41
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Avis favorable sur le projet d'aménagement Domaine de Brès

Bonjour,

Je tiens par le présent à mail à apporter mon soutien au projet d'aménagement du Domaine de Brès au regard de son intérêt touristique, économique et environnemental :

- Touristique d'abord car il correspond à un besoin d'hébergements de qualité dans un cadre environnemental garanti,
- Economique ensuite par l'intérêt commercial qu'il représente pour le secteur de la vallée de la Cèze et plus largement du Gard rhodanien. En effet, l'implication du commerce local est majeure en matière de développement et de maintien du tissu économique local
- Environnemental enfin, car ce projet d'aménagement s'inscrit très clairement dans un tourisme durable de qualité, en respectant la limitation de consommation des ressources.

Particulièrement impliqué dans les politiques publiques locales, je connais la nécessité de ce type de projet pour un développement raisonné de l'offre touristique locale.

Mon avis est donc particulièrement favorable.

Très cordialement

De : Isabelle Cabady <isabelle.cabady@orange.fr>
Envoyé : mercredi 18 octobre 2023 09:29
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Concertation DPMEC Domaine de Brès

Monsieur le Président,

La lecture du projet du domaine de Brès, m'amène à m'interroger sur les points suivants:

OBJECTIF DU PROJET:
Le domaine de Brès est présenté comme une modeste exploitation agricole alors que depuis au moins 5 ans, beaucoup ont pu constater que son activité principale est l'organisation d'événements festifs. J'invite les membres du conseil communautaire de la CAGR à consulter le site internet existant (<https://domainedebres.com>, créé en 2018) pour constater l'importance et la diversité des activités haut de gamme proposées et présentées à tort comme nouvelles dans le projet.

ASPECT ÉCONOMIQUE:
Quels sont les garanties concrètes présentées par le porteur du projet concernant la pérennité financière de cette « nouvelle offre » ainsi que sur la création potentielle de 50 emplois (saisonniers, CDD?? CDI???) sur laquelle repose le caractère d'intérêt collectif du projet?
Par ailleurs, comment est-il prévu de concilier dans un même lieu et dans le même temps, hôtellerie haut de gamme -qui semble manquer dans la région- avec l'organisation hebdomadaire d'événements festifs de groupe à caractère privé?

IMPACT ENVIRONNEMENTAL:
Il est difficilement compréhensible qu'aucun volet environnemental ne soit développé dans le dossier alors que le « futur complexe » se situe dans une zone protégée (pour mémoire, site Natura 2000 des Garrigues de Lussan), alors même que les activités proposées entraînent déjà de nombreuses nuisances pour les riverains, entre trafic routier et pollutions visuelles, sonores et lumineuses.

La question de la ressource en eau, si prégnante dans notre région (cf reportage France 3 sur la commune de Goudargues du 26 Avril 2023, commune de St Marcel de Careiret alimentée pendant des mois par camions citernes, etc...) n'est également pas abordée, alors que chaque été, nous les habitants des alentours sommes contraints et à juste titre, de limiter notre consommation avec pour certains coupure de la distribution pendant la nuit pour ménager la ressource. Il apparaît profondément déraisonnable de destiner une partie de cette eau si précieuse à des fins touristiques et à l'organisation d'événements festifs regroupant des centaines de convives.

ACCÈS ET SÉCURITÉ:
L'unique chemin communal permettant d'accéder au site, apparaît comme totalement inadapté au trafic routier généré par le projet et il est surprenant qu'aucune solution d'aménagements éventuels ou alternative ne soit présentée dans le dossier.
Ces difficultés d'accès posent une question majeure par rapport aux possibilités d'intervention des véhicules de secours sans parler d'un scénario d'évacuation du site en situation d'urgence.

En tout état de cause, rien ne plaide en faveur de ce projet de régularisation et d'extension du complexe existant. Dans cette zone Natura 2000, réservoir de biodiversité, il est important de se recentrer sur un des objectifs du SCOT « Maintenir et valoriser la qualité paysagère et environnementale, socle du tourisme vert » et sur les dispositions du PLU de Goudargues.

Une copie de cette correspondance est envoyée en parallèle à vos services par voie postale.

Je vous prie de croire Monsieur le Président en l'expression de ma haute considération.

Isabelle CABADY
30630 VERFEUIL

De : GUYOT cédric <guyotcedric@wanadoo.fr>
Envoyé : mercredi 18 octobre 2023 10:27
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Observations sur l'évolution du SCOT et du PLU de Goudargues

Montèze le 18 Octobre 2023.

Monsieur le Président,

La lecture du projet du domaine de Brès, m'amène à m'interroger sur les points suivants:

OBJECTIF DU PROJET:
Le domaine de Brès est présenté comme une modeste exploitation agricole alors que depuis au moins 5 ans, beaucoup ont pu constater que son activité principale est l'organisation d'événements festifs. J'invite les membres du conseil communautaire de la CAGR à consulter le site internet existant (<https://domainedebres.com>, créé en 2018) pour constater l'importance et la diversité des activités haut de gamme présentées à tort comme nouvelles dans le projet.

ASPECT ÉCONOMIQUE:
Quels sont les garanties concrètes présentées par le porteur du projet concernant la pérennité financière de cette « nouvelle offre » ainsi que sur la création potentielle de 50 emplois (saisonniers, CDD?? CDI???) sur laquelle repose le caractère d'intérêt collectif du projet?
Par ailleurs, comment est-il prévu de concilier dans un même lieu et dans le même temps, hôtellerie haut de gamme -qui semble manquer dans la région- avec l'organisation hebdomadaire d'événements festifs de groupe à caractère privé?

IMPACT ENVIRONNEMENTAL:
Il est difficilement compréhensible qu'aucun volet environnemental ne soit développé dans le dossier alors que le « futur complexe » se situe dans une zone protégée (pour mémoire, site Natura 2000 des Garrigues de Lussan), alors même que les activités proposées entraînent déjà de nombreuses nuisances pour les riverains, entre trafic routier et pollutions visuelles, sonores et lumineuses.

La question de la ressource en eau, si prégnante dans notre région (cf reportage France 3 sur la commune de Goudargues du 26 Avril 2023, commune de St Marcel de Careiret alimentée pendant des mois par camions citernes, etc...) n'est également pas abordée, alors que chaque été, nous les habitants des alentours sommes contraints et à juste titre, de limiter notre consommation avec pour certains coupure de la distribution pendant la nuit pour ménager la ressource. Il apparaît profondément déraisonnable de destiner une partie de cette eau si précieuse à des fins touristiques et à l'organisation d'événements festifs regroupant des centaines de convives.

ACCÈS ET SÉCURITÉ:
L'unique chemin communal permettant d'accéder au site, apparaît comme totalement inadapté au trafic routier généré par le projet et il est surprenant qu'aucune solution d'aménagements éventuels ou alternative ne soit présentée dans le dossier.
Ces difficultés d'accès posent une question majeure par rapport aux possibilités d'intervention des véhicules de secours sans parler d'un scénario d'évacuation du site en situation d'urgence.

En tout état de cause, rien ne plaide en faveur de ce projet de régularisation et d'extension du complexe existant. Dans cette zone Natura 2000, réservoir de biodiversité, il est important de se recentrer sur un des objectifs du SCOT « Maintenir et valoriser la qualité paysagère et environnementale, socle du tourisme vert » et sur les dispositions du PLU de Goudargues.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, mes salutations respectueuses.

Cédric GUYOT Montèze



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Agnès Dhaussy <agnesdhaussy@yahoo.fr>
Envoyé : lundi 30 octobre 2023 15:09
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de brès

Bonsoir à tous.

Je m'appelle Agnès Dhaussy et je suis tombée amoureuse de la région il y a 18 ans. Nous avons acheté le domaine de La Gache à Goudargues avec mon mari où nous nous sommes d'ailleurs mariés. Désormais, j'y habite à l'année et la vallée de la ceze est devenue mon pays. Il y a quelques années j'ai acheté trois appartements que je loue en Airbnb. J'ai eu la chance de rencontrer les propriétaires du domaine de Brès, et de le visiter. Dire que j'ai été séduite est un mot faible.

Je tiens premièrement à vous remercier pour votre confiance. Pour m'avoir mis sur la liste de vos prestataires et pour tous les clients que vous m'avez confiés !!! Vous êtes un super atout pour la région, car grâce aux mariages, vous faites connaître aux gens la vallée de la ceze. Et cela nous permet à nous de travailler, car beaucoup de gens reviennent.

Malheureusement, hors saison, notre vallée est délaissée et beaucoup de restaurants et de commerces ferment. Ce n'est pas faute d'attractions, il y a des villages magnifiques à visiter, un patrimoine historique des paysages somptueux et le temps est clément.

Alors si l'un des domaines les plus luxueux de la région, qui possède déjà toutes les structures, (piscine, restaurant, Services pour événements, la plus belle charpente en bois que j'ai jamais vue et surtout une super équipe !!!!) souhaite ouvrir hors saison, je ne peux que me réjouir. Cela peut donner des opportunités de travail pour beaucoup de monde et un nouveau souffle pour la région. Je souhaite de tout cœur que votre projet réussisse.

Très cordialement
Agnès Dhaussy

De : Bernadette ROUSSEL <bernadette.rousseau77@orange.fr>
Envoyé : jeudi 26 octobre 2023 19:07
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Brès
Objet : Remarques concernant le projet : Domaine de Brès ,

Bonjour,

Dans le projet "Domaine de Brès" décrit comme d'intérêt général, où est l'intérêt ?
En zone Natura 2000, à l'heure où nous manquons d'eau, peut-on construire DES piscines ? (il y en a déjà une .) Peut-on détruire l'habitat des animaux ? (Cris, hurlements, musique forte, lasers, illuminations, vols d'hélicoptères)
Nous, les habitants, subissons aussi et déjà ces nuisances ! Dans ce projet " Brès" où est le bien commun ? Il n'y en a pas ...

Merci de prendre en compte ce mail,
B.Rousseau, habitante de Verfeuil

De : MARCO LUCCA <marco.lucca@weldom.fr>
Envoyé : mercredi 25 octobre 2023 14:40
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Avis projet d'aménagement du domaine de Brès

Madame, Monsieur,

Je me permet en temps que Président de la Délégation de Bagnols Sur Cèze de la CCI du Gard d'émettre un avis favorable sur le projet d'aménagement du Domaine de Brès.

En effet, au travers des différents éléments constituant ce projet, il apparaît qu'il viendrait renforcer l'offre d'hébergement, largement déficitaire sur notre territoire.

Lors des différentes études qui ont été réalisées par différents cabinets, il apparaît un fort déficit en terme d'accueil en hôtellerie moyenne et haut de gamme.

Accroître le nombre de lits en hébergement hôtellerie permettrait d'apporter une réponse qualitative aux touristes qui veulent séjourner dans le Gard rhodanien.

Les retombées économiques sont donc évidentes pour les restaurateurs, les sites touristiques ou les commerces en proximité de ce projet.

Prônant le développement économique et touristique de notre région, il est évident que ce projet est pertinent, différenciant et de qualité.

Cordialement,
Marco LUCCA
Président de la délégation de Bagnols sur Cèze de la CCI du Gard



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Romain Ecorchard <romain.ecorchard@fne-ocmed.fr>

Envoyé : lundi 30 octobre 2023 14:05

À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; Bérenger REMY <remyberenger@gmail.com>

Objet : Concertation mise en compatibilité SCOT et PLU Goudargues

M. le président du SCOT,
La fédération régionale Occitanie-Méditerranée de France Nature Environnement a pris connaissance de la concertation actuellement menée pour la mise en compatibilité des SCOT et PLU concernés afin de rendre compatible le projet d'hébergement touristique du Domaine du Brès avec les documents de planification.

De fait, il s'agit plutôt d'une régularisation des activités déjà existantes.

Le Domaine du Brès actuellement existant s'est construit en plusieurs étapes postérieurement à 2006, là où il n'y avait qu'un terrain mixte agricole / naturel.

Le plan local d'urbanisme y acceptait les activités agricoles, mais de fait, l'activité principalement exercée au Domaine du Brès est une activité d'hébergement touristique, l'activité agricole étant purement secondaire. Cette activité touristique est exercée publiquement : <https://domainedebres.com/>

De fait, ainsi, les exploitants du domaine ne sont pas en conformité avec le plan local d'urbanisme.

Le choix est donc binaire : la régularisation se fera soit par un changement des règles du PLU soit par un changement d'activités (ce second point n'est pas privilégié par l'exploitant...).

A notre sens, le dossier de concertation présentation n'est ainsi pas sincère. Il doit expliquer l'historique des lieux, les différentes phases y compris les phases précédentes. L'évaluation environnementale doit prendre en considération la situation telle qu'elle existait avant l'implantation des activités touristiques.

Sur le fond du dossier, FNE Ocmed interroge sérieusement l'intérêt général de la régularisation de l'actuelle offre d'hébergement touristique et de son extension. Le projet est littéralement immense et est isolé au niveau territorial. Le dossier n'apporte pas de démonstration de l'intérêt économique pour le territoire de cette nouvelle offre, autrement que par de vagues incantations sur la création d'emplois et d'activités. Cela ne fonctionnera que s'il existe une demande dans ce sens.

Concernant l'aménagement actuel et futur, FNE Ocmed tient à ce que le porteur de projet conduise une réflexion sur la réduction de la pollution lumineuse. L'utilisation de LED n'a d'impact que sur la consommation d'énergie, et aucunement sur les émissions lumineuses qui peuvent avoir un très fort impact sur la faune sauvage. Ce point est particulièrement mal traité. Il conviendra également de traiter les incidences des spectacles organisés tel que l'utilisation des feux d'artifice sur la faune sauvage.

FNE Ocmed ne pourra considérer ce projet comme acceptable qu'avec une refonte complète de l'évaluation environnementale et de la démarche engagée.

Romain Ecorchard, coordinateur, Bérenger Rémy, administrateur

De : Bajard Martine <martine.merindol@yahoo.fr>

Envoyé : lundi 30 octobre 2023 08:33

À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>

Objet : Domaine de Bres

Bonjour,

Je me permets de vous faire part de mon INDIGNATION devant le projet d'aménagement futur du Domaine de Bres à Goudargues.

Après lecture des informations figurant sur la page Facebook de la Mairie de Goudargues, je m'étonne qu'il puisse être question d'un projet puisqu'il est réalisé depuis longtemps, l'accueil de cérémonies de mariages, l'hébergement des convives faisant déjà partie des activités proposées par le Domaine ainsi que les box des chevaux transformés en chambres, salles de réception et autres lieux luxueux... Il suffit de se référer au site "Domaine de Brès" pour s'en rendre compte !

Personnellement,

Je ne peux pas accepter l'idée que, dans une période difficile de sécheresse estivale, alors que des efforts nous sont (à juste titre) demandés en vue d'économiser l'eau, certains puissent avoir l'audace d'envisager la construction de piscines.

Je ne peux pas accepter l'idée que les lieux soient illuminés exagérément alors que nos villages éteignent leurs feux de 0 à 6 h par souci d'économie (à juste titre).

Je ne peux pas accepter l'idée que, dans un espace classé NATURA 2000, les uns puissent détruire ou dégrader l'habitat de la faune et la flore impunément quand on demande aux autres (à juste titre) quelles essences d'arbres seront sacrifiées pour la construction d'une banale maison d'habitation.

Je ne peux pas accepter l'idée que notre lieu de vie et notre environnement naturel puissent courir le risque d'être dévastés par un incendie compte-tenu de la fragilité des lieux et du grand nombre de personnes s'y déplaçant.

Je ne parle même pas du risque encouru par les clients pris au piège dans une zone de forêt desservie par une route d'accès très étroite.

Je ne peux pas accepter l'idée que des nuisances sonores (les basses résonnant jusqu'au village de Verfeuil les soirs de fête), visuelles (voir plus haut) viennent polluer le lieu de vie de gens paisibles qui eux ne vivent pas dans le luxe, lui préférant la beauté, la sérénité et l'harmonie du site. Je ne peux pas croire aux retombées économiques favorables pour les commerçants de Goudargues. La clientèle "de luxe", qui soi-disant fait tant défaut à nos villages, aurait-elle envie de se mêler à celle plus populaire du village alors qu'Uzes est à nos portes avec ses boutiques et ses terrasses ?

Pour toutes ces raisons (qui ne concernent que le respect de l'environnement dans lequel je vis) je trouve ce projet de régularisation d'une situation déjà installée et celui d'un éventuel agrandissement hypocrite, malhonnête et surtout INDECENT.

J'aimerais croire que les instances administratives tiendront compte de paramètres autres que les intérêts privés, l'influence de l'argent, l'appel du luxe pour porter un jugement objectif et à long terme sur cette situation.

Très respectueusement.

Martine Merindol - Verfeuil



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Parents <va.monribot@free.fr>
Envoyé : dimanche 5 novembre 2023 23:52
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Concertation L103-2 du code de l'urbanisme : domaine de Brès

Madame, Monsieur,

Nous nous interrogeons sur le bien fondé du projet du domaine de Brès dit d'intérêt général dont l'objectif est présenté comme une "diversification de l'activité agricole des exploitants en la destinant également à l'organisation de mariages, de séminaires et d'hébergement".

Dans le document mis à disposition Le domaine de Brès est présenté comme "le support d'une activité agricole d'éleveur d'équidés et cela s'est traduit par différentes constructions et usages sur site. Le domaine est également support d'une activité agricole diversifiée : vigne, olive, lavande et luzerne".

Et ce projet proposé est justifié par un "équilibre économique en matière d'activités agricole très difficile à obtenir sur ces 10 dernières années et les années déficitaires se sont accumulées. Avec une hypothèse de la vente du domaine et de l'arrêt de l'activité agricole n'est pas à exclure et cela serait très dommageable pour le territoire."

Dans ce cas, nous ne comprenons pas pourquoi l'activité principale du domaine de Brès est répertoriée sur internet comme organisateur de mariage depuis (à minima) 2019. cf site actuel du Domaine de Brès : <https://domainedebrès.com/> (cf impression d'écran).

Que doit on penser d'un projet qui s'appuie sur des bases qui ne reflètent pas la réalité? Qu'en est il des conséquences d'une surpopulation dans un espace isolé, en terme de :
- surconsommation d'eau dans une région en pénurie d'eau (2 piscines au projet alors que cette année il était interdit de remplir les piscines),
- problème d'évacuation des eaux usées
- risque d'incendie et difficulté d'accès car lieu isolé
- circulation intense alors que l'infrastructure n'est pas là
- quid des riverains qui vont subir les allées et venues des voitures.

En vous en souhaitant bonne réception,
Bien cordialement

Valérie et Alain Monribot
6 C chemin de la Chapelle
30630 Goudargues

Mettre Traiteur

domaine de brès mariage

Bres a Goudargues comme l'ont fait Céline & Mehdi il y a quelques ...

nicolasetsen.com
<https://www.nicolasetsen.com/gallery/mariage-dom...>

Un mariage au domaine de Brès Goudargues Gard
1 oct 2019 — Un joli mariage dans le Gard au domaine de Brès à Goudargues, une cérémonie laïque et champêtre avec le photographe Nicolas Eisen

melanie-orcini.fr
<http://www.melanie-orcini.fr/actualites/provence-sa...>

Mariage en Provence - Domaine de Brès (30)
L'été dernier, j'ai eu le plaisir d'organiser un shooting d'inspiration au domaine de Brès Provence... Après notre publication sur le blog de French ...

la mariée aux pieds nus
<https://www.lamariéeauxpiedsnus.com/tag/mariage...>

mariage Domaine de Brès Archives
Un mariage violet en petit comité au Domaine de Brès - Photos - Brune Photographie Inspirations romantiques et délicates ce matin sur le blog.

la mariée aux pieds nus
<https://www.lamariéeauxpiedsnus.com/mariage-viola...>

Un mariage violet en petit comité au Domaine de Brès
Découvrez les images d'un mariage violet en petit comité au Domaine de Brès photog par Brune Photographie sur le blog mariage La mariée aux pieds nus.

La Vallergue, traiteur
<https://www.lavallergue-traiteur.com/partenaires-gard>

Partenaires Gard
Le Domaine de Brès est l'endroit qu'il vous faut Le Domaine de Brès ... Nous vous accueillons pour votre mariage, avec une capacité d'accueil de 250 ...

domaine de brès mariage

Images Maps Vidéos Sites comparateurs Actualités Livres Fi

Environ 251 000 résultats (0,56 secondes)

Domaine de Brès Goudargues
<https://domainedebrès.com>

Domaine de Brès Goudargues – Lieu d'exception au charme ...
En plus de toutes les activités agricoles, le Domaine est heureux de vous accueillir pour y réaliser votre mariage et unir votre amour.
Mariages Hébergements Contact L'élevage

Mariages.net
<https://www.mariages.net> | Gard | Goudargues

Domaine de Brès - Vérifiez la disponibilité et les prix
Domaine de Brès (Domaine mariage Goudargues). C'est à 30 minutes du duché d'Uzès dans la vallée de la Cèze, au cœur de 50 hectares de nature préservée que ...
★★★★★ Note : 5 - 13 avis

Où se situe Domaine de Brès ?

Quel type de réception propose Domaine de Brès ?

Domaine de Brès Goudargues
<https://domainedebrès.com/mariages>

Mariages
MARIAGES & Séminaires. Le Domaine de Brès vous propose de vivre le plus beau jour votre vie dans un lieu d'exception au charme provençal.

Sites comparateurs

De : Charline de Vaulx <charline.de.vaulx26@gmail.com>
Envoyé : mercredi 8 novembre 2023 18:30
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Brès

Bonjour,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

Bien à vous,
Charline et Jordan Chaix



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

—Message d'origine—
De : Dominique Renauld <d.renauld@wanadoo.fr>
Envoyé : lundi 28 août 2023 10:26
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Concertation L103-2

Bonjour

Merci pour cette concertation mise en place dans le cadre du projet de diversification d'activités du Domaine de Brès sur la commune de Goudargues.

Même si je salue l'intérêt du projet en termes d'attractivité du territoire, je m'interroge sur quelques aspects :

Dans la présentation du projet, le domaine actuel est présenté comme « le support d'une activité agricole... ». Un peu plus loin, il est mentionné que « les exploitants souhaitent diversifier leur activité en les destinant également à l'organisation de mariages, de séminaires et d'hébergement ». Cette présentation omet d'indiquer que cette activité d'accueil d'événementiel et celle d'hébergement existent déjà. Les exploitants ne s'en cachent pas, le site Internet du Domaine de Brès présente déjà le domaine comme "un lieu d'exception". La question est donc de savoir s'il ne conviendrait pas de présenter l'objet de la concertation comme une régularisation d'une situation avec une perspective de développement.

Sur la situation du projet, l'accessibilité du projet n'est pas précisée pour les derniers kilomètres permettant l'accès au domaine. S'il y a un développement de l'activité, quel volume est envisagé ? Quel(s) cheminement(s) est (sont) prévu(s) ? Va-t-il y avoir des élargissements des voies ? Qui aura en charge les coûts de ces travaux ?

Par rapport à la place du domaine dans l'environnement du territoire, le projet présenté n'est pas assez précis. Il est présenté pour « l'organisation d'événements », ce qui rend difficilement compatible avec une activité hôtelière traditionnelle, d'autant que l'offre de restauration n'est envisagée qu'à « moyen/long terme ». Les retombées sur le tourisme local seront donc limitées, les activités proposées dans le cadre des événements organisés inciteront le public visé à rester sur le site du domaine. Les retombées économiques annoncées demandent donc à être précisées, d'autant que pour les loueurs de chambre qui existent déjà sur le secteur, la construction de la centaine de chambres prévus risque donc de générer une baisse de revenu pour eux. On peut reconnaître que l'activité de ces événements attire un public qui découvre au passage la région et peut lui donner l'envie de revenir.

Le "programme du projet envisagé et à travailler" ne dit rien sur l'impact du projet en matière de gestion de l'eau.

Dans l'attente des précisions que vous pourrez apporter, et vous en remerciant par avance, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dominique Renauld
2 chemin de l'Ancien Four
Hameau de la Bastide
30630 Goudargues

De : Création Millenium <millenium.creation@gmail.com>
Envoyé : mercredi 8 novembre 2023 14:12
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : DOMAINE DE BRES

Bonjour, je me présente je suis Mr Palasse Anthony
Propriétaire du salon de coiffure MILLENIUM CRÉATION (depuis 3 ans)
Habitant sur Goudargues également. Et natif de Verfeuil
Le Domaine Booste énormément ma clientèle.
Dans les périodes estivales
Apporte de nouveaux sourires au village.
Je trouve que le projet envisagé serait une aubaine pour cet endroit vierge.
La réussite de ce domaine fait notre réussite à tous dans le secteur.
Il n'y a que les jaloux qui diront le contraire.
C'est pour ces explications ci dessus que je donne mon avis favorable à ce beau projet.

Cordialement
Anthony Palasse

De : Yannick Limoes <yannick.limoes@hotmail.com>
Envoyé : mercredi 8 novembre 2023 16:22
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Brès hôtellerie

Madame, Monsieur,
Nous avons eu l'occasion de découvrir la très belle région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES. Nous souhaitons, proches et amis revenir dans votre belle région, notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits. Nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre des moments magnifiques du mariage.
Vous remerciant par avance pour la prise en compte,

Bien cordialement
Yannick Limoes

De : David Nivet <david.nivet@natan.fr>
Envoyé : mercredi 8 novembre 2023 16:17
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de brès - projet

Bonjour,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES.

Nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

Bien à vous,

David Nivet
CEO & Partner

☎ +33 6 24 19 04 73
✉ david.nivet@natan.fr
🌐 <https://natan.fr>
📍 Agence Paris : 44 rue Notre Dame des victoires, 75002 Paris, France

De : Marie Limoes <marie.limoes@hotmail.com>
Envoyé : mercredi 8 novembre 2023 16:18
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Brès hôtellerie

Madame, Monsieur,
Nous avons eu l'occasion de découvrir votre magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès sis à GOUDARGUES, nous aimerions, famille et amis, revenir la découvrir davantage, notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits.
Nous espérons profondément voir le projet aboutir afin d'en profiter, et de revivre des moments d'émotions du mariage.
Comptant sur votre compréhension et vous remerciant pour la prise en compte.

Bien cordialement
Marie Limoes

De : OTHOMENE Julien <othomene.julien@gmail.com>
Envoyé : mercredi 8 novembre 2023 16:33
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de bres

Bonjour Mme, MR,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES. En tant que famille et amis venant de Belgique, nous aimerions revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits. Nous espérons que ce projet aboutira afin de profiter à nouveau de la beauté de cette région et revivre ce moment magnifique du mariage.

Cordialement,
Julien Othomene

De : kevin.andre69260@gmail.com <kevin.andre69260@gmail.com>
Envoyé : mercredi 8 novembre 2023 17:33
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Brès

Bonjour,

En 2021 nous nous sommes marié au Domaine de Brès et nous avons eu des étoiles dans les yeux !
Nous aimerions revenir dans la région et faire découvrir le lieu à nos enfants prochainement !!
Nous serions ravis d'y venir en pèlerinage 😊

Kevin et Justine ANDRE
0613834403



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

-----Message d'origine-----
De : Clément GRIMALTOS <c.grimaltos@orange.fr>
Envoyé : mercredi 8 novembre 2023 20:05
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet domaine de Brès

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage

Mr Grimaltos

-----Message d'origine-----
De : René LEPOUTRE <rm2c.goud@orange.fr>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 09:28
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; domainedebres@gmail.com
Objet : Projet domaine de Brest - Goudargues

LEPOUTRE René, 4 chemin du Barquet. 30630 Goudargues. Bonjour, habitant à Goudargues, j'ai entendu parler du projet hôtelier du Domaine de Brès. Je tenais à vous faire savoir que j'y vois un grand intérêt pour le développement de Goudargues et de notre Région. En l'état j'y suis favorable. Bien cordialement.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

envoyé : 9 novembre 2023 à 10:09
de : Edmond TAULELLE <edmond.taulelle@orange.fr>
à : scot@gardrhodanien.fr; domainedebres@gmail.com
objet : DOMAINE DE BRÉS

Bonjour,

Je me présente, Mme TAULELLE Anne-Marie habitant au 8 Chemin de St Michelet 30630 GOUDARGUES.

Je tiens à faire savoir mon avis très favorable que propose le Domaine de Brès.

Ce projet est une chance pour notre village et notre département. Cela apportera un nouveau souffle à l'activité économique, mon défunt mari M. TAULELLE Edmond a travaillé dur en tant que Maire de Goudargues pour rendre sa commune attractive. Ce projet est tout simplement la poursuite logique et économique de Goudargues.

Mon mari serait heureux de voir que son travail est pérennisé par un projet tel que propose le Domaine de Brès, et que le lieu-dit de Brès s'y prête totalement.

Je souhaite une belle réussite au Domaine.

Bien Cordialement

Mme TAULELLE Anne-Marie.

-----Message d'origine-----
De : Muriel Valentin <valentinmuriel@icloud.com>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 16:40
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; domainedebres@gmail.com
Objet : Domaine de Brès

Madame, Monsieur,

Suite au projet du Domaine de Brès à Goudargues, je tiens à apporter mon soutien pour toutes les retombées économiques sur les villages aux alentours .

Restant à votre entière disposition.

Bien cordialement,

Muriel Valentin 0629443043

De : Didier DUFAS <didier.dufas@orange.fr>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 15:53
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : projet domaine de Brès

Madame, Monsieur

Je suis exploitant agricole sur les communes de Verfeuil et Goudargues, je travaille environ 300 HA et j'habite 37 Chemin de Cabréras Mas De Mouton 30630 Verfeuil. Etant agriculteur, je soutiens le projet d'une part pour le développement économique des différents villages alentours et d'autre part cela n'impacte aucunement les terres agricoles au vu du projet.

Je ne constate aucune nuisances, ni sonores, ni visuelles.

Recevez mes salutations.

D.DUFAS

-----Message d'origine-----
De : masdubelier@hotmail.fr <masdubelier@hotmail.fr>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 19:16
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Soutien au projet du domaine de brès

Madame,monsieur

Je tenais à vous faire part de mon soutien en tant que commerçant de la région en faveur de l'ouverture d'un complexe hôtelier (Domaine de Brès dans notre agglomération.)

En tant que commerçant local, je suis pleinement conscient des nombreux avantages qu'un tel complexe pourrait apporter à notre communauté. L'ouverture d'un hôtel commercial attirera davantage de touristes et de voyageurs d'affaires dans la région, ce qui stimulera l'économie locale et créera de nouvelles opportunités d'emploi.

De plus, l'ajout d'un complexe hôtelier fournira des infrastructures supplémentaires pour accueillir les événements, les conférences et les réunions, ce qui renforcera également le secteur des services de notre agglomération. Cela permettra aux entrepreneurs locaux de bénéficier de nouvelles opportunités de collaboration et de développement.

Je comprends que certains pourraient exprimer des préoccupations quant aux répercussions potentielles sur l'environnement et sur la qualité de vie des résidents. Cependant, je suis convaincu que la construction et l'exploitation d'un complexe hôtelier peuvent être réalisés de manière responsable et durable, en prenant en compte les préoccupations environnementales et en garantissant un respect des normes de qualité de vie.

En conclusion, Je vous encourage vivement à envisager l'ouverture d'un complexe hôtelier dans notre agglomération. Je suis convaincu que cela apportera de nombreux avantages économiques, sociaux et culturels pour notre communauté locale.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire ou discussion sur ce sujet.

Cordialement,

Nicolas Senegas
RESTAURANT le Mas du Bélier
145 route de saint Laurent
30200 la roque sur ceze Envoyé de mon iPhone



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Stéphane SERNA <stephane@mobyland.fr>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 19:48
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainebres@gmail.com
Objet : Projet de développement Domaine de Brès

Madame, Monsieur,

Je vous contacte par la présente, car j'ai été informé du projet de développement du Domaine de Brès pour son activité « Mariage ».

De telles structures sont importantes, voire nécessaires, pour l'attractivité de notre territoire.

Nous sommes nous-mêmes touchés directement sur notre activité de structures gonflables puisqu'ils devraient faire appel à nos services régulièrement lors de leurs événements.
Ce type de contrat nous aide à payer nos employés et plus nous aurons ce genre d'activité dans l'agglomération, plus nous pourrions envisager de nouveaux recrutements.

Nous espérons que vous soutiendrez leur belle initiative.

Bien cordialement.

Stéphane SERNA - Moby Land



De : fanny le noane <fanny.lenoane@hotmail.fr>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 20:16
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainebres@gmail.com
Objet : projet de développement mariage domaine de Brès

Bonjour,

Je vous contacte au sujet du projet de développement du domaine de Brès.

Mon activité de vente et location d'écrans à LED est directement impactée par ce type d'initiative.

En effet, le fait de pouvoir travailler avec cette structure me permettra d'avoir des revenus réguliers qui sont plus que nécessaire pour mon développement.

Je vous remercie par avance du soutien que vous apporterez à leur projet.

Je vous prie, d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fanny LE NOANE, Gérante BSC Développement (Bagnols-sur-Cèze)



De : Ludo Ludo <cesarbrutus10@gmail.com>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 19:54
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr> ; domainebres@gmail.com
Objet : Avis favorable

Madame, Monsieur,

Je vous écris afin de vous signifier mon intérêt pour le projet de développement de l'activité mariages au Domaine de Brès.

En effet, ma fille étant maquilleuse, elle pourra profiter de cet endroit pour exercer sa profession lors d'événements dans ce magnifique domaine. Avant de pouvoir penser à avoir sa propre structure, elle a besoin d'établissements de ce type près de chez elle.

En espérant que vous soutiendrez leur projet pour l'intérêt de tout le territoire, je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer mes sentiments les meilleurs.

Ludovic Didonfrancesco
16 court ledroit
30200 Bagnols sur ceze

De : Gelato Bar Domudi <legelatobar@gmail.com>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 20:50
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Brès

Je suis Goudarguaise de générations en générations et commerçante depuis 13 ans sur cette commune. C'est un tout petit village où il fait bon vivre, avec tous les commerces de proximité dont nous avons besoin, été comme hiver (période beaucoup plus/trop calme). Nous avons besoin de créer un nouveau dynamisme pour faire connaître davantage notre petit coin de paradis pour éviter d'avoir un village qui se desertifie, avoir un tourisme plus durable.

C'est pourquoi je soutiens le Domaine de Brès pour son développement, dont nous avons déjà pu apprécier les retombées économiques et son projet hôtelier qui apportera une réelle plus-value sur l'ensemble de la vallée de la Cèze.

Cordialement,
Muriel Didier.

-----Message d'origine-----
De : Christian BIGONNET <bigonnet@wanadoo.fr>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 21:11
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de bres

Bonjour

je suis pour ce futur hôtel
Cela amènera du tourisme en sachant que l'on a même pas d'hôtel dans notre commune

Cordialement Mme bigonnet fatima

De : Alice Bataille <adonad2011@gmail.com>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 21:30
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : DOMAINE DE BRES

Cher Madame, Monsieur,
Dans la continuité de ma prise de connaissance de la concertation au sujet du Domaine de Brès, en tant que riveraine et ingénieure en tourisme et forte de mon expérience de nombreuses en hotellerie dans le Gard rhodanien, je félicite votre appui du développement de ce projet économique. Celui-ci est synonyme d'amélioration de l'accueil touristique en vallée de Cèze dans un souci de durabilité louable, il promet aussi de l'emploi, de la fédération entre acteurs locaux et des retombées économiques directes et indirectes prometteuses.

Bonne réception,
Très cordialement
Alice Bataille



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Sonia Barra <s.barra@outlook.fr>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 21:30
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Favorable au projet du Domaine de Brès

Bonjour,

Je me présente, je me nomme Sonia BARRA demeurant sur la commune de VERFEUIL depuis 2015.

Par ce mail, je tiens à vous faire part de mon avis plus que favorable au projet dont propose le Domaine de Brès.

A l'heure actuelle, il apporte aux communes de GOUDARGUES, LA ROQUE SUR CEZE ainsi que celles attenantes à son domaine des retombés économiques non négligeables.

Les restaurateurs des villages autour du domaine bénéficient des clients dès lors que celui-ci accueille des personnes et reviennent dans notre belle région grâce à lui chaque année.

De plus, faisant partie de l'APE de l'école de COMBES et communiquant entre les APE des villages de l'agglo, je n'ai pas été étonnée des dons que celui-ci a apporté à l'école de GOUDARGUES, permettant aux enfants de bénéficier de matériels mais également de multiples sorties.

Rappelons-nous tout de même, que nous avons autour de nous deux villages figurant parmi les plus beaux villages de France. Le projet haut de gamme que propose le Domaine de Brès ne pourra que confirmer la beauté et renommée de notre région.

Actuellement, le Domaine de Brès est tenu avec un grand professionnalisme, il est temps qu'un projet comme celui proposé voit le jour.

Cordialement.

BARRA Sonia

De : Elodie Bousquet <elodiebousquet0104@gmail.com>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 21:46
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet domaine de bres

Je me présente Mme Bousquet Elodie, habitante de Verfeuil un petit village voisin de Goudargues

Par ce mail je vous fais part de mon avis très favorable à ce projet que propose le domaine de bres

Aujourd'hui le domaine de bres apporte un projet plus que positif et favorable à ce petit village, qui va donnée du tourisme en plus pour les commerçants, ce village magnifique et chaleureux

Il est temps qu'un projet comme celui ci voit le jour

Cordialement

Mme Bousquet Elodie

De : pierre.schneider <pierre.schneider@wanadoo.fr>
Envoyé : samedi 11 novembre 2023 12:27
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Bres

Bonjour, Je soutiens l initiative de creer des chambres d hotes au Domaine de Bres afin dz faciliter le developpement economique de la Vallee de la Ceze.

Cordialement

Pierre Schneider

—Message d'origine—

De : Marjorie <marjorieviala@orange.fr>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 21:37
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; aubert laurie <domaineдебres@gmail.com>
Objet : Projet de développement hôtelier DOMAINE DE BRES - GOUDARGUES

Madame, Monsieur,

J'ai appris que le Domaine de Brès avait un projet de développement avec accueil hôtelier. Je suis habitante de La Bastide et je sais à quel point le tourisme est vital pour le développement économique de nos villages.

Le domaine de Brès ne crée aucune nuisance depuis le début de son activité et j'ai une entière confiance sur la façon donc ils vont poursuivre leur développement.

J'accueille avec enthousiasme ce projet qui va apporter beaucoup à notre vallée de la Ceze.

Marjorie VIALA
La Bastide
30630 GOUDARGUES

—Message d'origine—

De : Lea AUBERT <lea156lea@gmail.com>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 21:47
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; aubert laurie <domaineдебres@gmail.com>
Objet : Domaine de Bres GOUDARGUES - HOTEL

Bonjour,

Je tiens à soutenir le projet d'hôtellerie du DOMAINE DE BRES.

Etant étudiante, je trouve que c'est un projet qui va donner l'opportunité aux jeunes comme moi, de travailler dans notre village durant l'été.

Léa AUBERT
La Bastide

De : Julien Filiol <jsm.filiol@gmail.com>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 21:52
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Avis favorable au projet du Domaine de Brès

Bonjour,

Je me présente Julien FILIOL, originaire de la commune de VERFEUIL et y vivant toujours, je tiens à apporter mon soutien et mon avis favorable au projet du Domaine de Brès.

Le domaine apporte énormément de clients aux restaurateurs des communes l'entourant mais soyons honnête, également à de nombreux artisans vivant au sein du Gard Rhodanien.

Étant plombier et ayant intervenu sur le domaine, celui-ci est l'entité même de l'élégance, tenu avec droiture tout en se souciant de l'environnement.

Le Gard Rhodanien ne peut pas passer à côté d'un tel projet réunissant l'environnement, l'économie de plusieurs villages et de ses artisans, sans compter sur le professionnalisme dont disposent les gérants.

Cordialement.

FILIOL Julien



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

-----Message d'origine-----
De : Dieter Ruh <dieter@ruh-karate.eu>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 22:12
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : verfeuilenvironnement <verfeuilenvironnement@gmail.com>
Objet : Concertation L 103-2 du code de l'urbanisme/Commune de Goudargues/Mai 2023/Projet du domaine de Brès

Objet : Concertation L 103-2 du code de l'urbanisme/Commune de Goudargues/Mai 2023/Projet du domaine de Brès

Madame, Monsieur

En complément de la pétition "Observations des habitants de la commune de Verfeuil et de ses environs" remise le 09 novembre 2023 à Goudargues, nous nous permettons courtoisement d'apporter notre contribution personnelle.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuelles erreurs commises dans notre langue, le français n'étant pas notre langue maternelle. Nous avons voyagé dans le département du Gard pendant de nombreuses années et sommes maintenant très heureux de vivre au Mas de Mouton, Verfeuil. C'est pourquoi nous nous permettons de porter un regard personnel sur le Projet du domaine de Brès, à la fois en tant que touriste de longue date et en tant que membre de la commune de Verfeuil :

L'argumentation de Brès s'appuie principalement sur deux points :

1. gain économique grâce au développement touristique et donc économique 2. augmentation de l'offre de travail grâce à ce projet.

Ces deux arguments sont en principe soutenus par le département du Gard selon la délibération n°23/2023 du conseil communautaire (séance du 3 avril 2023).

Nous nous demandons toutefois si ces objectifs seront réellement atteints par le projet Brès ?

Le tourisme dans la région de Verfeuil/Goudargues, Ardèche etc. n'est pas comparable au tourisme sur la Côte d'Azur par exemple. Les personnes qui y passent leurs vacances recherchent en général la découverte de la nature et le calme, loin du tourisme de masse. C'est ce qui fait la spécificité de ces régions. Bien sûr, il y a aussi des endroits extrêmement fréquentés en été, mais en général, les gens recherchent ici des vacances de détente douces et proches de la nature.

Cela profite aussi bien aux villes qu'aux petites localités. Une multitude d'hôtels, de restaurants, de bars, de magasins, de boulangeries, de loueurs de canoës, de prestataires privés de maisons et d'appartements de vacances, etc. en profitent.

Ce type de tourisme est un tourisme qui se concilie très bien avec la protection de la nature et des espèces.

Le projet Brès, quant à lui, mise sur un tourisme élitiste.

L'objectif de Brès réside dans une offre de vacances et de restauration très luxueuse. Les personnes qui réservent Brès ne profiteront probablement pas des offres de la région. Ce n'est certainement pas non plus l'objectif de Brès, mais ils doivent recevoir au Domaine Brès une offre qui les retienne au Domaine. Des piscines luxueuses, des animations, des festivités, des activités divertissantes, etc. doivent permettre d'atteindre cet objectif.

Il ne s'agit pas pour Brès de promouvoir la région, mais uniquement de réaliser son propre profit.

Il est certain que quelques nouveaux emplois seront créés. Nous verrons dans quelle mesure ces emplois seront couverts par des personnes de la région ou par une main-d'œuvre bon marché venant d'autres pays.

Le projet entraînera toutefois une consommation de ressources supérieure à la moyenne. Concevoir des piscines de la taille souhaitée dans une région où l'eau est rare, par exemple, relève de l'égoïsme et ne sert pas l'intérêt général.

Si l'on craint que les animations bruyantes, les festivités et les fêtes soient à l'ordre du jour, cela aura un impact sur la nature. Et cela fera fuir tous les touristes qui viennent dans cette région précisément pour le calme et la détente. Nous considérons cela comme un aspect très grave. Du point de vue de l'emploi également.

Conclusion : de notre point de vue, le projet Brès a le potentiel de nuire aux riverains, à la nature et au tourisme de la région.

Avec nos salutations les plus cordiales

Dieter RUH et Brigitta SCHREIBER

79 Chemin de l'Androune
30630 Verfeuil
Mas de Mouton

Dieter RUH et Brigitta SCHREIBER
DE: +49 176/504 172 05
FR: +33 6 77 03 87 72
Email: dieter@ruh-karate.eu

De : claudia.didonfrancesco <claudia.didonfrancesco@sfr.fr>
Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 22:30
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Avis favorable

J'ai eu l'occasion de réaliser plusieurs prestations de maquillage avec mon employeur, au Domaine de Bres. Pour des mariages ou autres événements. Ce que j'ai apprécié lors de mes différents déplacements au Domaine de Bres, est d'avoir pu rencontrer et travailler avec plusieurs professionnels de différents corps de métier, comme des Photographes/ Vidéastes, Fleuristes, Wedding planners, Coiffeurs et temps d'autres.. Le Domaine de Bres un lieu sublime qui ouvre ses portes à tant de professionnels, qui permet de nous faire connaître nous professionnels, commerçants, entrepreneurs, confirmés ou débutants. C'est pour cela que je donne un avis favorable.

Di Donfrancesco Claudia.
30200 Bagnols sur Cèze.
Envoyé avec [SFR Mail pour iOS](#)

-----Message d'origine-----
De : Eric Buttazzo <eric.buttazzo@gmail.com>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 07:07
À : domainedebres <domainedebres@gmail.com>; Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Création d'un hôtel

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une discothèque et d'un hôtel restaurant à Bagnols sur Ceze , Quand le domaine de Brès organise des mariages la clientèle ne manque pas de découvrir toutes la vallée de la Ceze , La création d'un hôtel à goudargue serait un bénéfice important pour la région et particulièrement pour mes deux commerces ainsi que pour les commerces voisins car la clientèle du domaine de brès ne manque pas de découvrir les villes et villages à proximité et dépense aussi dans nos commerces .

-----Message d'origine-----
De : damien bouillard <damienbouillard@yahoo.fr>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 07:59
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Message de soutien au projet de développement du domaine de Bres

Madame , monsieur ,

La famille Bouillard possède une exploitation agricole regroupée sur la vallée de la Ceze avec environ 160ha de vigne , 50ha d'asperges , 25ha de cerises , 5ha de mirabelles et 15ha d'olive . Nous y faisons travailler en pleine saison plus d'une centaine d'ouvriers . Le domaine de Bres nous achète des fruits et légumes ainsi que de l'huile d'olive et du vin qui proviennent de notre exploitation , que nous vendons dans un stand au bord de la départementale .

Ce projet nous tient très à cœur car nous pourrions encore développer notre activité . Nous espérons qu'il sera mené à bien car nous pensons que c'est une aubaine pour la vallée .

Merci de votre attention .

Cordialement ,

MR Bouillard Damien

Envoyé de mon iPhone

De : clement@lambertin.fr <clement@lambertin.fr>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 12:06
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Soutien projet domaine de bres

Bonjour, la SARL LAMBERTIN soutient le projet du domaine de bres cette entreprise tant à travailler avec les acteurs locaux afin de permettre leur développement.

Bien cordialement
Clément Cédric

Envoyé à partir de [Outlook pour iOS](#)



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Ma Rine <nalla3094@gmail.com>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 08:07
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; domainedebres@gmail.com
Objet : Projet domaine de Bres

Bonjour, je suis Marine remy
J'ai grandi sur Goudargues
Je suis favorable au projet du domaine de bres .
Cela apportera un plus économique à notre village qui a besoin d'être re dynamisé .

En temps que Goudarguaise nous serons fier d'avoir un projet de cette empleur naître dans notre jolie village

Cordialement Remy marine

De : Alexandra Aubert <aubertalexandra10@gmail.com>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 11:54
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Avis favorable Domaine de brés

Mesdames Messieurs,

Je vis à la bastide au chemin de La Cornarede, et je tenais à apporter ton soutien au Domaine de Brés.

Je suis maman d'un petit garçon de 2ans et grâce au Domaine de Brés j'ai eu du travail durant toute la saison.

De plus je ne perçois aucune gêne de l'activité du Domaine.
Je suis même ravie et ému de voir le bonheur sur le visage de toutes ces personnes qui viennent s'unir dans ce cadre exceptionnel.

Je souhaite une belle réussite.

Alexandra AUBERT
CHEMIN DE LA CORNAREDE
LA BASTIDE
30630 GOUDARGUES

De : Remy Uhlik <Uhlik.remy@outlook.fr>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 12:53
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet :

Bonjour,

Nouvel habitant sur la commune de Goudargues depuis 1 an et demi, précisément au Impasse des Perdrix Route de Frigoulet,
Après consultation du projet par le Domaine de Bres je tiens à faire savoir que je suis très favorable.
En tant que jeune arrivant je trouve que cela apporte du dynamisme à notre secteur et de nouveaux horizons dans notre économie locale. J'espère vraiment que ce projet iras à son terme pour notre territoire

Bien Cordialement
Impasse des Perdrix
[Route de Frigoulet](#)
30630 Goudargues

De : Beatrice BARRE <beatricebarre@orange.fr>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 09:31
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet hôtelier Domaine de Brès

Je m'appelle Barré Béatrice, j'ai 55 ans, cela fait 52 ans que j'habite Goudargues, où j'y possède une maison d'habitation.

La vallée de la Cèze est depuis des années un lieu touristique très fréquenté. Malgré l'évolution des offres (loisirs, culturels, restaurations, sportifs) la part de l'hôtellerie n'a jamais pris sa place dans ce paysage. (faute certainement de projets).

Le développement des campings à atteint son point culminant, du fait de sa multitude ainsi que du problème de zone inondable et de la difficulté à se réinventer.

Le tourisme est une activité très importante pour la vallée de la Cèze et ses villages. Il faut absolument diversifier l'hébergement et je pense que tout projet qui s'inscrit dans ce cadre est un atout supplémentaire pour varier l'offre et crée ainsi une nouvelle demande.

J'ai pris connaissance du projet du Domaine de Brés, et j'y suis absolument favorable, enfin un projet digne de notre vallée . Créateurs d'emplois directs et indirects; une offre d'hébergement en adéquation avec ce superbe lieu; venue d'une autre clientèle qui ne peux que satisfaire les acteurs économiques, touristiques de notre secteur et ainsi donner une nouvelle dimension à notre territoire.

Mme Barré Béatrice

De : Patricia BARRE <sari.btg@wanadoo.fr>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 13:55
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet :

Je m'appelle Patricia BARRE, j'ai 60 ans et je suis native de Goudargues. J'habite ce charmant village depuis 60 ans, je ne l'ai jamais quitté et c'est pour moi le plus beau village de France.

Le tourisme a une très grande importance dans la vie économique de Goudargues , certains commerces ne vivent que par le tourisme et ceci est valable pour toute la Vallée de la Cèze.

Malheureusement , l'hébergement est très limité et par conséquent insuffisant.

C'est pourquoi je suis favorable au projet du Domaine de Brés qui fournira des emplois, des hébergements de qualité et permettra ainsi la venue d'une nouvelle clientèle, qui seront bénéfiques à la santé économique de Goudargues et de la Vallée de la Cèze.

De : Milliet Franck <millietfranck2@gmail.com>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 14:08
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de bres

Je joint ce mail pour soutenir le projet de Gilles Aubert.

Pour développer sont domaine mariage il est primordial de loger ces clients.

De plus je peux penser que ces clients viendront profiter des divers commerces au alentours.
Ce qui peut être que bénéfique.

Cordialement
Franck milliet restaurant la cantonnade



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Sas Kazan <sas-kazan@hotmail.com>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 14:24
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Dossier Domaine de Brès

Bonjour,

Le Domaine de Brès à Goudargues nous a consulté concernant son projet sur la commune. Nous soutenons à 100% le projet présenté. Espérant que celui-ci aura une suite favorable.

Cordialement



ENTREPRISE
KAZAN

Bureau : 04.66.39.23.78
Tél : 06.22.91.43.03
Mail : sas-kazan@hotmail.com

De : Le Grain De Soleil <restaurantlegraindesoleil@gmail.com>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 17:55
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Notre avis sur le Projet de Développement Domaine De Brès à Goudargues

Bonjour,

Veuillez noter que notre restaurant "Le Grain de Soleil" est ouvert toute l'année et que nous sommes très favorables au projet de développement du Domaine de Brès en particulier parce qu'il va augmenter la fréquentation d'un tourisme national et international d'excellente qualité pendant les mois plus calmes en dehors de la saison estivale qui est finalement très/trop courte.

Nous avons déjà vu notre fréquentation augmenter pendant les événements qui ont lieu au Domaine de Brès et, une hôtellerie ouverte toute l'année contribuera à soutenir les efforts de la Mairie pour pérenniser la fréquentation touristique dans notre beau village. Nous sommes certains que l'ensemble des commerçants de Goudargues ressentent déjà des effets positifs identiques aux nôtres, raison pour laquelle nous exprimons un AVIS TRES FAVORABLE à ce projet de Développement qui aura des retombées positives supplémentaires pour tous les commerçants de Goudargues et de la région.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations si nécessaire
Cordialement

Tiago et Alain Batty
Propriétaires du Grain de Soleil

De : Sophie VALENTINO <sophie.zaragoza92@gmail.com>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 16:31
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de Brès

Bonjour,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

Bien cordialement,

Sophie Valentino

De : Cathy Colombet <cathy.colombet@gmail.com>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 20:17
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet Domaine de BRES

Je m'appelle Catherine COLOMBET, et je suis née il y a 60 ans dans le magnifique village de Goudargues.

J'habite actuellement à CORNILLON, commune limitrophe.

J'ai pu prendre connaissance du projet du Domaine de Brès et j'émetts un avis très favorable à la création de ce complexe hôtelier

Notre Vallée de la Cèze a besoin pour son développement perpétuel de voir un tel projet se concrétiser afin de satisfaire la clientèle touristique attirée par notre belle région.

Cordialement,

Mme COLOMBET

-----Message d'origine-----
De : aurore bigonnet <aurorebig@hotmail.fr>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 17:21
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet hôtelier Domaine de Brès

Bonjour,

Je m'appelle Aurore Bigonnet, je suis une enfant du village de Goudargues, j'ai grandi dans cette petite commune entourée de toute ma famille.

J'ai appris que le Domaine de Brès avait un projet hôtelier.

Ce serait un réel atouts pour notre commune de voir ce domaine se transformer, de part par la clientèle qu'il ramène aux commerçants du village mais aussi de par sa splendeur. Je suis ravie et fier d'avoir un tel lieu dans mon village.

J'espère de tout cœur que leur projet pourra aboutir.

Bien cordialement

Bigonnet Aurore

De : Charlotte Canard <charlotte.l.canard@gmail.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 09:08
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Hugo Cornille <hugo.cornille@gmail.com>; Laurie Aubert <domainedebres@gmail.com>
Objet : Domaine de Brès

Bonjour,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage

bien à vous

—
Charlotte Canard
0689476598



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : CAMPROUX ARNAUD <arnocamproux21@aol.com>
Envoyé : vendredi 10 novembre 2023 20:28
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Projet domaine de Brés

C'était un soir au clair lune.
Verfeuil brillait au firmament.
Un couple d'une fraîche jeunesse s'enlace sur la piste.
Leur regard l'un pour l'autre saisi d'émotions.
Leur cœur suspendu au nuage de l' amour.
Leur vie ce voyage céleste débute au portail du domaine de Brés.
les chiffres gravés sur le vieux corps de ferme , reflète dans les yeux des mariés , l'amour des compagnons qui l'ont érigé.
Le lieu est magique,les gens sont heureux.
Brés est pour eux un écrin,un îlot,un instant de liberté.

Dans ces temps plutôt moroses ou le monde se déchaine,se divise et ligature la créativité, Il est de bonne augure de cultiver des lieux où le temps n'a plus de temps. le domaine de Brés crée ces moments.
Il rend des gens,des familles,des enfants et leurs parents heureux,un instant dans le temps.
Le domaine de Brés offre des possibilités nouvelles pour les communes environnantes.

Nous savons tous que la ruralité et son niveau de vie est à des lustres de celui du monde urbain et il nous offre une magnifique opportunité de relancer l'économie de nos magnifiques communes , en attirant une clientèle de qualité et au fort pouvoir d'achat.

Il me semble que les grands projets naissent de la créativité,de la passion et d'une énergie vertueuse et nul ne peut douter à la vue du diamant de Brés que le projet et sa monture feront briller le lieu et le travail du joaillier.

Brés est belle.
« La beauté de la lumière est dans les profondeurs de l'âme. »

Messieurs mesdames les élus,bâtissons un monde qui réside dans les profondeurs de l'âme.

Arnaud camproux
Domaine du sablas
Vignerons sur la commune de cornillon

Habitants du Mas de Mouton, nous subissons depuis plusieurs années les nuisances croissantes visuelles et sonores (musique, cris, lasers, passage d'hélicoptères...) produites par les activités du Domaine de Brés.

Cet établissement, au départ agricole, a été transformé au fil des années, au mépris de la réglementation, en lieu de réception avec une forte offre hôtelière (250 « invités » et 100 couchages revendiqués sur le site internet du Domaine de Brés). Ceci en zone agricole classées Natura 2000.

Le texte de l'agglomération nous présente benoîtement un « projet ». C'est en fait une tentative de régularisation d'une situation existante illégale. C'est une prime à la politique du coup de force et à la mise devant le fait accompli.

C'est inacceptable.

Sur le fond, la dernière mouture (très récente), nous est présentée comme une réflexion sur « l'état actuel du projet », ce qui ouvre la voie à des développements et des agrandissements ultérieurs. Toujours dans une zone Natura 2000.

La question de la ressource en eau est évacuée en un mot (« suffisante ») et le diagnostic n'est corroboré par aucune analyse sérieuse. Même chose pour le traitement des effluents.

L'impact environnemental est mesuré en juin 2013. L'activité est ancienne et l'impact par rapport à la situation préexistante impossible à mesurer, ou même à estimer.

Le site est accessible par un chemin vicinal de plusieurs kilomètres à voie unique. Quid de la sécurité ? Quel accès pour les secours en cas de nécessité, si le chemin est encombré par une centaine de véhicules ?

On nous présente le projet comme d'intérêt général, générateur en particulier d'emplois. Cette entreprise fonctionne depuis quelques cinq années. Combien d'emplois créés ? Quelles retombées pour le commerce local ? Nous sommes dans l'anecdotique, et ce projet n'est en rien d'intérêt général.

C'est un projet d'intérêt exclusivement particulier, ce qui ne justifie en rien une modification des règles d'urbanisme.

Compte tenu des nuisances existantes et à venir, il faut arrêter les frais et revenir au statut quo ante.

Marie Hélène et Jean Roman

De : Mehtap Akbayin <mehtap.akbayin@gmail.com>
Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 17:37
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Soutien au développement du Domaine de Brés en Hôtellerie

Bonjour,

Je me permets de vous écrire en soutien au projet d'hôtellerie du Domaine de Brés à Goudargues.

Nous avons célébré notre mariage dans ce domaine incroyable et nous avons gardé un merveilleux souvenir de ces 3 jours passés avec nos convives ainsi que Gil et Yohan, les propriétaires du Domaine. Leur sens de l'accueil et de l'organisation ont rendu notre fête inoubliable pour beaucoup de nos proches.
Pour cette raison, nous soutenons vivement leur projet afin de pouvoir revenir entre amis et/ou en famille dans votre belle région et notamment au Domaine de Brés pour y séjourner une ou plusieurs nuits.

En vous remerciant par avance,

Mehtap et Maxence



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : vigne tiphanie <tiphanievigne@gmail.com>
Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 18:49
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; laurie aubert <domainedebres@gmail.com>
Objet : Soutien aux développements du Domaine de Brés à Goudargue

Bonjour ont se présente Florian Chevée mon mari et moi même Tiphanie.
Comme vous le savez le Domaine de Brés souhaite développer le Domaine en hôtellerie

Nous avons eu le plaisir de célébrer notre mariage au Domaine de Brés à GOUDARGUES, nous aimerions revenir famille et amis.
Pour y séjourner une ou plusieurs nuits, dans un magnifique endroit où respire un air de souvenirs inoubliables nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

De : Juliette Maillet <mailletjuju@gmail.com>
Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 18:50
À : laurie aubert <domainedebres@gmail.com>; Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet :

Bonjour
Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brés à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brés pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage
Merci pour votre compréhension
Juliette et Antoine

De : Guillaume Coeurdevey <g.coeurdevey@gmail.com>
Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 19:09
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Domaine de Brés

Bonjour,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brés à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brés pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

Bien à vous,

Guillaume COEURDEVEY
Avocat à la Cour
06.63.89.88.76
g.coeurdevey@gmail.com

De : Juliette Catrevaux <scatrevaux@hotmail.fr>
Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 19:14
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : laurie aubert <domainedebres@gmail.com>
Objet : Domaine de Brés

Bonjour,

Je me permets de vous écrire car nous avons récemment eu l'occasion de découvrir la magnifique région du Gard à l'occasion de notre mariage au Domaine de Brés à Goudargues. Nos familles et amis ont tous beaucoup apprécié cette belle région et nous aimerions beaucoup avoir l'occasion d'y revenir et notamment au Domaine de Brés pour y séjourner une ou plusieurs nuits, afin de nous remémorer tous nos bons souvenirs. Nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre d'aussi beaux moments qu'à l'occasion de notre mariage.

Bien cordialement,
Juliette Catrevaux

De : Alexandre Bonnefond <alexandrebonnefond@yahoo.fr>
Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 19:38
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brés <domainedebres@gmail.com>
Objet : Projet d'hôtellerie Domaine de Brés

Bonjour,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant cet été notre mariage au Domaine de Brés à GOUDARGUES. Nous aimerions, famille et amis, revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brés pour y séjourner une ou plusieurs nuits.

Nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

Bien cordialement,
Alexandre Bonnefond

De : Barrot Remy <yinsurceze@yahoo.fr>
Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 19:58
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Domaine de bres

Bonjour,
Suite au projet de Domaine de Bres à Goudargues, je tiens à apporter mon soutien pour toutes les retombées économiques sur les villages aux alentours.

Restant à votre disposition.

Barrot Remy
Vins sur ceze
0634564638

[Envoyé depuis Yahoo Mail - Faites vos achats intelligemment, depuis une boîte aux lettres bien organisée.](#)



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

Objet : Concertation Projet Domaine de Brès

Verfeuil, le 12 novembre 2023

Madame, Monsieur,

Habitants du Mas de Mouton à Verfeuil depuis plusieurs générations, nous sommes aux premières loges de l'expansion du domaine de Brès depuis quelques années. En prenant connaissance du dossier de l'Agglo, nous avons été, surpris, étonné, et pour finir nous sommes totalement indignés.

Pour commencer, il est mentionné « projet » domaine de Brès, mais ne s'agirait-il pas d'une tentative de régulariser, de couvrir un ensemble d'actions déjà effectuées au mépris de la réglementation et dans la plus parfaite illégalité.

La consultation de divers sites internet est éclairante :

<https://app.dvf.etalab.gouv.fr/>
<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>
<https://geoservices.ign.fr/remonter-le-temps>
https://carto.slig.fr/vmap/?mode_id=vmap&map_id=373&token=public.Token&extent=806571.8624471654%7C6341549.627008819%7C823067.0375528326%7C6351890.972991181
<https://www.infogreffes.fr/>
<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwIP5qS1zvuBAxXITKQEHXxWBv4QFnoFCAsQAQ&url=https%3A%2F%2Finon.mhnh.fr%2Fsite%2Fnature2000%2FFR9112033&usq=AOvVaw2IE-iltpkqCmXaCYgPFLC&opi=89978449>

Prétendre que l'activité hôtelière est un complément de l'exploitation agricole relève de la science-fiction.

Pour cela nous vous invitons à consulter la site internet de ladite « exploitation agricole » dont la survie n'a jamais tenu au rendement de trois oliviers, et quatre pieds de lavande.
<https://domainedebres.com/>

Il y a bien longtemps que le manège (dont le sol est carrelé) n'a pas vu de chevaux, pas plus que les box, transformés en hébergements (selon le site internet domaine de Brès). Il y a même des constructions sur des parcelles absolument inconstructibles, et qui n'appartiennent pas à « l'exploitation agricole » de Brès (chambre nuptiale qui n'apparaît étrangement pas sur votre dossier mais que l'on voit bien de chez nous et sur le site internet geoportail).

Ensuite, l'intérêt « général » mentionné dans votre dossier. Cela fait 5 ans que les activités mentionnées sont réalisées (250 « invités » et 100 couchages revendiqués sur le site

internet du Domaine de Brès) et il n'y a quasiment aucune retombée économique sur le secteur, les « invités » n'arrivant que pour l'évènement repartant le lendemain et les diverses prestations étant fournies par des entreprises localisées hors Gard Rhodanien. L'intérêt et celui du propriétaire et de son associé pour sa société « Brès Evènements ».

La transformation des tentes (couchages actuels) en petits mazets afin de permettre un confort supplémentaire à une clientèle de luxe nous scandalise. L'agrandissement du bâti existant aurait des conséquences désastreuses du point de vue l'environnement et de la qualité de vie des riverains.

La construction de « mazets » représenterait plus de 2000m² bâtis, avec la consommation d'eau et les effluents que cela suppose catastrophiques en période de sécheresse, de changement climatique et tout cela en zone NATURA 2000.

Ne parlons pas de la construction de piscineS dont le nombre n'est pas indiqué dans votre dossier.

L'accès au domaine semble avoir été oublié dans votre dossier, actuellement le seul chemin empruntable est une route étroite. Avez-vous songé au risque encouru par les clients en cas d'incendie ? On se demande même comment cet établissement a pu avoir l'autorisation du SDIS 30 pour recevoir du publique pour les activités qu'il exerce depuis Sans....

Tout cela pour vous dire que nous sommes contre ce projet, enfin cette régularisation et demande d'expansion (termes plus appropriés).

Lorsque nous allons voir des élus présents au conseil communautaire du mois d'avril certains nous disent qu'ils ont été dupés, d'autres qu'ils ne savaient pas, et enfin la personne chargée d'être rapporteur au sein de l'Agglo semble découvrir que les activités sont existantes depuis plusieurs années.

Nous souhaitons vous faire part de notre indignation, qui nous trompe, les élus, l'Agglo ou le propriétaire du domaine ? Nous avons l'impression amer d'être en plein népotisme...

En espérant que nos observations seront réellement prises en compte, mais lorsqu'on voit le déroulement jusqu'à présent, vous nous permettez d'en douter.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

Cordialement,

Famille FRACH
Habitants du Mas de Mouton à Verfeuil



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Charlotte Grosjean <Charlotte.Grosjean@groupecomet.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 10:54
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : laurie aubert <domainebres@gmail.com>
Objet :

Madame, Monsieur,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

Cordialement,

Charlotte



CHARLOTTE GROSJEAN
Technical Supply Expert Europe

Rivage de Bouhier 25
B- 6200 Châtelet
M. +32 (0)499 627 420

charlotte.grosjean@groupecomet.com
www.groupecomet.com

Please consider the environment before printing this message.
CometSantific - 100% vos données personnelles ainsi le respect de vos droits et de vos obligations conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
Pour toute question relative au traitement de vos données, veuillez consulter notre site web:
<https://www.cometgroup.be/politique-de-traitement-des-donnees-a-caractere-personnel-securite-et-de-confidentialite/>
ou contacter les DPO par email à l'adresse dpo@groupecomet.com

De : FOURNIER ESPOSITO Emma <e.fournier-esposito@passionfroid.fr>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 11:48
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainebres@gmail.com
Objet : Projet

Bonjour,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES en septembre dernier.

Suite à ce moment magique, nous souhaiterions vivement, nos amis et notre famille, avoir l'occasion de revenir sur le Domaine de Brès afin d'y séjourner quelques nuits.

Nous espérons, que le projet hôtelier aboutira afin de pouvoir profiter, à nouveau de la région, du domaine et revivre de beaux moments.

Cordialement
Emma Fournier-Esposito

Emma FOURNIER ESPOSITO
Acheteuse multi-filières
Achat



PassionFroid
BY FRIEDRICH PASSENER

29 Avenue Urbain Le Verrier - 69805 - Saint Priest
Tél : 0472712448 - Numéro interne : 2482448 - Mobile : 0612743172

e.fournier-esposito@passionfroid.fr
www.passionfroid.fr



De : Noailles Jeremy <jnoailles@Onet.fr>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 12:41
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainebres@gmail.com
Objet : Complexe hôtelier

Je m'appelle jeremy NOAILLES

Je suis du village de VÉNÉJAN pas loin de GOUDARGUES.

J'ai pris connaissance du projet du Domaine de BRÉS et j'émet un avis plus que favorable à la création de ce complexe hôtelier.

La vallée de la Cèze à besoin d'un projet comme celui-là pour satisfaire la clientèle touristique de passage dans notre belle région

Cordialement

Jeremy NOAILLES
Onet technologies ND
Responsable d'intervention
06 85 71 44 75

De : LATARD Guillaume <guillaume.latard@edhec.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 13:08
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : laurie aubert <domainebres@gmail.com>
Objet : Le Magnifique Domaine de Brès

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage

Bonne journée

Justine et Guillaume



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

CONCERTATION L 103-2 DU CODE DE L'URBANISME
DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU SCOT ET DU PLU DE GOUDARGUES

OBSERVATIONS DU 12 NOVEMBRE 2023 DE RIVERAINS SUR LE DOSSIER DE CONCERTATION No. 2 RELATIF AU DOMAINE DE BRÈS

Nous avons pris connaissance du dossier de concertation No. 2 relatif au « projet » hôtelier du domaine de Brès et souhaitons formuler les observations suivantes :

Sur la présentation du projet d'intérêt général

En premier lieu, la description du domaine actuel est curieusement erronée par rapport à la réalité.

L'activité agricole d'éleveur d'équidés et de culture de la vigne, d'olives, de lavande et de luzerne n'est certainement pas l'activité dominante de ce domaine.

Ce domaine est connu comme un lieu de réception et d'hébergements pour divers événements, essentiellement des mariages.

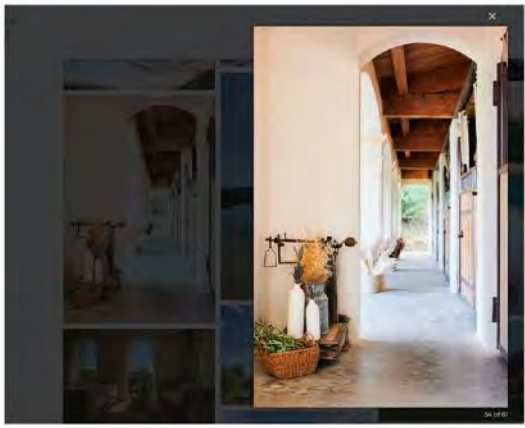

Il suffit de consulter le site <https://domainedebres.com/> pour s'en convaincre.

Il est ensuite indiqué que « la société EARL de Brès souhaite développer un projet touristique structurant au lieu-dit « Brès » sur la commune de Goudargues, sous la forme d'hôtellerie/hébergement et d'accueil d'événements d'exception », ou encore que « l'équilibre économique en matière d'activités agricole est très difficile à obtenir sur ces 10 dernières années... les exploitants souhaitent diversifier leur activité en la destinant également à l'organisation de mariages, de séminaires et d'hébergement ».

Cette présentation laisse donc entendre que cette activité d'organisation de mariages, de séminaires et d'hébergement n'est pas encore créée, alors que c'est tout le contraire... ! Une telle activité existe, au su et au vu de tous au moins depuis 2018, date de l'indication du copyright du site internet précité :



On ne peut qu'être surpris et particulièrement circonspect quant à un tel travestissement de la réalité...
Même les quatre box prétendument « à chevaux » mentionnés dans le document de concertation ont été transformés en chambres... !!






De qui se moque t-on ?!!

On ne comprend pas bien ensuite pourquoi la vente de ce domaine à un tiers serait « particulièrement dommageable pour le territoire ». Cet argument n'est pas développé mais seulement affirmé et paraît ne pas tenir : un tiers qui se rendrait acquéreur de ce domaine serait soumis aux mêmes obligations notamment fiscales que le propriétaire actuel et pourrait développer une activité identique à celle en projet en apportant ainsi à la commune les mêmes bénéfices que ceux supposés par le document de concertation critiqué.

Le document de concertation indique par ailleurs que la mutation du domaine de Brès d'une activité agricole déficitaire en une activité d'événementiel et d'hébergement nécessite une mise en compatibilité des documents d'urbanisme en vigueur.

Il est un fait établi que le domaine de Brès se trouve en zone agricole (zone « A »), selon le PLU en vigueur de la commune de Goudargues :



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

https://carte.slg.fr/vmap/?mode_id=vmap&map_id=3738&token=public:_Token&extent=-806571.8624471654%7C6341549.627008819%7C823057.0375528326%7C6351890.972991181

En zone A, le PLU indique que sont notamment interdites « toutes constructions destinées à l'hébergement hôtelier, les terrains permanents de camping, les parcs résidentiels de loisirs et les habitations légères de loisir ».

Le domaine de Brès pratique actuellement et ce depuis plusieurs années, une activité d'hébergement à l'occasion des événements qu'elle organise : cinq chambres dans un bâtiment en dur, une « lodge de charme » et jusqu'à 40 tentes installées sur le site, ainsi qu'il résulte de la photographie aérienne ci-dessous (site geoportail.gouv.fr), du site internet du domaine de Brès, des photographies disponibles sur ce même site et de photographies de clients :



domainedebres.com/hebergements/

HÉBERGEMENTS

Une privatisation de l'habitat vous ouvre la possibilité de résider dans un maison de 100 m² comprenant 3 chambres, salle de bain, 4 baignoires et chauffage au bois. Le terrain est plat et est bordé de champs de céréales de 40 à 50 mètres sans aucune limite. Les locaux sont destinés à l'habitat individuel de 100 m² environ. Les locaux sont destinés à l'habitat individuel de 100 m² environ. Les locaux sont destinés à l'habitat individuel de 100 m² environ.





On en déduit nécessairement que l'activité principale actuelle (organisation d'événements tels que mariages, séminaires et hébergement) du domaine de Brès est parfaitement irrégulière et en violation du PLU en vigueur.

C'est sans doute pourquoi le document de concertation présente le domaine de Brès comme le lieu d'une activité exclusivement agricole et occulte l'activité actuelle essentielle et dominante, parfaitement illégale.

La démarche engagée par le propriétaire du domaine vise donc avant tout à régulariser une activité aujourd'hui parfaitement illicite.

On remarque en outre que le plan du « *bâti du domaine existant* » dans la section « *Situation du projet* » fait mention, immédiatement à la gauche de la piscine du domaine et donc mitoyen de ce bassin, d'un « *manège de dressage* » (quel curieux emplacement pour un manège de dressage...).



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

alors que ce bâtiment n'est absolument pas un manège mais une salle de réception... (cf. ci-dessous et les photographies précédentes). Nouveau travestissement de la réalité opportunément indiqué pour permettre d'accréditer la thèse de la nature agricole du domaine actuel...



Concernant le projet en lui-même :

Il est en particulier indiqué qu'il n'y aurait pas, sur le site convoité, d'activité de restauration, « afin de garantir la non-concurrence avec les restaurateurs existants mais aussi de permettre aux flux touristiques d'être en relation avec l'environnement économique du territoire, éviter les séjours en vase clos ».

On se demande en premier lieu pourquoi il n'est pas témoigné le même égard en matière de non-concurrence aux hôteliers existants qu'aux restaurateurs...

Par ailleurs, le choix d'une absence de restauration va nécessairement augmenter les nuisances liées à la circulation des véhicules des 250 touristes résidents (calibrage du projet) qui se déplaceront donc au moins deux fois par jour et jusqu'à tard dans la soirée pour se restaurer dans la région.

Ceci nous amène à évoquer la question des moyens d'accès au domaine, circonstance qui est curieusement très discrètement évoquée par le document de concertation et sans qu'aucun détail ne soit communiqué quant à l'ampleur des travaux requis et la localisation de ceux-ci.

Actuellement, le domaine est accessible par une route de taille réduite qui traverse le hameau de La Bastide.

Cette route, qui s'achève ensuite, sur ces 700 derniers mètres, sur une voie non goudronnée, est à l'évidence sous-calibrée pour la circulation, en premier lieu de véhicules de chantier pour la réalisation des travaux envisagés et, en second lieu, pour les véhicules des 250 touristes supplémentaires convoités.

Il faudra donc élargir et sécuriser la voie d'accès existante, et sans doute créer une nouvelle voie d'accès, en adaptant également la route de la vallée de Verfeuil, qui elle aussi s'achève par une partie non goudronnée pour grimper sur le plateau.

On imagine sans peine les nuisances visuelles, auditives et de pollution que vont subir les riverains, à l'occasion de la réalisation des travaux nécessités par l'élargissement de ces voies, le passage des engins de chantier, puis, de façon pérenne, par les véhicules des résidents de l'hôtel...

L'ampleur du projet relatif à l'augmentation de l'activité actuelle d'hébergement paraît être totalement incompatible avec la protection de l'environnement dans lequel il se situe qui, rappelons-le, est situé au cœur d'une zone Natura 2000, d'une ZNIEFF, et du territoire du futur PNR des Garrigues qui est, après 20 ans d'étude, proche de voir le jour.

Les diverses nuisances qui seront créées vont perturber la faune protégée par ces dispositifs (pernoptère d'Égypte, aigle de Bonelli, circaète Jean le Blanc, espèces particulièrement sensibles au bruit, à l'agitation et à la pollution).

Le domaine est en outre situé dans une zone où le risque d'incendie est important, entouré par la forêt.

La probabilité de survenance d'un tel risque sera en outre augmentée d'une part par la fréquentation du site (250 personnes supplémentaires) et d'autre part par le boisement envisagé du site si le projet est mené à son terme.

Les nuisances visuelles seront importantes et le sont d'ailleurs déjà. Les jolies photographies du domaine de Borgo San Pietro dont il est prévu de s'inspirer pour le domaine de Brès cherchent à rassurer sur l'intégration du projet démesuré dont il est question, alors que ce dernier n'a rien de comparable : le domaine de Borgo San Pietro est situé dans une vallée, donc peu visible, au contraire du domaine de Brès situé en hauteur et trônant au bord du plateau, ainsi visible de nombreux endroits dans la vallée de Verfeuil.

Ce que l'on voit d'ailleurs aujourd'hui de ce domaine est un gigantesque bâtiment et sa toiture, aux proportions et à l'architecture totalement étrangères à celles de l'habitat rural local.

La création au domaine de Brès de plusieurs piscines est évidemment incompatible avec la pénurie de la ressource « eau » qui est annuellement constatée en période estivale, période qui sera évidemment celle des pics de fréquentation du domaine. Il est totalement irréaliste et irresponsable de penser que la seule création d'un bassin de récupération des eaux pluviales sera à même de permettre une gestion durable de cette ressource pour plusieurs bassins de taille non dévoilées et qui seront nécessairement abondamment alimentés pendant des périodes où l'évaporation est à son maximum.

Le projet envisagé met en avant à maintes reprises les prétendus bénéfices qu'il apportera à la commune, notamment en termes d'emplois et de tourisme.

Mais ces avantages consistent en quelques arbres qui cachent, dans le site d'implantation projeté, une forêt d'inconvénients.

Ainsi, notre région, et tout particulièrement la vallée de Verfeuil, est incontestablement appréciée pour le calme et la sérénité qu'elle dégage en raison de son caractère sauvage et préservé.

Il est évident que le projet critiqué qui vise à accroître de façon démesurée les capacités d'hébergement d'un établissement, situé dans une zone sauvage, déjà polluant et dont l'activité est incontestablement grandement préjudiciable à la qualité de vie, à la nature et à la qualité paysagère du secteur, engendrera des nuisances visuelles et auditives qui affecteront de manière irréversible l'environnement dans lequel il est destiné à s'inscrire.

Outre les nuisances visuelles que nous avons soulignées (bâtiments, augmentation considérable du nombre de véhicules en circulation dans le secteur), les riverains, tout comme la faune, souffrent déjà du bruit occasionné par les différents événements qui sont régulièrement organisés au domaine de Brès. Cris, chants et musique se font en effet entendre tous les week-ends jusqu'à tard dans la nuit (au moins deux heures du matin) en période estivale.

De telles nuisances seront évidemment démultipliées, tout comme l'augmentation du trafic inhérente à des projets de cette ampleur.

Ce projet ne doit et ne peut en conséquence voir le jour.

Cordialement,

Des riverains

Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Terdjman Sarah <sterdjman@gmail.com>
Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 20:27
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brès <domaineдебres@gmail.com>
Objet : Domaine de Brès

Bonsoir,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage

De : Eva PARKER <b00606166@gssec.edu>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 08:38
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brès <domaineдебres@gmail.com>; Romain Palmieri <romain@groover.co>
Objet : Domaine de Brès - Hôtellerie

Bonjour,

Nous avons eu l'occasion de découvrir Goudargues et la magnifique région du Gard en fêtant notre mariage au Domaine de Brès.

Nous souhaiterions revenir avec notre famille et nos amis dans votre belle région, au Domaine de Brès, pour y séjourner une ou plusieurs nuits. Nous espérons que le projet d'hôtellerie aboutira afin d'en profiter et de revivre ce magnifique moment que nous y avons passé pour notre mariage.

Bien cordialement,

Eva Parker
06.50.20.46.88

-----Message d'origine-----

De : charles.vigier@hotmail.fr <charles.vigier@hotmail.fr>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 12:39
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Gil Aubert <domaineдебres@gmail.com>
Objet :

Bonjour,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à Goudargues, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

Cordialement

Charles Vigier

De : sylviane buttazzo <buttazzosylviane@gmail.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 14:41
À : domaineдебres@gmail.com; Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Création d'un hôtel

Bonjour,

Pour faire suite à votre demande, je vous confirme que je suis propriétaire d'un hôtel restaurant à bagnols sur ceze et il est vrai que pendant la saison estivale je reçois du monde de la part du domaine de Brès dans le cadre de la restauration et de l'hôtellerie, la clientèle est heureuse de découvrir notre belle région et bien sûr ces gens de passage reviennent d'années en années, donc la création d'un hôtel de luxe dans la vallée de la ceze ne fera que confirmer cette clientèle.

Cordialement
SYLVIANE BUTTAZZO

CONCERTATION PROJET D'URBANISATION DU DOMAINE DE BRÉS A GOUDARGUES

Avis de l'association GARD O CLIMAT

Le 10 novembre 2023,

Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien,

Nous vous remercions pour l'opportunité qui nous est donnée par la délibération du conseil communautaire de produire en amont un avis sur le projet du domaine de Brès à Goudargues.

Notre association est favorable au développement du bien être dans notre agglomération, avec la pleine conscience que celui-ci passe par une réussite économique dans le respect de nos ressources et de notre environnement.

A l'heure, où les perturbations climatiques s'amplifient et augmentent (en ce moment dans le Pas de Calais et en Bretagne, à quand chez nous ?...), il devient grandement temps d'adapter nos comportements quant à notre manière d'urbaniser.

De notre point de vue un projet ne peut être d'intérêt général que s'il préserve notre avenir et celui de nos enfants. Nous vivons une époque où l'intérêt économique de court terme ne peut plus être prioritaire par rapport à la survie de notre société.

Aussi, l'intérêt général exige de stopper de façon urgente :

- Les destructions de la ressource agricole alors qu'elle doit continuer à nous nourrir (surtout dans le contexte géopolitique actuel).
- La destruction de la biodiversité dont l'être humain est dépendant pour sa survie.
- L'imperméabilisation des sols due à l'urbanisation favorise les crues, le ruissellement de la ressource en eau vers la mer, et empêche son infiltration et son stockage à l'abri dans les nappes phréatiques. Notre région est déjà fort impactée par l'augmentation des différents problèmes liés à l'eau.

De toute évidence, ce projet ne respecte aucun de ces points.

De plus :

- Les constructions impactent un réservoir de biodiversité que la dimension du projet met clairement en danger. Le dimensionnement du projet, ses alignements de mazes s'apparentent plus à un tourisme de masse qu'à un projet haut de gamme.
- Le projet est situé en zone A du PLU de Goudargues. Son autorisation au travers d'un STECAL légaliserait le sacrifice de ces terres agricoles. Nous rappelons que la loi ALUR de 2014 demande à ce que les STECAL restent l'exceptionnels. Qu'est-ce qui, dans ce projet justifie cette mesure exceptionnelle ?
- Le projet se situe dans la Zone de Protection Spéciale « Garrigue de Lussan » et dans la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 2 « plateau de Lussan et massifs boisés.

Ce projet n'est pas compatible avec les documents d'urbanisme existants, PLU et SCoT puisqu'il impose leur mise en compatibilité. Ces documents ne sont pas si anciens (SCoT approuvé en 2020). Les contraintes qui avaient été acceptées sont très clairement justifiées et d'actualité. Compte tenu de l'urgence écologique et climatique, le temps où l'on adaptait les règles et les documents d'urbanisme pour faire aboutir les projets devrait être aujourd'hui révolu. L'accepter serait un recul grave aujourd'hui.

Nous sommes opposés à l'urbanisation du domaine de Brès qui relève d'un intérêt particulier nuisible à notre territoire.

Au-delà de ce projet, le fait de modifier les PLU de Goudargues et SCoT serait un appel d'air catastrophique pour d'autres projets peu vertueux.

Nous pensons nécessaire aujourd'hui Monsieur le Président, qu'il faille trouver les moyens d'insuffler l'impulsion qui permettra de réussir le développement touristique de notre région, en utilisant les nombreux bâtis existants et de caractère que nous avons déjà. La terre agricole doit rester une ressource.

Nous vous adressons Monsieur le Président nos très respectueuses salutations

L'association GARD O CLIMAT

<http://gard-o-climat.fr/>



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Laurie Fabrégat <laurie.midmas@gmail.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 15:16
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Domaine de Brès

Bonjour

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

Bien cordialement,
Laurie Fabrégat

De : emilio di donfrancesco <emilio30@live.fr>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 15:41
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : domainedebres@gmail.com
Objet : Soutien domaine de Brès

Bonjour,

Je suis patron d'un food truck le "DA EMILIO FOOD TRUCK i sapori d'Italia" dans la vallée de la Cèze , plus exactement à Goudargues où je suis domicilié avec ma famille depuis 7 ans et les activités du domaine en particulier ont de l'attractivité pour mon entreprise, Goudargues et la vallée de la Cèze également.

Cordialement,

DI DONFRANCESCO EMILIO
151 rue de la Bruguière
30630 Goudargues

DI DONFRANCESCO EMILIO
Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)

De : Mido Ahmed Jandoubi <ahmedjandoubi11@gmail.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 13:33
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : laurie aubert <domainedebres@gmail.com>
Objet : Projet Domaine de Brès

Madame, Monsieur

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brès à GOUDARGUES, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brès pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage

Bien Cordialement
Auréliet et Ahmed Jandoubi

De : Hervé Guez <guez.herve@orange.fr>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 16:33
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brès <domainedebres@gmail.com>; Alain Hazan <alain.hazan@taoma-partners.fr>
Objet : Projet hôtelier Domaine de Brès

Madame, Monsieur,

Avec nos familles et amis nous avons eu la chance de mieux découvrir la région du Gard en organisant notre mariage au Domaine de Brès à Goudargues le 29 juillet dernier. Merveilleux week end dans ce paysage somptueux...

Nous reviendrons au Domaine à l'avenir, pour d'autres occasions car famille et amis ont particulièrement apprécié le Gard et le Domaine. L'accueil hors pair de nos hôtes ont fait aussi de ce week-end un moment tellement privilégié.

Nous serions vraiment heureux que leur projet hôtelier puisse se réaliser pour en profiter d'une part et d'autre part parce que de telles initiatives tellement bien intégrées dans le site sont à saluer et encourager.

Avec nos salutations distinguées
Bien à vous
Hervé Guez
0689809788

-----Message d'origine-----
De : Vlad-Mihai Romascu <vlad_mihai_romascu@yahoo.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 16:24
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Soutien domaine des Bres

Romascu Vlad, je vous écris pour vous annoncer que je soutiens le développement du Domaine des Bres.

En effet, étant propriétaire de deux logements sur Goudargues le domaine des Bres apporte beaucoup à l'économie locale et son développement nous aide tous.

D'ailleurs ses clients viennent dans Goudargues et loue mes locations, et nous apportent beaucoup.

Avec respect,
ROMASCU Vlad

-----Message d'origine-----
De : Ophélie Beauté <ophelebeaute30@gmail.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 14:16
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Projet domaine de Brès

Bonjour,

Je suis favorable pour le futur projet dans notre village. Étant commerçante sur Goudargues (esthéticienne) j'ai de la clientèle du domaine de Brès qui vient à mon institut.

Cordialement

Mme Mîlesi Ophélie



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : LHERM Aurélie <alherm2004@yahoo.fr>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 19:09
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Laurie Aubert <domainedebres@gmail.com>
Objet : Projet hôtellerie - Domaine de Brés

Bonsoir Madame, Monsieur,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brés à GOUDARGUES du 3 au 5 juin 2023.
Nous aimerions notre famille et nos amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brés pour y séjourner une ou plusieurs nuits. Nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et de revivre ce moment magnifique de notre mariage.

Bien cordialement,

Aurélie et Christophe DIEU

De : Florian LAFUITE <florianlafuite@gmail.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 21:23
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brés <domainedebres@gmail.com>
Objet : Domaine de Brés

Bonsoir,

Nous avons eu l'occasion de découvrir cette magnifique région du Gard en réalisant notre mariage au Domaine de Brés à GOUDARGUES, le 08 août dernier, nous aimerions famille et amis revenir dans votre belle région et notamment au Domaine de Brés pour y séjourner une ou plusieurs nuits, nous espérons que le projet aboutira afin d'en profiter et revivre ce moment magnifique du mariage.

Bien cordialement,
Florian Lafuite

—Message d'origine—
De : Karine GIRODIER <fanf.girodier@orange.fr>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 20:26
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>; domainedebres@gmail.com
Objet : Projet Domaine de Brés

Je suis Mr Barré Sébastien, j'ai 41 ans et suis natif de Goudargues, ainsi que ma famille depuis plusieurs générations.
Je suis autoentrepreneur dans l'artisanat.
Bien évidemment, je suis favorable au projet proposé, car celui-ci dynamisera mon village de Goudargues et ses alentours.
Ce complexe hôtelier apportera un attrait touristique exceptionnel et permettra un développement positif de notre région.

—Message d'origine—
De : Jean-Yves CHEMIN <jeanyveschemin@hotmail.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 20:47
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Concertation préalable domaine de Brés

Bonjour,

Après avoir pris connaissance du dossier de présentation du projet, je vous fait part des observations suivantes :

- le projet est très important et dépasse la simple extension de l'activité existante
- son impact sur l'environnement sera trop important pour pouvoir être compensé
- cela représente une perte de terre agricole
- d'une activité positive pour les autres hébergements de la commune cela deviendra négatif avec plus de 100 chambres
- ce projet ne semble pas en adéquation avec le projet de territoire et le PCAET du Gard Rhodanien
- le projet ne me semble pas répondre aux qualités d'un projet d'intérêt général justifiant une autorisation d'urbanisme dérogatoire.

Cordialement,
Jean-Yves Chemin
Membre du CODEV

À : scot@gardrhodanien.fr; domainedebres@gmail.com
Objet : Projet Domaine de Brés

Je m'appelle Karine Girodier, j'ai 48 ans et habite à Goudargues depuis 25 ans.
J'ai 3 enfants, 1 petit fils, et je suis artiste chanteuse.
Bien sûr, je suis favorable à ce projet, et ne pourrais apporter que des bénéfices pour le développement de notre secteur.

Salutations
GIRODIER karine

Cordialement

De : Manon Studnia <manon@facilib.fr>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 22:20
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Cc : Domaine De Brés <domainedebres@gmail.com>
Objet : Le merveilleux Domaine de Brés

Bonjour,

J'ai eu la chance de célébrer mon mariage au Domaine de Brés, qui est, selon moi, un des plus beaux domaines français en tous points.
Cet endroit est une merveille, géré par des personnes incroyables et mon plus grand malheur est que je n'aurais plus jamais l'occasion d'y retourner à moins d'être invitée à un mariage la bas.

C'est la raison pour laquelle je vous écris : mes amis, ma famille et moi-même rêvons de pouvoir revenir dans votre belle région et surtout au Domaine de Brés pour y séjourner une ou plusieurs nuits pour profiter du lieu et des magnifiques villages et sites aux alentours.

Nous espérons sincèrement que ce projet pourra aboutir et je vous assure qu'il fera tomber amoureux encore plus de personnes de cette région incroyable qu'est le Gard.

Je reste à votre disposition pour vous témoigner cela de vive voix.

Bien cordialement,


Manon Studnia | Présidente
Executive team | +33 6 16 17 00 21
24 rue des Ecoles, 75005 - Paris
<https://www.facilib.fr>

De : Mourade <mourade30200@gmail.com>
Envoyé : lundi 13 novembre 2023 23:26
À : domainedebres@gmail.com; Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet :

J'ai eu l'occasion de réaliser plusieurs prestations de dj au Domaine de Brés. Pour des mariages ou autres événements.
Ce que j'ai apprécié lors de mes différents déplacements au Domaine de Brés, est d'avoir pu rencontrer et travailler avec plusieurs professionnels de différents corps de métier, comme des Photographes/ Vidéastes, Fleuristes, Wedding planners, Coiffeurs et temps d'autres.

Le Domaine de Brés un lieu sublime qui ouvre ses portes à tant de professionnels, qui permet de nous faire connaître nous professionnels, commerçants, entrepreneurs, confirmés ou débutants.

Elbahaz mourade
7 novembre 2023



Annexe 3 – Contributions reçues via le registre d'observation dématérialisé

De : Bruno Tuffery <bruno.tuffery@gmail.com>
Envoyé : lundi 6 novembre 2023 19:00
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : SCOT, Concertation, Domaine de Brès

En préambule, il est à souligner la grande importance que revêt cette étape de concertation préalable qui participe à l'expression démocratique en associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées par ce projet soumis à de nombreuses obligations et à une évaluation environnementale.

Concernant ce projet, la première évidence de son intérêt est son lien direct avec deux des trois piliers du développement économique et au pourvoi d'emplois dans le Gard rhodanien que sont l'industrie, l'agriculture et le tourisme.

Relativement à l'activité touristique, bien que très prisé, notre territoire « Provence Occitane » se trouve confronté à un déficit structurel d'hébergements hôteliers et de lieux pour l'organisation d'événements d'exception.

Tel que présenté, ce projet impulsé par le domaine de Brès contribuerait donc à développer l'offre touristique et d'accueil du territoire avec une qualité du bâti qui correspond à l'environnement architectural des villages de la vallée de la Cèze et une ambition environnementale vertueuse qui répond désormais aux attentes des citoyens.

Ce projet apparaît donc comme une opportunité pour la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien.

De : Elisabeth Zurbriggen <elisabeth.zurbriggen@bluewin.ch>
Envoyé : mardi 7 novembre 2023 21:03
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : Inquiétudes par rapport au Domaine de Brès / Commune de Goudargues

Bonjour,

Je me permets de vous faire part de mes inquiétudes par rapport à l'exploitation démesurée du domaine de Brès et en particulier par rapport à la gestion de l'eau. D'après les images du site, le domaine possède une grande piscine alors que la commune manque régulièrement d'eau et souhaite restreindre, à juste titre, les constructions de piscine privée.

De plus, pour le séjour et les lessives des nombreux hôtes de courte durée, l'hôtellerie déjà existante de Brès doit certainement utiliser une très grande quantité d'eau alors que les habitants des alentours doivent modérer leur consommation. Et d'après la publicité du domaine, sa capacité d'accueil va plus que doubler très prochainement.

Depuis que le chemin où j'habite a été renommé en chemin de la Bastide à Brès, je me suis demandée pourquoi avoir choisi un nom si long qui ne permet pas d'être écrit en entier dans certain document. Maintenant je crois avoir la réponse. C'est une indication efficace pour diriger des personnes de la Bastide à Brès. Cela donne un petit goût de préméditation d'un projet annoncé de longues dates !

Merci d'avance d'accuser bonne réception de ce message et de me rassurer.
Elisabeth Zurbriggen

De : anebarbusse@laposte.net <annebarbusse@laposte.net>
Envoyé : mardi 7 novembre 2023 10:27
À : Scot <scot@gardrhodanien.fr>
Objet : concertation à propos du projet du domaine de Brès à Goudargues

Bonjour,

En tant qu'habitant de l'Agglo du Gard Rhodanien et membre du Codev je souhaiterais faire quelques remarques dans le cadre de la concertation à propos du projet du domaine de Brès à Goudargues.

- 1) Ce projet n'a pas d'intérêt général mais ne vise qu'à enrichir des particuliers (ceux y travaillant) et peut-être quelques commerçants. Il ne va pas dans l'intérêt de la préservation environnementale, n'a pas d'objectif social, donc on ne peut parler d'intérêt général.
- 2) Il projette de sacrifier des terres agricoles ce qui va à l'encontre de toutes les recommandations actuelles sur la relocalisation de l'agriculture (PCAET, Loi climat et résilience), ce qu'a mis en lumière la crise du Covid.
- 3) Il saupoudre une soi-disant prise en compte de l'écologie mais il ne s'agit de greenwashing et de belles paroles, du type "il va tendre vers" en parlant de l'autonomie énergétique (une asymptote, de surcroît au futur... bref cela ne veut rien dire). De même les mazzets n'en portent que le nom pour faire couleur locale, il s'agit d'habiller le projet de terres faisant "terroir" mais cela ne correspond pas à la vocation initiale d'une ferme avec chevaux.
- 4) Le manque d'eau récurrent dans le bassin aval Cèze n'est pas pris en compte (cette zone est soit en vigilance soit en alerte sécheresse soit en crise de mars à novembre 2023 pour la dernière année écoulée), il n'est absolument pas prouvé que les bassins prévus pourront se remplir sur ce plateau.
- 5) La localisation du projet contribue au mitage du territoire, ce qui est aussi est contraire aux enjeux actuels. Seuls des agriculteurs doivent pouvoir construire hors agglomération.

Le projet n'est pas du tout à la hauteur des enjeux environnementaux à venir et ne correspond pas aux types de projets permettant de réaliser la neutralité carbone et de protéger la planète à long terme.

En espérant que vous saurez prendre en compte ces quelques remarques.

Cordialement

Anne Barbusse

La Bastide d'Orniols, le 6 novembre 2023.

Madame, Monsieur,

En tant que résident non permanent de la Bastide d'Orniols à Goudargues, je suis comme beaucoup de mes voisins, préoccupé par les informations qui nous parviennent du Domaine de Brès ; cela d'autant plus après le communiqué publié sur le site de l'agglomération du Gard rhodanien (<https://www.gardrhodanien.fr/agglo/grands-projets/presentation-du-projet-du-domaine-de-bres/>). Ce qui est présenté comme un projet est en réalité déjà existant si on s'en tient au site web du Domaine de Brès : « ... un mas de 300 m2 comprenant 5 chambres ainsi que 4 boxes à chevaux aménagés. », « ... un gîte écurie de 4 couchages et également les gîtes du moulin, 6 couchages. Soit la possibilité de loger jusqu'à 100 personnes. » (<https://leomaineдебres.com/>). Je ne vois pas comment des activités équestres ou de production d'huile d'olive pourraient se dérouler dans des bâtiments déjà attribués à des activités hôtelières de luxe. Il y a là clairement une volonté de faire avaliser un fait accompli.

Je ne suis a priori pas contre le développement d'un tourisme rural et durable dans la région qui amènerait des emplois bienvenus et une augmentation des activités commerciales de Goudargues. Malheureusement on se trouve dans le cas du Domaine de Brès face à une situation déjà existante en contradiction avec les règles de zone Natura 2000 sur laquelle il se trouve et à l'opposé d'un projet inscrit dans la durabilité nécessaire à une région fragile sur le plan hydrologique. Le nombre de couchages, déjà établi à une centaine, pourrait même passer à 250, selon la demande déposée. Les activités du domaine sont externalisées et ne bénéficient pas aux commerçants de Goudargues. Les cortèges de voitures des mariages traversant le hameau de La Bastide ou les animations musicales et d'éclairage laser ressenties dans le village de Verfeuil ne correspondent pas à ce qu'on pourrait attendre d'un établissement respectueux de l'environnement et du voisinage.

Meilleures salutations.

Yves Magat, 384, chemin de la Bastide à Brès, 30630 - Goudargues



Annexe 4 – Documents mentionnant la concertation préalable à la DP/MEC

Dernière mise à jour du site internet de la communauté d'Agglomération le 20 octobre 2023 avec publication de documents et annonce en amont de la date de clôture de cette concertation pour le 13 novembre 2023.

The screenshot displays the website of Gard Rhodanien Agglomération. The top navigation bar includes 'L'AGGLO', 'ECONOMIE', 'ENVIRONNEMENT EAU DÉCHETS', and 'SERVICES'. The main content area is titled 'GRANDS PROJETS' and lists several projects: 'PRÉSENTATION DU PROJET DU DOMAINE DE BRÈS', 'CENTRE MÉMORIEL HARKIS', 'PLATEFORME LOGISTIQUE À LAUDUN-L'ARDOISE', and 'UN NOUVEL ÉCRIN POUR LES COLLECTIONS DU MUSÉE ALBERT ANDRÉ'. The 'PRÉSENTATION DU PROJET DU DOMAINE DE BRÈS' section is expanded, showing details about the domain's location and agricultural activities. A circular image of the domain is visible at the bottom. A sidebar on the right lists 'DOCUMENTS ASSOCIÉS' with links to various documents related to the project.

GRANDS PROJETS

PRÉSENTATION DU PROJET DU DOMAINE DE BRÈS

LE DOMAINE ACTUEL Le secteur objet du présent dossier se situe sur la commune de Goudargues au sein du...

CENTRE MÉMORIEL HARKIS

Dans les années 1960, le camp de Saint-Maurice (l'Ardoise), d'abord engagé pour accueillir des prisonniers des forces d'occupation pendant la...

PLATEFORME LOGISTIQUE À LAUDUN-L'ARDOISE

Sis sur la friche industrielle de l'ancienne usine sidérurgique de Laudun-l'Ardoise, le projet de création d'une plateforme logistique permet...

UN NOUVEL ÉCRIN POUR LES COLLECTIONS DU MUSÉE ALBERT ANDRÉ

PRÉSENTATION DU PROJET DU DOMAINE DE BRÈS

LE DOMAINE ACTUEL

Le secteur objet du présent dossier se situe sur la commune de Goudargues au sein du territoire du Gard Rhodanien.

Le domaine prend place au lieu-dit « Brès » qui a donné son nom au domaine -> le domaine de Brès =

Aujourd'hui, le domaine de Brès est le support d'une activité agricole d'éleveur d'équidés et cela s'est traduit par différentes constructions et usages sur site. Le domaine est également support d'une activité agricole diversifiée (vigne, élevage, lavande et luzerne).

Ci-dessous quelques photographies illustrant le domaine existant (vu(e) d'ensemble, entrée sur le domaine, box à chevaux) :

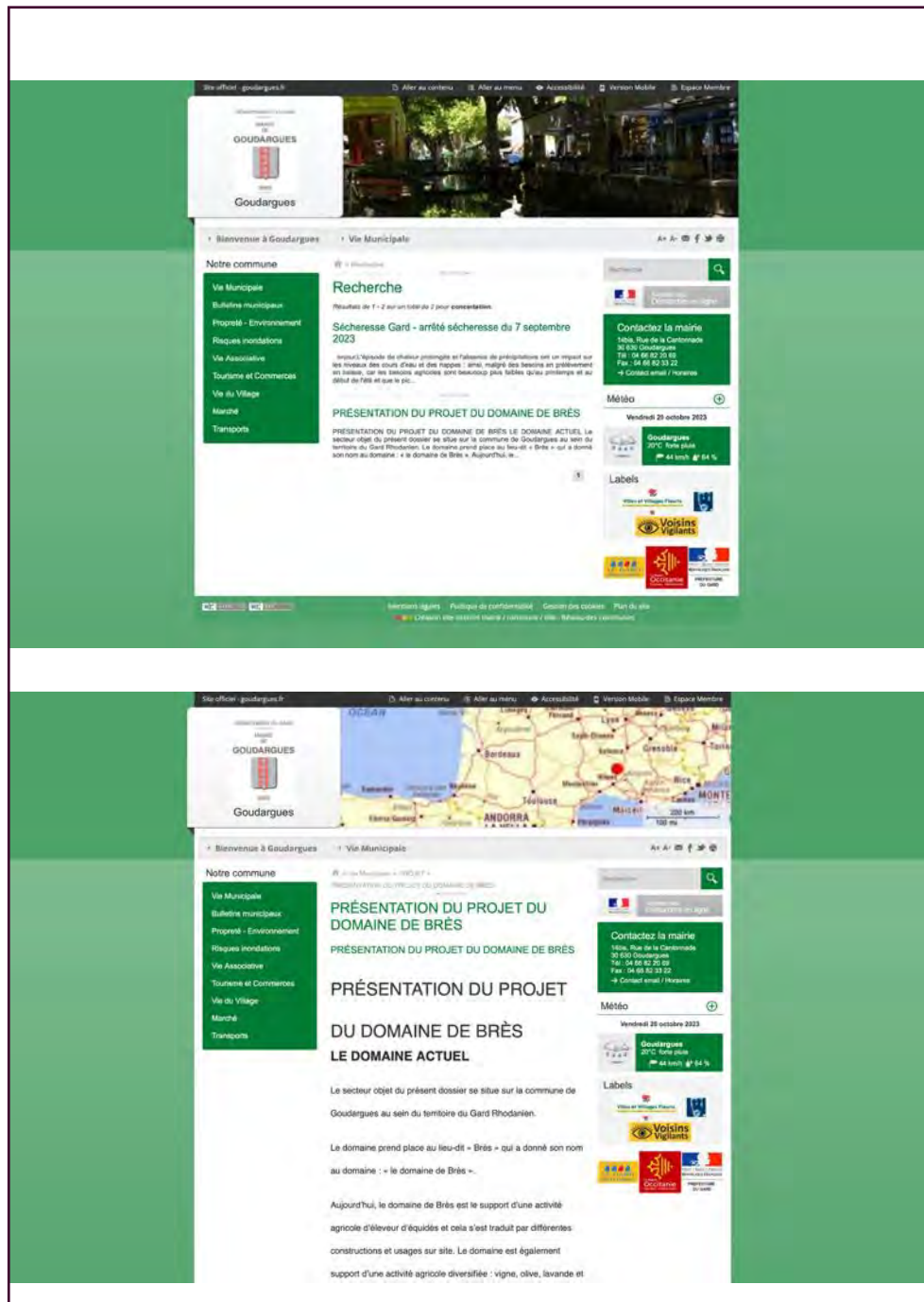
DOCUMENTS ASSOCIÉS

- L'AGR_SCOT_Concertation_DPMEC_Domaine de Brès_0230513_15.7.14_v01.pdf
- Brès v(23.2023_102.874) pdf
- Avenant n°1 au Plan de concertation préalable (04.12.14) pdf
- CAGH_SCOT_Concertation_DPMEC_Domaine de Brès_DOSSIER_307.810065_13.14_v01.pdf



Annexe 4 – Documents mentionnant la concertation préalable à la DP/MEC

Dernière mise à jour du site internet de la mairie de Goudargues le 20 octobre 2023.



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document n°1 au moment de l'ouverture de la concertation).



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document n°1 au moment de l'ouverture de la concertation).

Présentation du projet d'intérêt général

La société EARL de Brès (maire de Brès) souhaite développer un projet touristique structurant du type « Brès » sur la commune de Goudargues, sous la forme d'hôtels/hébergements et d'espaces d'événements d'exception.

Depuis plusieurs années, le domaine de Brès à une activité agricole d'intensité d'Algérie. Le domaine est également le support d'une activité agricole de culture, vignes, olives, tourteaux ou encore légumes. L'équilibre économique en matière d'activités agricoles est très difficile à obtenir sur ces 10 hectares arables et les années défavorables se sont accumulées. L'hypothèse de la vente du domaine et de l'arrêt de l'activité agricole n'est pas à exclure et cela serait très dommageable pour le territoire.

Ainsi, les habitants souhaitent développer leur activité en la destinant également à l'organisation de mariages, de séminaires et d'hébergements.

Cette activité qui concourt au développement touristique et au rayonnement de la commune de Goudargues et plus largement du territoire de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, répond aux grands objectifs du SCOT en s'inscrivant en complémentarité avec des décisions relatives à développer l'offre touristique et d'accueil du territoire.

C'est pourquoi la communauté d'agglomération a décidé, de concert avec la commune, d'engager une concertation en vue de mettre en compatibilité les documents d'urbanisme en vigueur, le SCOT Gard Rhodanien et le PLU de la commune de Goudargues avec le projet de lieu événementiel et d'accueil touristique envisagé par le domaine de Brès.

Le projet porte donc l'opportunité de reconfiguration et de changement de destination, pour partie, de bâtiments agricoles existants sur le domaine : création de chambres, salle de réception ainsi que l'événementiel haut de gamme. Outre la mobilisation de bâtiments existants, il y aura aussi la construction de nouveaux bâtiments pour l'accueil de chambres et d'hébergements, la création d'un bar lounge, l'aménagement d'espaces extérieurs de détente, ainsi que les aménagements nécessaires au bon fonctionnement du lieu. A long terme, une offre de restauration pourrait également prendre place au cœur du domaine.

Le programme en réflexion visait à l'hébergement porte sur la création d'environ 100 chambres, réparties avec la création de plusieurs petites constructions de quads et deux hébergements au paysage (aménagement des petits maza de 4 chambres en rez-de-chaussée). Le projet se veut donc une création environnementale forte dans une structure émergeante de l'ensemble des chambres et hébergements (électricsité et sous-sol).

Il s'agit de développer une offre hôtelière et d'hébergement haut de gamme, qui manque actuellement sur le territoire et doit être complétée. Cette nouvelle offre, outre le fait d'apporter une réponse à la clientèle venant sur le territoire dans le cadre d'un événement spécifique (mariage), permettra d'ouvrir le lieu à une clientèle touristique plus large, venant de Brès, de Goudargues et profiter de tout ce qu'offre le territoire du Gard Rhodanien.

L'impact pour le territoire est d'augmenter le nombre de lits présents sur la Communauté d'Agglomération, permettant ainsi d'attirer un plus grand nombre de touristes sur le territoire.

Situation du projet

L'accessibilité au domaine

Le domaine support du présent projet s'inscrit au sud ouest du territoire communal. Il est présent au sein d'un espace agricole et est protégé visuellement par la route de Goudargues et 50 km de Roque-sur-Cèze.

En matière d'accessibilité, les échangeurs autoroutiers se trouvent à environ 35 km, sur l'A7 et l'A71 au niveau de Bollène et de Roquevaure.

Cette situation géographique, offre au lieu et au projet une très bonne accessibilité pour les touristes et visiteurs venant de toute la France, mais aussi des Pays étrangers voisins.

Le territoire de Brès est situé à l'ouest de la commune de Goudargues. L'impact du projet est d'augmenter le nombre de lits présents sur la Communauté d'Agglomération, permettant ainsi d'attirer un plus grand nombre de touristes sur le territoire.

Situation du projet

Le domaine dans l'environnement touristique du territoire

La commune de Goudargues et ainsi le domaine de Brès, considéré par le SCOT comme un centre historique et village de caractère avec présence de monuments historiques, en compagnie de nombreux autres territoires qui disposent de sites classés et inscrits (Saint-Laurent de Cornels, Saint-Victor Lacaize) pour ne citer que d'eux.

Si nous préférons un peu les choses, sans valeur d'exhaustivité, peuvent être mentionnés en tant que pôles touristiques majeurs :

- La commune de Goudargues, en premier lieu, considérée par le SCOT comme un centre historique et village de caractère avec présence de monuments historiques, en compagnie de nombreux autres territoires qui disposent de sites classés et inscrits (Saint-Laurent de Cornels, Saint-Victor Lacaize) pour ne citer que d'eux.
- Les communes de La Roque-sur-Cèze, Monplou et encore Algérie qui sont inscrites au label « plus beaux villages de France » et situés entre 15 et 30 minutes du domaine.
- Enlèvement des pôles d'attraction « naturels » au territoire et dans le voisinage immédiat : la charbonnière de Volbone, la Cascade du Soudadet, les Grottes de l'Arche et encore l'Aven de Dighas, ou le Parc du Gard, situé à maximum 45 minutes du site de projet pour ce dernier.

L'ensemble de ces communes, constructions historiques, lieux naturels sont les vitrines du territoire sur les yeux des Français et touristes venant d'Europe et même du monde entier.

Situation du projet

Le domaine dans l'environnement touristique du territoire

Mettre en place une dynamique économique liée au tourisme vert et urbain, en agissant dans le cadre du changement climatique.

- Renforcer et valoriser les parties d'histoire du territoire pour en faire un lieu de tourisme vert et urbain, en agissant dans le cadre du changement climatique.
- Valoriser le potentiel touristique lié aux zones d'habitat rural et agricole, en agissant dans le cadre du changement climatique.
- Mettre en valeur la qualité paysagère et environnementale du territoire.
- Mettre en valeur le développement touristique du territoire et améliorer l'attractivité des sites et des paysages (aménagement paysager).
- Favoriser l'attractivité du territoire.
- Mettre en valeur les parties d'histoire du territoire pour en faire un lieu de tourisme vert et urbain, en agissant dans le cadre du changement climatique.
- Valoriser le potentiel touristique lié aux zones d'habitat rural et agricole, en agissant dans le cadre du changement climatique.
- Mettre en valeur la qualité paysagère et environnementale du territoire.
- Mettre en valeur le développement touristique du territoire et améliorer l'attractivité des sites et des paysages (aménagement paysager).
- Favoriser l'attractivité du territoire.



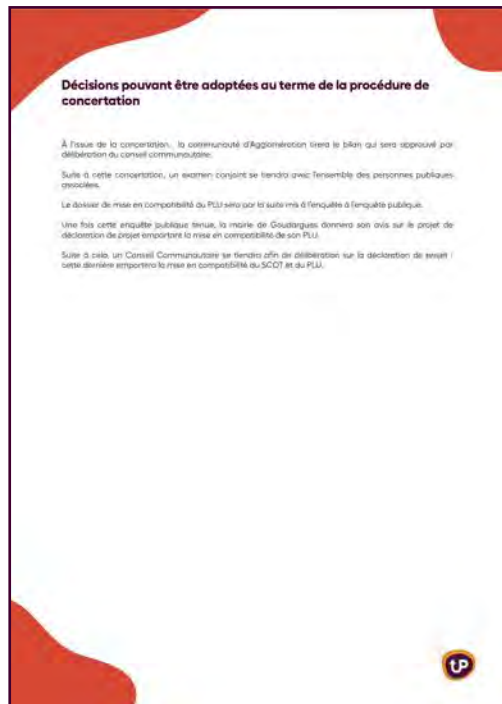
Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document n°1 au moment de l'ouverture de la concertation).



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document n°1 au moment de l'ouverture de la concertation).



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document n°1 au moment de l'ouverture de la concertation).



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document n°1 au moment de l'ouverture de la concertation).



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document versé en cours de concertation).

Communauté d'Agglomération Gard Rhodanien

Concertation L.103-2 du code de l'urbanisme

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité (DP/MEC) du **SCOT** et du **PLU** de Goudargues


Dossier de concertation n°2
Informations portées à l'attention du public pendant la concertation – complément au dossier n°1

Octobre 2023



Sommaire

- Présentation des objectifs du projet d'intérêt général et première intentions
- Présentation de la procédure de concertation et insertion de celle-ci au sein de la procédure de DPMEC
- Décisions pouvant être adoptées au terme de la procédure de concertation
- Mention des textes en vigueur régissant la procédure de concertation
- Les évolutions du SCOT envisagées



Présentation du projet d'intérêt général



Présentation du projet d'intérêt général

LE DOMAINE ACTUEL

Le secteur objet du présent dossier se situe sur la commune de Goudargues au sein du territoire du Gard Rhodanien.

Le domaine prend place au lieu dit « Bîles » qui a donné son nom au domaine : « le domaine de Bîles ».

Aujourd'hui, le domaine de Bîles est le support d'une activité agricole d'élevage d'équidés et cela se traduit par différentes constructions et usages sur site. Le domaine est également support d'une activité agricole diversifiée : vigne, olives, lavande et luzerne.

[Cliquez sur l'image photographique illustrant le domaine existant. Cliquez également ici sur la photo de la bar à chevaux.](#)



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document versé en cours de concertation).

Présentation du projet d'intérêt général

La société EARL de Brès (domaine de Brès) souhaite développer un projet touristique structurant au lieu-dit « Brès » sur la commune de Goudargues sous la forme d'hôtels/hébergement et d'accueil d'événements d'exception.

Depuis plusieurs années, le domaine de Brès a une activité agricole d'élevage d'équidés. Le domaine est également le support d'une activité agricole de culture : vignes, oliviers, lande ou encore légumes. L'activité économique en matière d'activités agricoles est très difficile à obtenir sur ces 19 hectares arborés et les surfaces défrichées se sont accumulées. L'hypothèse de la vente du domaine n'est pas à exclure et cela peut être envisageable pour le territoire.

Aussi, une volonté de faire rentrer le domaine en mutation est créée afin de se concentrer sur l'organisation de mariages, de séminaires et d'hébergement.

Cette activité qui concourt au développement touristique et au rayonnement de la commune de Goudargues et plus largement du territoire de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, répond aux grands objectifs du SCOT et s'inscrit en continuité avec des décisions visant à développer l'offre touristique et d'accueil du territoire.

C'est pourquoi la communauté d'agglomération a décidé de se concerter avec la commune, d'engager une concertation en vue de mettre en compatibilité les documents d'urbanisme en vigueur, le SCOT Gard Rhodanien et le PLU de la commune de Goudargues avec le projet de lieu événementiel et d'accueil touristique proposé par le domaine de Brès.

Le projet porte donc l'opportunité de reconversion et de changement de destination, pour partie, de bâtiments agricoles existants sur la commune : création de chambres, salle de réception pour de l'hébergement haut de gamme. Outre la mobilisation de bâtiments existants supérieurs sur le domaine, le projet envisage la création de nouvelles constructions pour l'accueil de chambres et d'hébergements, la création d'un bar lounge, l'aménagement d'espaces extérieurs de détente, ainsi que les axes de stationnement nécessaires au bon fonctionnement du lieu. Une offre de restauration, notamment envisagée, n'est pas venue dans l'accompagnement des réflexions afin de garantir la non concurrence avec les restaurants existants mais aussi pour permettre aux flux de touristes d'être en relation avec l'aménagement économique du territoire, éviter les séjours en vase clos.

Le programme en réflexion relatif à l'hébergement porte sur la création d'environ 10 chambres, configurées avec la création de plusieurs petites constructions de qualité et bien intégrées au paysage (majoritairement des petits masets de A chambres en rez-de-chaussée). Le projet se veut porter une ambition environnementale forte avec une autonomie énergétique de l'ensemble des chambres et hébergements (électricité et eau chaude).

Il s'agit de développer une offre hôtelière et d'hébergement haut de gamme, qui manque actuellement sur le territoire et doit être complétée. Cette nouvelle offre, outre le fait d'apporter une réponse à la clientèle venant sur le territoire dans le cadre d'un événement spécifique (mariage), permettra d'ouvrir le lieu à une clientèle touristique plus large venant d'ailleurs à Goudargues et profiter de tout ce qu'offre le territoire du Gard Rhodanien.

L'objectif pour le territoire est d'augmenter le nombre de lits créés et la Communauté d'Agglomération, permettront de créer un plus grand nombre de touristes sur le territoire.



Situation du projet

L'accessibilité au domaine

Le domaine support du présent projet s'étend sur tout le territoire communal. Il est priorisé au sein d'un espace agricole et de grandes étendues de Goudargues et 8 km de Bagnols-sur-Cèze.

En matière d'accessibilité, les échangeurs autoroutiers se trouvent à environ 35 km, sur l'A9 et l'A7 au niveau de Bollène et de Rocamadour.

Cette situation géographique, offre au lieu et au projet une très bonne accessibilité pour les touristes et visiteurs venant de toute la France, mais aussi des Pays étrangers voisins.



Projet de loi de programmation n°1033 relatif aux nouvelles orientations stratégiques de l'État en matière de développement durable et de transition écologique, 2019-2024



Situation du projet

Le domaine dans l'environnement touristique du territoire

La commune de Goudargues et ainsi le domaine de Brès qui nous concerne spécifiquement s'inscrivent dans un environnement touristique reconnu et de très grande qualité, mais bien pour son patrimoine historique bâti qui pour ses sites naturels d'exception. Ces éléments génèrent une forte attractivité touristique que la Communauté d'Agglomération souhaite renforcer comme en témoignent les objectifs et orientations inscrites au sein du PADD et du SDOO du SCOT en matière d'attraction touristique.

Si nous précisons un peu les choses, sans valeur d'exhaustivité, peuvent être mentionnés en tant que pôles touristiques majeurs :

- La commune de Goudargues, en premier lieu, considérée par le SCOT comme un centre historique et village de caractère avec présence de monument historique en compagnie de nombreux autres territoires qui disposent de sites classés et inscrits (Saint-Louis de Castel, Saint-Vincent Laccase pour ne citer que ceux-ci) ;
- Les communes de La Roque-sur-Cèze, Monclus ou encore Aigüelles qui sont inscrites au label « Plus beaux villages de France » et situés entre 15 et 30 minutes du domaine ;
- Enfin, des pôles d'attraction « naturels » sur le territoire et dans le paysage immédiat : la chartreuse de Valbonne, la Cascade du Soubrier, les Gorges de l'Ardeche ou encore l'Avne d'Ormes ou le Parc du Gard, situés à maximum 40 minutes du site de projet pour ce dernier.

L'ensemble de ces communes, constructions historiques, lieux naturels sont les pierres du territoire sur lequel des Français et touristes venant d'Europe et même du monde entier



Situation du projet

Le domaine dans l'environnement touristique du territoire



Mettre en place une chambre d'agriculture afin de compléter l'offre de logements et de services touristiques existants.

Mettre en œuvre un hébergement touristique qui valorise au mieux le cadre de vie des sites touristiques existants et prévus.

Mettre en œuvre des services touristiques et de restauration adaptés.

Faciliter les déplacements des touristes et des visiteurs venant de toute la France, mais aussi des Pays étrangers voisins.

Améliorer la qualité de l'accueil des touristes et des visiteurs venant de toute la France, mais aussi des Pays étrangers voisins.

Faciliter les déplacements des touristes et des visiteurs venant de toute la France, mais aussi des Pays étrangers voisins.

Faciliter les déplacements des touristes et des visiteurs venant de toute la France, mais aussi des Pays étrangers voisins.




Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document versé en cours de concertation).

Situation du projet

Les enjeux environnementaux principaux existants

Risques :

- Inondation :** Le territoire communal se situe dans des zones inondables définies par l'Etat des Zones **zone inondable classée**. Le risque d'inondation par les crues de submersions généralisées par la venue du barrage de Semonsis concerne la commune la zone de projet et une certaine zone habitée et est peu concernée.
- Risques :** La commune de Gondragues est classée en **catégorie 4** face au risque du Radon, soit un **risque faible**.
- Risques :** Actuellement des argiles. La commune présente des zones d'argiles dites de forêts à fort. La zone de projet est située dans une **zone d'effort fort** du fait que des secteurs de sols ont une très forte probabilité d'être fuyants. Des variations peuvent avoir des conséquences importantes sur le bâti comme l'apparition de fissures dans les murs.
- Sismicité :** La commune est située dans une zone de sismicité de niveau 2, soit une **zone de risque moyen**.
- Mouvements de terrain :** Plusieurs mouvements de terrain ont été recensés sur la commune. On en compte 2 dans le secteur de la zone de projet et un dans le secteur de la zone de projet. Le risque de mouvement de terrain est **faible**. En tout cas, pour une parcelle donnée, il conviendrait d'être vigilant et de ne pas prévoir de bâtiments trop proches de ce dernier.
- Fus de forêts :** Le DTM du Sud a modifié une partie de la forêt. La commune compte une grande partie de son territoire en forêts très fortes. En ce qui concerne la zone de projet, elle se situe en dehors de zone forte. Un accès subside sur les forêts ou secteur d'habitat. La zone de projet est accessible pour la défense incendie. Elle dispose cependant d'une distance suffisante de la chaîne boisée et ses végétations ligées de débroussaillerment.
- Pollution des sols :** 4 sites industriels anciens ont été révisés sur la commune. Aucun ne se situe à proximité de la zone de projet.
- Installations nucléaires :** 4 sites nucléaires sont recensés dans un rayon de 20km de la zone de projet.



Carte : Carte de situation du projet dans la commune de Gondragues, montrant les zones inondables, les zones de risque radon, les zones d'effort fort, les zones de sismicité, les zones de mouvements de terrain, les zones de forêts, les sites industriels anciens, et les sites nucléaires.

Carte : Carte de situation du projet dans la commune de Gondragues, montrant les zones inondables, les zones de risque radon, les zones d'effort fort, les zones de sismicité, les zones de mouvements de terrain, les zones de forêts, les sites industriels anciens, et les sites nucléaires.

Situation du projet

Les enjeux environnementaux principaux existants - Synthèse

Thématique	Conflits principaux	Enjeux prioritaires
Environnement physique	Un terrain décliné et gradiné sur le territoire mais soumis à des déclivités pouvant entraver des déplacements plus rapides en été (notamment lors de fortes pluies) et occasionnant des risques de glissement de terrain et d'inondation.	La zone devra intégrer dans un schéma d'aménagement les différents effets du décliné et des déclivités, notamment en ce qui concerne les zones de bâtiments, en prenant les effets de l'inondation et des inondations en compte lors de l'élaboration de plans de prévention de l'inondation, en tenant compte de la situation de la zone de projet en matière de consommation énergétique, et surtout de ses besoins en matière de consommation énergétique.
Biodiversité et milieux naturels	Présence d'habitats et d'espèces plus ou moins en bon état de conservation, notamment les habitats et les espèces plus ou moins en bon état de conservation.	Prévoir des mesures de préservation (Biosphère LAC) pour les espèces et milieux identifiés dans les services locaux.
Préservation des sols	STEP existante ou future en amont de la zone de projet. Domaine en exploitation non agricole. État du terrain décliné sur le territoire, notamment les zones de forêts et les zones de forêts.	Assurer le bon traitement des effluents (notamment les effluents) par le projet et la zone de projet en matière de préservation des sols.
Energie	Source d'énergie solaire et éolienne (y compris les zones de forêts) dans la région et notamment sur la zone de projet.	Assurer la production d'énergie renouvelable sur la zone de projet.
Travaux	La zone de forêts est soumise à des travaux de maintenance et de gestion de la zone de forêts.	Prévoir les travaux de maintenance et de gestion de la zone de forêts, notamment les zones de forêts et les zones de forêts.
Polluants et nuisances	Une qualité de l'air pouvant être dégradée en période de fortes pluies et de fortes pluies.	Prévoir des mesures de préservation de la qualité de l'air, notamment les zones de forêts et les zones de forêts.
Risques naturels et technologiques	Risque de fortes pluies et de fortes pluies, notamment les zones de forêts et les zones de forêts.	Prévoir des mesures de préservation de la zone de forêts et des zones de forêts, notamment les zones de forêts et les zones de forêts.

Situation du projet

Le programme du projet envisagé et à travailler

Le projet relatif au domaine de Brès ayant évolué et un potentiel historique et architectural fort étant détecté sur le territoire et plus précisément sur le domaine en regard de la zone de projet, des évolutions par rapport à l'état actuel sont envisagées.

Un juste équilibre entre évolution de constructions existantes et création de nouvelles bâtisses doit permettre de répondre à terme :

- D'un seul de réception ;
- D'habitat mixte et mixte, avec une habitation principale et de plusieurs petits logements regroupés dans quelques chambres et un espace de vie commun ;
- Création d'un parking (nombre de places à définir et affiner) ;
- Création d'un système d'assainissement autonome et écologique (notamment par phytodépuration par exemple) ;
- La création de piscines, avec bassin de récupération des eaux pluviales pour permettre une gestion de l'eau durable ;

L'esprit de projet qui va être recherché

Dans la continuité des constructions existantes sur le domaine, l'objectif recherché sera une architecture et un paysage de très grande qualité, dans l'esprit méditerranéen, utilisant le plan, le toit, la végétation locale (oliviers, ardoises, cyprès de Provence).

A ce stade, en inspiration, il peut être envisagé de reprendre le domaine de la zone de projet et de la zone de projet, notamment les zones de forêts et les zones de forêts.



Carte : Carte de situation du projet dans la commune de Gondragues, montrant les zones inondables, les zones de risque radon, les zones d'effort fort, les zones de sismicité, les zones de mouvements de terrain, les zones de forêts, les sites industriels anciens, et les sites nucléaires.

Situation du projet

La conception du projet envisagée à ce stade de réflexion

Le projet cherche à créer une homogénéité malgré les diverses fonctions du programme. En effet, l'objectif est tout d'abord de réintégrer l'esprit méditerranéen des constructions existantes et de créer un espace de vie commun.

Le programme en réflexion réside dans l'habitat mixte, avec une habitation principale et de plusieurs petits logements regroupés dans quelques chambres et un espace de vie commun. Les nouvelles constructions seront séparées par des espaces méditerranéens végétalisés et paysagers et seront adjoints à plusieurs existants dans le site, de manière cohérente.

Le cœur du projet s'articule donc autour des bâtis existants qui sont l'âme du lieu et qui participent à la scénographie remarquable mise en place par les habitants (notamment les zones de forêts et les zones de forêts).

Les constructions nouvelles sont conçues, gérées et traitées depuis ce cœur central. Les vues remarquables sur le grand paysage et la vallée sont préservées depuis ce cœur central.

Des aménagements seront prévus pour accompagner l'effet d'habitat mixte, notamment la création de parking et de la nouvelle voie d'accès paysagées (paysage ou lieu d'accueil).

Toutes les constructions se voient d'une grande qualité et l'ensemble devra être, à terme, cohérent et harmonieux. Sur le plan architectural, la priorité est donnée à l'usage et la cohérence. Les formes architecturales s'intègrent à l'existant par les formes, les matériaux, les formes (par exemple la zone de forêts et les zones de forêts).

La gestion durable, environnementale et paysagère est prioritaire au sein du projet. L'habitat mixte du secteur du Domaine de Brès ne doit pas compromettre l'aspect écologique du site envisagé. Il doit être construit tout en préservant les espaces verts remarquables et les vues sur le paysage.

Le travail de composition des bâtis déposés en plusieurs entités permet de maintenir des perspectives vers le cœur du projet et depuis le site sur les paysages environnants.

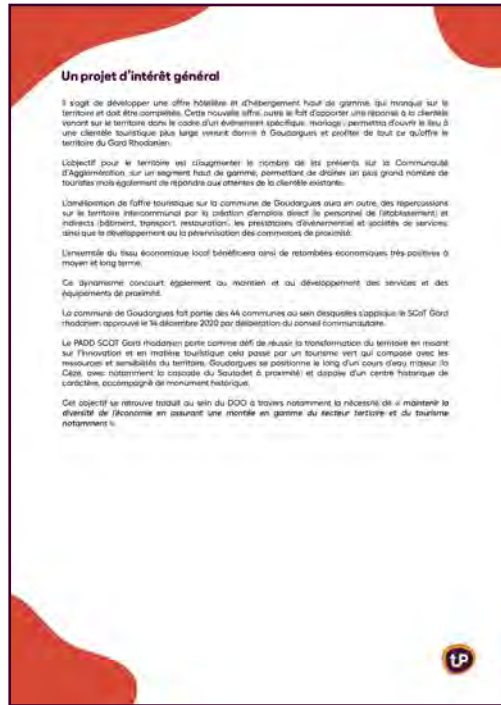
La végétation implantée sera locale et adaptée au climat, notamment dans les zones de forêts et les zones de forêts. On pourra retrouver des essences comme le thym, le laurier, le romarin, le myrte, l'olivier, le murier, ainsi que le lavandin (dépôt très présente sur site) et les espèces de Florence pour la scénographie et l'identité du lieu par exemple.

De plus, le projet du domaine de Brès met en œuvre plusieurs mesures pour favoriser un développement durable et une gestion autonome des ressources. Installation de panneaux photovoltaïques pour produire la propre énergie, notamment pour assurer un confort thermique optimal, éclairage LED pour réduire la consommation, mise en place d'un système d'assainissement par phytodépuration, limitation des surfaces imperméables (c'est-à-dire utilisation de matériaux perméables) (c'est-à-dire végétal green pour les stationnements...), installation de système de récupération des eaux de pluie.



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document versé en cours de concertation).



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document versé en cours de concertation).



Annexe 5 – Documents versés à la concertation

Les documents ont été versés à la concertation par voie dématérialisée sur le site internet de la communauté d'Agglomération et voie papier en communauté d'Agglomération et en mairie (document versé en cours de concertation).

Mention des textes en vigueur régissant la procédure de concertation

Article L.103-2 du code de l'urbanisme

Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :

- 1° Les procédures suivantes :
 - a) La élaboration et la révision du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme ;
 - b) La modification du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme soumise à évaluation environnementale ;
 - c) La mise en compatibilité du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme soumise à évaluation environnementale ;
 - d) L'élaboration et la révision de la carte communale soumise à évaluation environnementale ;
 - e) La création d'une zone d'aménagement concerté.
- 2° Les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée par décret en Conseil d'Etat ;
- 4° Les projets de renouvellement urbain.

Article L. 103-3 du code de l'urbanisme

L'article L. 103-3 du code de l'urbanisme précise :

« Les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation sont précisées par :

- 1° L'autorité administrative compétente de l'Etat lorsque la révision du document d'urbanisme ou l'opération sont à l'initiative de l'Etat ;
- 2° Le représentant légal de la société SNCF Réseau mentionnée à l'article L. 2119-9 du code des transports ou de sa filiale mentionnée au 5° du même article lorsque l'opération est à l'initiative de l'une de ces deux sociétés ;
- 3° L'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement public, dans les autres cas ».

Le conseil communautaire est l'autorité en charge de déterminer les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ».

Article L.103-4 du code de l'urbanisme

Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.



Article L.103-6 du code de l'urbanisme

À l'issue de la concertation, l'autorité mentionnée à l'article L. 103-3 en arrête le bilan. Lorsque le projet fait l'objet d'une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre III du code de l'environnement, le bilan de la concertation est joint au dossier de l'enquête.



Les évolutions des documents d'urbanisme à envisager



Concernant le SCOT du Gard Rhodanien

Une adaptation du Document d'Orientations et d'Objectifs en vigueur est rendue nécessaire pour la mise en œuvre du projet.

Les principaux ajustements ont été le renouvellement des caractéristiques techniques ou bien des modalités de budgétisation « matérialisées » cartographiquement et présentés par le DOO. Les contributions n'y sont pas inscrites, mais sont abordées. Le dimensionnement du projet fait donc s'orienter la Communauté d'Agglomération sur une adaptation de l'actuel DOO pour évaluer et sécuriser la mise en œuvre du projet.

L'objectif ne sera pas de limiter le droit de construire ou de créer des réserves de biodiversité à court terme, mais bien de servir d'outil spécifiquement au projet et dans le cadre d'un partenariat amont (superficie, nombre et type de logements, etc.)


Les principales adaptations faites sur les documents du SCOT :

Au rapport de présentation sera ajoutée une notice faisant office de compléments au rapport de présentation inhérente à la procédure.

La partie relative au Document d'Orientations et d'Objectifs sera mise en compatibilité. La page 22 du DOO sera modifiée et notamment l'orientation 1-3 « s'orienter vers un tourisme vert qui concorde avec les ressources et sensibilités du territoire ». La page 31 sera également modifiée et notamment l'orientation 1-4 protéger et encourager les réserves de biodiversité.


La partie graphique du Document d'Orientations et d'Objectifs sera mise en compatibilité. L'orientation du projet sera ajustée géographiquement. Il est envisagé de créer un programme spécifique pour le projet touristique d'intérêt général situé au sein de la zone verte et bleue, comme cela existe pour d'autres destinations au sein du SCOT.

SCOT en vigueur




Source : Carte du SCOT en vigueur

Mise en compatibilité



Source : Carte du SCOT mise en compatibilité - Urbanisme




Annexe 6 – Documents avertissant de la fin concertation préalable à la DP/MEC

Avertissement de la fin de la concertation préalable déposé sur le site de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

ABOUTISSEMENT DE LA CONCERTATION PREALABLE :

Par la délibération n°23/2023 en date du 3 avril 2023, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien est venu prescrire la déclaration de projet « Domaine de Bres » entraînant la mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale du Gard Rhodanien et du Plan Local d'Urbanisme de Goudargues, commune d'implantation dudit projet. Cette délibération, en principe facultative, constitue une étape obligatoire de la procédure au regard de l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme. Soumis à évaluation environnementale au titre du plan, le Conseil communautaire doit réaliser une concertation préalable afin d'associer, pendant toute la durée d'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. A ces fins, le Conseil communautaire a défini les **objectifs poursuivis** et les **modalités de la concertation** concourants au projet. La présente constitue l'une des modalités de la concertation, à savoir « **un avertissement avant la clôture en date du 13 novembre 2023 de la concertation préalable par voie d'affichage au siège de la communauté d'Agglomération et en mairie ainsi que sur le site internet de la communauté d'Agglomération** ».

De plus, le dossier présentant le projet s'étoffe au fil du temps afin de prendre en compte les études préalables menées permettant d'avancer la réflexion sur le projet « Domaine de Brès » et de nourrir les adaptations potentielles à réaliser sur les documents du SCOT et du PLU. Ainsi, le dossier a fait l'objet des compléments en rapport avec le projet, le programme prévisionnel, l'analyse environnementale et l'adaptation réglementaire des documents de planification.

Partant, la clôture de la concertation préalable au titre du projet « Domaine de Bres » sera close à daté du 13 novembre 2023. Toute personne qui le souhaite peut devenir acteur du projet dans le cadre de son élaboration en offrant des observations, avis et questions qui seront joints au dossier présentant le projet. Ces remarques peuvent être émises sur le registre de la concertation prévu à cet effet au sein du siège de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et de la mairie de Goudargues, sur l'adresse électronique « scot@gardrhodanien.fr » et par écrit au service Urbanisme de la communauté d'Agglomération « 1717 Route d'Avignon, 30200 Bagnols-sur-Cèze ».



